VOL. XXXII—No 45 WINNIPEG, MAN., VENDREDI 2 MARS 1945 PRIX: CINQ SOUS

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

WINNIPEG, NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! La Liberté et le Patriote est membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A. DIEU ET MON DROIT! PRINCE-ALBERT, Sask

L'affaire de Drummondville fut montée par la Gendarmerie

Seuls les journaux anglais avaient été prévenus de la descente

M. Robert Bernard, député de Drummond, proteste contre la façon avec laquelle se sont comportés les officiers de la Gendarmerie royale. On s'était organisé dans le but de donner le plus de publicité possible à cet incident.

Les lamentables incidents qui se sont déroulés à Drummondville dans la nuit de samedi et de dimanche ont fait le tour de la presse anglaise. Ils ont été exagérés et surtout tout à fait faussement interprétés. Il fallait s'y attendre. Certains journaux anglais sont continuellement à la recherche d'événements qui pourraient jeter quelque discrédit sur la province de Québec. Le Conseil municipal de Drummondville, après avoir étudié soigneusement cette lamentable affaire, a fait la déclaration suivante:

"Nous croyons devoir signaler que ces troubles, qui ont été du reste considérablement exagérés par certains journaux, paraissent avoir eu pour cause principale le manque de tact et de diplomatie de la part des chefs et de leurs subalternes qui ont organisé, dirigé et effectué ce raid, lesquels ont du reste fait preuve d'une arrogance qui a justement provoqué le mécontentement de la population. La population de Drummondville est respectueuse des lois, mais elle ressent les provocations injustes et les manifestations qui semblent organisées dans le seul but apparent de créer de la sensation et de faire à notre ville une publicité désagréable qui n'est aucunement justifiée."

M. Robert Bernard, député de l'Union Nationale pour Drummondville, a fait à la Chambre de Québec une mise au point que nous reproduisons en entier.

Déclarations de M. Robert Bernard

"Des événements graves se sont déroulés à Drummondville durant la nuit de samedi à dimanche. Samedi soir, à St-Germain, une caravane de 22 camions militaires et de trois automobiles bloqua le chemin à 9 heures. Il y avait dans cette caravane 50 polices militaires et 39 polices fédérales sous la direction d'un inspecteur de la police montée du nom de Zaneth de race non identifiée mais ne parlant pas le français.

"La caravane fit l'invasion de la ville vers 11 heures et on se dispersa pour visiter restaurants, hôtels, salles d'amusements, salles de C. de C., et il n'y eut aucun trouble dans aucun de ces endroits. Tout le monde fut pris par surprise.

A la sortie d'un théâtre

"Vers minuit, à la sortie du théâtre Capitol où il y avait environ un millier de personnes, la police fédérale bloqua la rue et commença à exiger de tout le monde la carte d'enregistrement national et les papiers militaires. Les passants durent se plier aux mêmes exigences.

"Le trouble commença alors que deux prévôts voulurent rudoyer un jeune homme qui ne se pressait pas pour montrer ses papiers. Il y eut énervement chez les policiers et des protestations de la part de la foule qui répondit à la force par la force. Et la bagarre commença.

Escarmouches

"La police fut repoussée vers ses quartiers généraux dans le bas de la rue Hériot avec des remous de succès et d'insuccès. Il y eut des escarmouches continuelles, la police se servant de ses bâtons et la foule d'armes de fortune telles que pieux, glaçons, charbons, tuyaux de graie cassés, etc. Dès ce moment, la police battit en retraite et tâcha de regagner le camion militaire qu'on réservait à ceux qu'on venait arrêter. Trois automobiles, laissées en stationnement en avant du bureau, furent tournées sans dessus dessous par la foule sous les yeux d'un groupe de policiers qui s'étaient réfugiés dans ses bureaux. Les autres avaient pris la direction de Montréal avec une dizaine de prisonniers qui furent tous relâchés à l'exception d'un seul, déserteur de l'armée. La quinzaine de polices fédérales réfugiées dans ces bureaux serait peut-être encore là si la police de la cité, comprenant 8 membres, sous la direction du sous-chef Vincent, n'était intervenue pour calmer les esprits et persuader la foule de se disperser.

"Un de ceux qui furent arrêtés et amenés à Montréal raconte qu'ils ont eu froid durant le voyage. Ils furent incarcérés dans des cellules en arrivant dans la métropole. On ne leur permit pas d'assister à la messe. Enfin, on les ramena à Drummondville en automobile.

"Cette attaque de la police contre une population paisible et industrieuse comme celle de Drummondville et au milieu de laquelle je vis depuis vingt ans est digne de la gestapo d'Hitler. Mais ce qu'il y a de pire c'est que tout semble avoir été préparé par la police en vue de faire un "show" pour les représentants de la "Gazette" et du "Boston Globe". La radio nous a appris le lendemain que la gendarmerie royale ferait une enquête mais à Drummondville nous n'attendons pas justice de l'inspecteur Zaneth et nous avons fait faire notre propre enquête par notre police municipale. Cette enquête démontre, de toute évidence, que le journaliste Conroy, de la "Gazette", a eu une longue conférence avec l'inspecteur Zaneth samedi après-midi après quoi il a téléphoné à Montréal pour faire venir le journaliste Daigneault de la "Gazette" et le journaliste Banner du "Boston Globe". Les trois reporters se rappelleront longtemps leur visite non officielle à Drummondville et surtout M. Banner qui nous a laissé trois dents en souvenir de son passage.

"Vous avez tous vu le rapport des reporters de la **Gazette**, rapport qui est plus ou moins correct parce que ces journalistes n'ont pas vu le pire de la bagarre. La manifestation qui eut lien en face des bureaux de la police fédérale était au dire de témoins oculaires la plus sérieuse. A ce moment-là les reporters s'étaient éclipsés.

La gendarmerie royale responsable

"M. l'Orateur, j'accuse la gendarmerie royale d'avoir monté cette affaire contre une population paisible qui ne veut molester personne mais qui entend être respectueuse. Il est évident que ceux qui ont monté cette attaque contre la population de Drummondville sont intéressés à faire de la propagande contre Québec dans les autres provinces et même chez nos puissants voisins. Le **New York Times** a téléphoné de bonne heure dimanche matin pour obtenir un rapport et le **Toronto Star** a envoyé son reporter qui arriva à Drummondville dans la nuit de dimanche à lundi. Il télégraphia un rapport de 1,100 mots à Toronto. Dans ce rapport, il dit avoir vu des tas de roches et des débris dans la rue, ce qui est faux. L'attitude de la gendarmerie royale en avertissant les représentants de journaux anglais de ce qui devait se passer éclipse la propagande de Goebbels en Allemagne et mérite la réprobation générale de la population de la province de Québec. Aucun de nos journaux français n'a été prévenu de ces événements comme l'ont été les journaux anglais.

Destituer les coupables

"Au nom de la paisible et industrieuse population de Drummondville, au nom de notre jeunesse qui a été trompée par des politiciens et leur presse, au nom des parents des 350 citoyens de Drummondville qui sont dans nos forces armées, au nom de ceux qui sont morts au champ d'honneur, je proteste de toutes mes forces contre de telles atteintes à nos libertés et à notre fierté nationale et je demande au gouvernement fédéral de destituer et de punir ceux qui se sont rendus coupables d'une telle infamie. Je réclame de plus que la mauvaise impression qui a été créée dans les autres provinces et à l'étranger par la propagande des journaux soit corrigée par des déclarations officielles du ministre de la Défense nationale de qui relève l'application de la conscription sous sa forme la plus complète.

"La population de Drummondville n'est pas révolutionnaire, elle respecte les lois, même celles qui ont été passées à l'encontre des promesses les plus solennelles. La population de Drummondville a toujours sursouscrit avec enthousiasme ses objectifs aux emprunts, mais elle est fière et n'acceptera jamais que les gens qui ne parlent même pas notre langue viennent délibérément blesser notre fierté."

Travail de l'ambassadeur de France dans la résistance

OTTAWA — L'ambassadeur de France au Canada, le comte Jean-Marie de Hautecloque, a donné, vendredi dernier, sa première conférence de presse officielle et en a profité pour entretenir les journalistes du rôle qu'il a joué dans le mouvement français de la Résistance pendant les quatre années de l'occupation allemande.

L'ambassadeur, qui est âgé de 52 ans, est un vétéran de la 1ère guerre mondiale. Au cours de la guerre actuelle, il a également combattu en Syrie et en France.

Il a reçu 25 journalistes dans son spacieux bureau, au deuxième étage de l'ambassade française, qui constitue la plus belle résidence diplomatique de la ville d'Ottawa.

Il a ouvert sa conférence en donnant lecture, en anglais, d'un communiqué préparé à l'avance. Une fois cette lecture terminée, il a rendu hommage au major Gabriel Bonneau, délégué de France au Canada qui retournera bientôt en France.

Mouvement de résistance

L'ambassadeur a fait le récit de ses activités au sein de l'Underground français. Il s'est joint à ce mouvement après avoir combattu en Syrie et en France et après que l'armée allemande eût occupé sa patrie. Le gouvernement de Vichy le chargea de l'organisation d'une société de secours aux victimes civiles de la guerre.

Séjour en prison

Grâce à ce poste, il put appuyer les membres de l'Underground sans être découvert. Mais, lorsqu'il décida de consacrer 4,000,000 de francs du fonds de l'Organisation aux secours des réfugiés républicains espagnols vivant en France, certaines sections de la presse de Vichy l'accusèrent d'être un communiste. Ces attaques se poursuivirent pendant plusieurs semaines et finalement, il fut arrêté par la police de Vichy.

Il demeura sept semaines en prison et put enfin s'enfuir grâce à la complicité d'un garde sympathique au mouvement clandestin. Pendant son stage en prison, il put se rendre compte des tortures infligées par les Nazis à d'autres prisonniers. Il a cependant préféré ne pas dévoiler les scènes d'horreur auxquelles il avait assisté.

Refuge

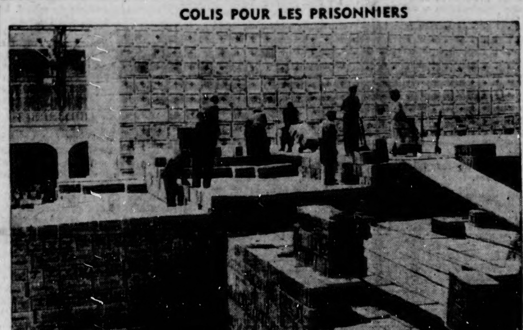
Après son évasion, il trouva refuge dans la maison de l'ancien premier ministre Clémenceau. Le valet et le cuisinier du célèbre homme d'Etat français occupaient encore le château de Clémenceau et ils cachèrent l'ambassadeur pendant huit jours. Il se réfugia ensuite dans la campagne et y demeura jusqu'au début de la bataille de Paris.

Tandis que la bataille faisait rage dans Paris, il se rendit au Quai d'Orsay pour hisser le tricolore au nez d'une vingtaine de soldats allemands qui n'ouvrirent pas le feu sur lui.

JORE EST CONDAMNE A 5 ANS

PARIS — Emile Jore, chef du service étranger de l'agence Havas, jusqu'à la libération de la France, a été condamné à cinq ans de prison.

COLIS POUR LES PRISONNIERS



Dans un vaste entrepôt de Genève, en Suisse, des centaines de caisses contenant des colis sont emmagasinées, et sont destinées aux prisonniers de guerre alliés. Plus de 13,000,000 de colis contenant des vivres, envoyés des centres d'emballage de la Croix-Rouge canadienne, ont été reçus à cet entrepôt depuis le début de la guerre. Nos prisonniers disent que sans ces paquets ils ne pourraient survivre.

75e anniversaire de Mgr A. Béliveau

S. Exc. Mgr A. Béliveau, notre bien-aimé archevêque, célèbre aujourd'hui le 75ème anniversaire de sa naissance. En effet, il est né le 2 mars 1870.

Au vénéré Chef du diocèse de St-Boniface, nos voeux et nos prières sincères en cette heureuse occasion qui nous porte à lui exprimer notre piété filiale.

Décoration au délégué apostolique de France

PARIS—Le gouvernement français a décerné la Grande Croix de la Légion d'Honneur — la plus haute de toutes les décorations françaises — à S. Exc. Mgr Valero Valeri, ancien nonce papal en France. Le journal italien **Il Popolo** note que c'est la cinquième fois que la France accorde une marque de distinction à une personnalité ecclésiastique appartenant à la Curie romaine.

Relations cordiales

Il Popolo prédit aussi que ce geste éloquent aura une influence bienfaisante sur le développement de très cordiales relations entre le Saint-Siège et la France, étant donné que c'est "la France de de Gaulle, des patriotes de la résistance héroïque contre l'oppression allemande, qui atteste présentement que toute l'activité du représentant du pape, même dans les années très difficiles et dans les circonstances les moins propices, fut conforme aux intérêts du pays."

Déclaration de Mgr Valeri

S. Exc. Mgr Angelo Roncalli, qui a succédé à Mgr Valeri comme nonce en France, a adressé une lettre à tous les archevêques et évêques de France, lettre dans laquelle il exprime sa joie de constater de quelle affection l'épiscopat français entourait son prédécesseur. — "Je ne présume pas faire de grandes prédictions à mon sujet, écrit-il. Mais j'ai la conviction que mes activités, toutes faites de bonne volonté, inspirées par la charité patiente et bienfaisante de l'Apôtre et conjointement avec les forces abondantes et précieuses de l'épiscopat français, pourront contribuer au renouvellement du grand miracle qu'attendent tant d'âmes. En effet, la parole "Gesta Dei per Francos" (tirée de l'histoire de la première croisade de Guibert de Nogent) n'est pas seulement une phrase célèbre qui scelle un passé éloigné, mais une consolante réalité renouvelée dans les heures agitées et très graves que vit cette noble et chère nation."

Un Américain demande qu'on aide la France

WASHINGTON — M. Maury Maverick, chef de la Corporation américaine des petites usines de guerre, propose que des secours soient fournis à la France, à même les réserves constituées par la Grande-Bretagne comme assurance contre les sous-marins. Les Etats-Unis pourraient s'engager à reconstituer les stocks britanniques dans un semestre.

Chronique internationale

Les communistes polonais satisfaits des résultats de la conférence

"Il faut pourvoir à la restauration de l'organisation interne de la France," déclare un Anglais. Les Soviets continuent leurs attaques contre le Vatican.

par André LAFLECHE

[Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"]

OTTAWA—On pourra mieux juger des résultats pratiques de la Conférence de Crimée lorsque le débat sur cette question vitale s'ouvrira à la Chambre anglaise, probablement la semaine prochaine.

On prétend que M. Churchill demandera un vote de confiance sur les décisions prises à Yalta. Déjà les mécontents exposent leurs dissatisfactions et cette fois M. Churchill devra répondre à d'autres éléments qu'à ceux de la gauche pour sa politique en Crimée.

Un député conservateur, M. Douglas-Lloyd-Savoy, a demandé à M. Eden aux Communes si M. Churchill avait des preuves que les habitants de la partie de la Pologne à l'est de la ligne Curzon désiraient tous être incorporés à la Russie. Il a ajouté que si les Alliés voulaient tenir compte de la Charte de l'Atlantique ils devraient s'informer du désir de ces populations avant de les transférer.

M. Eden a répondu qu'il ne s'agissait plus seulement de la question polonaise mais de la question ukrainienne en plus et qu'il n'avait pas encore assez d'informations exactes pour se prononcer.

Le débat promet donc d'être orageux, car la question polonaise reste toujours en litige et peut être la cause de la faillite d'un projet de paix durable pour la reconstruction du monde. L'emprise russe sur les territoires polonais apparait comme définitive et le gouvernement en exil à Londres est condamné. L'entente de Yalta spécifie que le gouvernement de Lublin organisé avec l'aide de la Russie et en opération dans la Pologne libérée devra être réorganisé sur une base démocratique plus large. Une telle concession équivaut à une reconnaissance officielle du gouvernement de Lublin par la Grande-Bretagne et les Etats-Unis qui jusqu'ici avaient réservé leurs sympathies pour le gouvernement en exil à Londres.

Réactions polonaises

Les dirigeants du gouvernement socialiste en Pologne considère les décisions prises à la con-

[Suite à la septième page]

Est fasciste qui n'est pas communiste

WASHINGTON — M. Alvin O'Konski, représentant républicain du Wisconsin, a qualifié devant ses collègues de "mensonge assaisonné de poivre rouge et de vodka" un article de la "Pravda" hostile à ses vues sur la déclaration de Crimée. Cet article accusait M. O'Konski d'avoir "répété une sale insinuation de la propagande fasciste et parlé comme Goebbels", en disant récemment que la Pologne avait été "vendue, dans un second Munich". M. O'Konski répond: "D'après Moscou, tout ce qui ne s'accorde pas avec lui 100 pourcent est fasciste et écho de Goebbels. C'est peut-être pourquoi MM. Churchill et Roosevelt ont remis tout le butin au maréchal Staline à Yalta. Ils craignent peut-être d'être traités de fascistes si leur conscience leur faisait dire non une seule fois... Il avait fallu Munich pour faire comprendre Goebbels à l'univers. Il a fallu Yalta pour faire comprendre la 'Pravda' à l'univers."

"La Pologne a souffert 4 partages antérieurs. Cette fois le crime est plus grave. Cette fois la Pologne a été partagée non par des ennemis, mais par des gens de l'extérieur, de prétendus alliés. Le dernier partage, celui d'Yalta, passera à l'histoire comme le crime le plus horrible, de mémoire d'homme ou de bête." La famille de M. O'Konski venait de Varsovie.

Le port d'Oran est remis à la France

ROME — Le gouvernement français a été officiellement remis en possession du port d'Oran, en Algérie.

Durant les huit premiers mois de la campagne dans le nord de l'Afrique, les Américains ont fait passer 7,700,000 tonnes de matériel de guerre par ce port.

Le lieutenant-général Joseph T. McNarney, commandant des forces américaines en Méditerranée, a déclaré que le surplus du matériel qui n'est pas requis dans les autres zones de guerre a été vendu à l'armée française.

Anniversaires prochains de Sa Sainteté

CITE DU VATICAN — Sa Sainteté le Pape Pie XII, parfaitement rétabli d'une récente attaque d'influenza, fête aujourd'hui le sixième anniversaire de son élévation à la Papauté et son 69ème anniversaire de naissance.

L'anniversaire de son élection ne sera pas fêté officiellement, au Vatican, mais une cérémonie aura lieu le 12 mars dans la chapelle Sixtine, à l'occasion de son couronnement.

Converti



Le rabbin Israel Zolli, titulaire du premier rabbinat de Rome, qui s'est converti récemment au catholicisme.

La Croix-Rouge

(Spécial à La Liberté et le Patriote)

Il ne peut paraître inopportun, à notre époque, de souligner que la société de la Croix-Rouge, universellement connue et appréciée, célèbre cette année le 82e anniversaire de sa fondation. Destinée à soulager les souffrances humaines, elle possède des antennes dans le monde entier. Internationale et neutre, avec siège social en Suisse, elle rend particulièrement service en temps de guerre, servant de lien entre les nations belligérantes. Grâce à elle, depuis que dure le présent conflit, de nombreux Canadiens purent communiquer avec leurs parents ou amis, prisonniers de guerre en Allemagne, en France, au Japon ou ailleurs, leur écrire ou leur envoyer quelques douceurs. Par son entremise, d'autres apprirent le sort de soldats chers, capturés à Hong-Kong ou à Dieppe. Par son entremise également, les soldats allemands, prisonniers au Canada, reçoivent des nouvelles, des vêtements, de menus objets, de leurs familles. Il en est ainsi sur tous les points du globe, selon les circonstances. Omniprésente, la Croix-Rouge s'entremet incessamment pour rendre service à ceux qui, sans elle, se trouveraient délaissés, pendant des années peut-être, à des milliers de milles de leur pays et de leurs foyers. La Croix-Rouge s'occupe des blessés, des malades, des prisonniers, de tous ceux que le malheur de la guerre frappe le plus rudement. Elle porte partout l'odeur et le baume de sa charité.

Au vrai, il n'y a pas qu'une seule société de la Croix-Rouge, mais plusieurs, fondées et maintenues par les divers pays, mais opérant conjointement: la Croix-Rouge française, la Croix-Rouge anglaise, américaine, canadienne, etc. Une société similaire existe en Turquie depuis 1876, qui adopte comme emblème le croissant, au lieu de la croix, et fonctionne en collaboration avec les autres. Un Suisse français, Jean-Henri Dunant, conçut le premier l'idée d'un organisme politiquement neutre et humanitaire, destiné à soulager les misères des champs de bataille. Au lendemain des guerres de Crimée et austro-italienne, il publie ses "Souvenirs de Solférino" (1862), au cours desquels il insiste sur les horreurs dont il fut témoin. Pourquoi, suggère-t-il, ne préparerait-on pas partout des infirmières, capables de prendre soin des blessés en temps de guerre, et ne s'organiserait-on pas pour tenir constamment prêts des services de secours, des médicaments, advenant un conflit? L'idée parait juste et se répand rapidement. Dès 1863, un congrès international se tient à Genève, ville natale de Dunant. On s'y entend sur un programme provisoire. Quarante pays y adhèrent bientôt, et la Croix-Rouge devient une vivante réalité. Ses bienfaits, depuis trois-quarts de siècle, ne se comptent plus.

Où qu'ils se trouvent, les représentants de la Croix-Rouge vont et viennent en liberté, protégés par leur double qualité de neutres et de non-combattants. A la guerre de 1914-18, la Croix-Rouge anglaise, unie à l'Ordre de St-Jean de Jérusalem, recueillit plus de $80,000,000., qu'elle consacre à ses divers services. Elle dispose de 400 médecins, de plus de 6,000 infirmières et d'un personnel, en grande partie bénévole, de quelque 12,000 personnes. Ses ambulances transportent plus de 10,000,000 de blessés et de malades. Un travail identique s'accomplit sous la surveillance des Croix-Rouges de France, d'Italie, d'Allemagne et d'Autriche, des Etats-Unis. La Croix-Rouge ne se montre pas active qu'en guerre, mais étend son oeuvre à tous les cas qui sollicitent son attention. Ainsi dans les grandes calamités qui affligent parfois une nation: inondations dévastatrices, tremblements de terre, conflagrations, famines, épidémies. On la voit au travail en Chine, portant secours aux victimes de la famine de ces dernières années; au Japon, lors des tremblements de terre qui dévastent le pays; aux Etats-Unis, lors des terribles inondations causées par la crue subite du Mississippi et de ses affluents. La Croix-Rouge est une des grandes oeuvres sociales d'aujourd'hui, dont on ne dira jamais assez de bien.

Le R. P. Bleau, s.j. est décédé le 24 février

MONTREAL — Le 24 février, mourait au scolasticat de l'Immaculée - Conception, le R.P. Paulin Bleau, professeur de théologie dogmatique. Il avait 57 ans. Né à St-Boniface, il y fit ses études classiques, au Collège des Jésuites, et il entrait dans la compagnie de Jésus, en 1909.

Ordonné prêtre en 1923, il se rendait l'année suivante, à Paray-le-Monial, pour y faire sa dernière année de noviciat. Après avoir été à Rome, un des élèves les plus estimés du célèbre Père Maurice de la Taille, S.J., il revenait au Canada, en 1927, avec le titre de Maitre agrégé de l'Université Grégorienne.

Depuis cette date, sa vie s'est écoulée au scolasticat de l'Immaculée-Conception, sans bruit, mais non sans mérites devant Dieu. Travailleur acharné, esprit pénétrant, fervent disciple de saint Thomas d'Aquin, qu'il honorait d'une dévotion tendre et forte, claire, méthodique dans l'exposé d'une doctrine toujours abondante, toujours puisée aux sources les plus authentiquement théologiques, le R.P. Bleau réunissait toutes les qualités du bon professeur de dogme. Il avait la passion de la vérité, le culte de la précision et il communiquait à ses élèves le *sentire cum Ecclesia*, si cher au fondateur de la Compagnie, saint Ignace.

ST-BONIFACE

Cérémonie religieuse chez les Soeurs Oblates

Le dimanche 18 février, M. l'abbé Sylvio Caron, curé de St-Jean-Baptiste, présidait, à la Maison-Chapelle des Missionnaires Oblates de St-Boniface, la cérémonie religieuse de vêture de neuf nouvelles novices, et la profession de cinq Soeurs, dont deux ont prononcé leurs voeux perpétuels. C'est l'officiant qui donna aussi le sermon de circonstance, en développant, avec une conviction communicative, la sublime grandeur et la beauté des trois voeux de religion. "Vous voulez être pauvres; Vous voulez être chastes; Vous voulez être obéissantes; mes Soeurs, tel sera l'objet de votre engagement que vous allez promettre à Jésus, dans quelques instants."

Pour cela, "pénétrons dans l'intimité de l'humble maison de Nazareth, pour y trouver auprès de la Sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph les leçons qu'il nous est toujours profitable de méditer". La pauvreté, la chasteté et l'obéissance y brillent sans cesse d'un éclat qui devient, pour toute âme qui se consacre à Dieu, comme une invitation pressante d'acquérir l'esprit de pauvreté qui porte le coeur à se détacher de tous les biens de ce monde; l'amour de la chasteté qui fait sacrifier tous les plaisirs naturels au bon plaisir de Jésus et à l'amour de Dieu; l'obéissance parfaite dont la pratique devient le sommet de la sanctification de toute la vie de la religieuse.

Le prédicateur en rappelle d'un mot rapide en terminant, les quatre phases principales: l'oblation qui se fait par l'émission des voeux devant le tabernacle; l'obédience qui est signifiée, à la salle de communauté, peu après, et qui marque le départ pour le champ de mission; l'apostolat que doit remplir la Soeur dans sa classe, ou auprès des enfants qui lui sont confiés; la mort qui arrête l'activité de toute existence, pour fixer l'âme en face de son éternité.

Prise d'habit

Ont revêtu le saint habit: Valérie Fortier, de St-Isidore de Dorchester, P.Q., Sr Marie St-Guy; Marguerite Whiteway, de Berens River, Man., Sr Marie Ste-Julienne; Georgette Hayfield, de St-Apollinaire, P.Q., Sr Marie de la Charité; Marie-Rose Guigueno, de St-Claude, Man., Sr Marie St-Claude; Madeleine Boucher, de St-Camille de Bellechasse, P.Q., Sr Marie de l'Ange Gardien; Rose Viallet, de Haywood, Man., Sr Marie St-Daniel; Marguerite-Marie Boily, de La Broquerie, Man., Sr Marie Pascal Baylon; Rita Petit, de l'Ile-de-Chênes, Man., Sr Marie Ernest-Albert; Fernande Vermette, de St-Jean-Baptiste, Man., Sr Marie François de Sales.

Voeux temporaires

Ont prononcé leurs voeux temporaires: Sr M. St-Barthélemy, de St-Pintendre, P.Q.; Sr Marie de la Croix, de La Broquerie, Man., et Sr M. Georges-Albert, de St-Jean-Baptiste, Man.

Voeux perpétuels

Ont prononcé les voeux perpétuels: Sr M. Hélène de la Croix, de St-Boniface, et Sr Marie-Pauline, de St-Norbert, Man.

Assistaient à la cérémonie: les RR.PP. M. Lavigne, O.M.I., provincial des Oblats, L. Mailhot, S.J., recteur du Collège, A. Bastien, O.M.I., A. Jobin, O.M.I., A. Lemoine, O.M.I., P. Morin, O.M.I., E. Boily, S.J., et les abbés L. Blais et L. Primeau.

Communiqué.

SAN DIEGO — La "Consolidated Vultee Aircraft Corporation" annonce qu'elle construira une flotte de Clippers de 204 voyageurs pour la "Pan-Américan World Airways".

Le Carmel de Lisieux dans la tourmente

Sous la protection merveilleuse de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Le 6 juin 1944 au soir, un premier bombardement s'abattait sur Lisieux, atteignant la gare, toute proche du Carmel, l'Avenue de la Basilique et divers autres points.

La nuit suivante, de nouvelles vagues d'avions, pendant 45 minutes, anéantirent la plus grande partie de la ville et presque toutes les Communautés religieuses, ensevelissant de nombreuses victimes sous les décombres et le feu. Avec l'Abbaye des Bénédictines, dont 21 Moniales périrent carbonisées, disparurent tous les souvenirs de la Première Communion de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Au début de l'après-midi du 7, troisième attaque aérienne allumant plusieurs incendies dans le centre de la cité et ravageant l'esplanade et l'Avenue de la Basilique. Dans l'ensemble des bombardements plus de 100 bombes tombèrent aux alentours. En cette soirée du 7, l'une des rives de la rue du Carmel était un immense brasier qui, en quelques heures, dévora la maison du chapelain, toutes les archives des Annales et de l'Office Central de Lisieux. Le vent projetait violemment les flammes sur le Carmel et la Chapelle. Devant l'imminence du danger, Mgr Germain, directeur du pèlerinage, et M. le Supérieur de la Mission de France, présumant l'ordre de S. Exc. Mgr Picaud, évêque de Bayeux et Lisieux, multiplièrent leurs instances pour que les Carmélites quittassent leur Monastère, afin de chercher un refuge dans la crypte de la Basilique. En quelques minutes, il fallut se résoudre à ce douloureux exode, et au déclin du jour, à la lueur sinistre de la fournaise, les Religieuses gravirent bien tristement la colline de la Basilique par l'Avenue sillonnée de larges entonnoirs de bombes et encombrées de monceaux de terre et de pierre.

"Bienheureuse vision de paix", telle apparaissait la Basilique en ces heures tragiques et, jusqu'à la fin de la tourmente, elle dominera de sa masse imposante la pauvre ville en ruines; vraie citadelle inexpugnable, résistant à tous les chocs, légèrement blessée sans doute, mais demeurant un phare d'espérance pour Lisieux, la France et le monde.

Protection divine

La Chapelle de la Vierge du Sourire, côté de l'épitre du Maitre-autel de la crypte, devint le lieu de cantonnement des Carmélites, qui durent bientôt se convaincre de l'impossibilté de redescendre vers leur chère clôture. La nuit même de leur départ, le toit de la maison du Tour brûlait entièrement, mais une main céleste et invisible détourna tout à coup le vent qui aurait dû immanquablement projeter le feu sur la Chapelle de la Châsse, à deux mètres de là, puis sur toute la Chapelle et le Monastère.

Véritable miracle

Cependant, par les cages d'escaliers de la maison des Soeurs Tourières, l'incendie pénétra à l'intérieur de cette aile du bâtiment, jusqu'au rez-de-chaussée, et ce fut à grand'peine, le lendemain matin, que les prêtres et les séminaristes de la Mission de France, en circonscrivirent les ravages. Deux foyers plus intenses encadraient une cave cimentée, où avaient été mises en sécurité, de très précieuses reliques de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, et les pièces d'archives les plus importantes. Non sans peine, les dévoués Missionnaires de France parvinrent à sauver ces trésors, tout près d'être consumés, pour les transporter d'urgence à la Basilique, car une nouvelle et grave menace d'incendie, provenant d'un autre côté, arrivait encore sur le Carmel. Mais, comme la veille, la même main puissante limita la marche du feu, gardant de son emprise tout l'ilot thérésien formé par l'Ermitage, la Maison St-Jean (Séminaire provisoire de la Mission de France) et le Carmel. Tous les passants constatèrent dans la suite avec émerveillement, cette protection évidente et crièrent au miracle. Combien encore, traversant la rue en ruines, s'arrêtaient émus devant la Chapelle, se signant avec piété et criant non sans émotion: "La Petite sainte Thérèse est toujours là, et le Carmel est debout. Alors Lisieux revivra".

Bombardement du 10 et 11 juin

Dans la nuit du 10 au 11 juin, un autre bombardement massif sévit sur la ville, et l'on releva 65 points de chutes de petites bombes dans le jardin intérieur du Monastère. Les toits et les vitres subirent bien des dégâts, sous ce criblage, mais il n'y eut aucun dommage grave sur les bâtiments, grâce encore à une préservation manifeste.

Il en fut de même aux bombardements successifs de juillet et août, malgré le voisinage de la gare, principal objectif de l'aviation et la chute de nombreuses bombes tout autour de l'enclos du Carmel. Il eut été pourtant bien dangereux de l'habiter, car les bombes explosives y projetèrent de pesants blocs de pierre, de poutres de fer et multiples débris d'obus, transperçant toitures, murailles, portes et fenêtres.

Exil des Carmélites

Pendant l'exil prolongé des Carmélites à la crypte, exil bien adouci toutefois par l'ambiance religieuse où elles se trouvaient, les nombreuses messes des prêtres réfugiés avec elles, les chapelets médités et les pieuses cérémonies de chaque jour, quelques dates auréolèrent de plus vive espérance. Ce fut d'abord le 13 juin, où S. E. le cardinal Suhard put faire parvenir à la Rév. Mère Prieure du Carmel la copie du Bref Pontifical du 3 mai, nommant sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus seconde Patronne de la France. En un tel moment d'angoisse, n'était-ce pas un signe sauveur? Si notre Patrie devait mourir, le Ciel lui enverrait-il une si aimable et bienfaisante protectrice? Et dès lors avec quelle ardeur fut chantée, tous les soirs l'invocation: "Sancta Teresa allia Patrona, ora pro nobis".

Destruction de Lisieux

Le 11 juillet, tous les hôtes de la crypte évoquèrent avec émotion les inoubliables souvenirs du 11 juillet 1937, où la Basilique toute neuve recevait son baptême liturgique et où des foules incalculables s'inclinaient avec enthousiasme sous la main bénissante du Légat de Pie XI, aujourd'hui Notre Saint-Père le Pape Pie XII. Hélas! Lisieux n'est plus maintenant qu'une terre déserte, enveloppée d'un linceuil de mort. Les trois-quarts de la ville n'existaient plus, et ses pauvres habitants, dispersés, se voyaient menacés d'un ordre d'évacuation, les obligeant à chercher au loin, dans l'inconnu, un abri incertain et sans doute aussi transitoire. Leurs coeurs se serraient à la pensée de quitter ces ruines auxquelles ils s'accrochaient encore comme aux seuls vestiges d'un heureux passé. Alors, un assaut vers le Ciel fut décidé et une fervente neuvaine de prières s'ouvrit, le lendemain 12, devant le Saint-Sacrement exposé. A sa clôture, le 20 juillet, devant une belle assistance, accourue de toutes les campagnes avoisinantes, les trois curés de la ville, dont deux avaient vu leur église détruite, prononcèrent un voeu à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, s'engageant, inconditionnellement à célébrer, chaque année, très solennellement, sa fête du 30 septembre, conviant tous leurs paroissiens à une procession de ses reliques, se déroulant de la cathédrale à la Basilique.

Les Carmélites restent à Lisieux

L'ordre d'évacuation fut ajourné, sinon rapporté. D'ailleurs, devant le rapprochement de la bataille de Normandie, par une attention très délicate de la Providence, les directeurs du secours national de Paris mirent d'eux-mêmes à la disposition des Carmélites de Lisieux, plusieurs camions pour les transporter à Paris, avec les reliques principales de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Beaucoup d'amis parisiens insistaient pour que cette offre fut acceptée, mais il sembla aux Religieuses, comme aux prêtres, leurs conseillers, que leur devoir était de tenir à Lisieux jusqu'à l'extrême limite possible, au risque de perdre les facilités de transfert qui leur était proposées. C'était un acte de foi presque héroïque, étant donné l'intensité de la défense allemande sur Caen; mais il fut fait même avec joie, tant il y aurait eu déchirement de s'éloigner du Carmel de Lisieux.

Une seconde neuvaine, de rosaire perpétuel cette fois, marqua la préparation à la fête de l'Assomption. Que de centaines de milliers d'Ave montèrent vers la Reine du Ciel, de la crypte ou des divers cantonnements de la région pour obtenir la fin du cauchemar où nous vivions tous.

La très Sainte Vierge prit en pitié ses enfants. Le bruit courait que l'armée allemande se repliait en partie sur ses lignes de défense.

Demande du Très Saint-Père

Une source de réconfort soutenait les coeurs. C'était l'annonce faite par les diverses radios de la demande du Souverain Pontife aux belligérants de respecter les édifices religieux subsistant à Lisieux et particulièrement le Carmel et la Basilique.

En fait, le grand quartier général allemand, le 16 août, réclama à la sous-préfecture de Lisieux des précisions sur les dits édifices et l'on s'empressa de les lui fournir, en mettant l'accent sur le caractère international du culte de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et l'intérêt porté par l'univers entier à ses sanctuaires lexoviens. Mais la Kommandantur qui reçut ces réponses dut partir précipitamment et l'on ignora la suite qu'elle put donner à l'affaire.

La bataille de Lisieux

La bataille de Lisieux s'ouvrit le 19 août par des tirs d'artillerie de plus en plus rapprochés. La première nuit, un obus perça la clôture du Carmel, atteignit les communs, écroulant le toit du lavoir et transperçant portes et fenêtres du couvent. On put, heureusement, le lendemain, camoufler cette brèche qui aurait livré le monastère au pillage.

Lisieux devient un abri

Dans la nuit du lundi 21 au mardi 22, grand émoi dans la crypte, où tout un afflux de gens des campagnes était venu chercher un plus sûr abri. Deux cents soldats allemands arrivèrent à l'improviste, demandant à y coucher. Sur la déclaration que la crypte servait à des réfugiés, femmes et enfants, ils acceptèrent d'aller camper, pour quelques heures, dans la Basilique supérieure, mais on ne pouvait se défendre d'un vif sentiment de crainte si le service d'espionnage y trahissait leur présence. Le lendemain ils occupaient encore, avec leur matériel, les abords de la Basilique. Une brume épaisse et vraiment providentielle masquait heureusement Lisieux à la surveillance des avions.

Arrivée des chars d'assaut anglais

Le mardi 22, dans la soirée, les premiers chars anglais arrivèrent et rencontrèrent une résistance inattendue de quelques éléments ennemis. Des mitrailleuses allemandes étaient postées sur le parvis, le sous-parvis et les terrains voisins. Un tir serré s'ensuivit entre elles et les chars anglais, massés à la gare, au pied de la colline. Le crépitement de la mitrailleuse était infernal doublé par la résonnance de la crypte. En outre de grosses pièces d'artillerie échangeaient leurs engins puissants au-dessus de la Basilique et, pendant la cérémonie quotidienne du soir, un obus allemand tomba dans une des cours d'accès de la crypte, culbutant d'énormes blocs de granit. On eut dit que la Basilique s'effondrait sur nous. Plusieurs autres obus échouèrent sur le parvis et le sous-parvis, détériorant les murs et marches de granit.

Un autre danger nous attendait le lendemain soir. Dès leur entrée massive dans Lisieux, les Anglais demandèrent à installer un poste d'observation dans la lanterne du dôme. Ils y ajoutèrent même un fusil mitrailleur. Mais, après quelques heures, ils abandonnèrent la position.

Les Alliés devaient raser la Basilique

Notre Sainte veillait sur sa Basilique, et nous en eûmes une preuve tangible lorsqu'au lendemain du combat un officier anglais auquel on faisait observer que la demande du Saint-Père ne semblait pas avoir été prise en considération, nous déclara: "La Basilique, mais elle devait être rasée. Nous avions reçu l'ordre de la détruire, car on nous avait dit qu'elle abritait des Allemands; le tir était déjà pointé sur elle, lorsque quelqu'un nous assura qu'elle ne contenait pas de soldats. Ne voulant pas agir à la légère pour détruire un pareil monument, nous avons envoyé à plusieurs reprises des estafettes pour s'assurer qu'il n'y avait pas de troupes cachées ici. Devant l'évidence, il y eut contre-ordre, mais vous l'avez échappé belle."

La libération de Lisieux

Après 48 heures d'une forte lutte d'artillerie, Lisieux fut enfin libérée et, des âmes, montait une fervente reconnaissance, car il y avait eu relativement peu de victimes, et aucune parmi le groupe important de la crypte.

Le dimanche 27, les Carmélites, après une cérémonie émouvante d'action de grâces, rejoignaient leur Monastère, escortant la Châsse de leur petite Sainte qu'une foule nombreuse suivit jusqu'à la Chapelle du Carmel.

Avec quelle allégresse les Moniales reprirent leur vie claustrale de prière et de silence. Les lieux sanctifiés par leur angélique Soeur étaient saufs dans leur ensemble, en dépit de sérieuses réparations de détail. Le pèlerinage aussi était conservé dans ses parties essentielles; la Châsse, la Chapelle, la Basilique et aussi "Les Buissonnets", bien que ceux-ci aient été encerclés de plusieurs bombes, dont heureusement certaines n'éclatèrent pas.

Reprise du pèlerinage

Tout aussitôt, on put constater la reprise du pèlerinage, que la carence presque totale des moyens de locomotion rend plus touchante. Citons seulement cet exemple d'une femme âgée, venue à pied des environs de Falaise, avec sa fille marchant peids nus: "Nous avions fait le voeu de ce pèlerinage à sainte Thérèse, si nous étions sauvées, dirent-elles très simplement. Nous ne savions pas ce qui restait de Lisieux, mais qu'importe. Nous voulions au moins prier sur les pierres du Carmel dans le cas où il aurait été détruit. Souvent, nous voyant marcher péniblement et bien fatiguées sur les routes encombrées, des camions anglais s'arrêtèrent pour nous offrir de nous transporter. Nous avons toujours refusé, répondant que nous accomplissions un voeu à sainte Thérèse". "C'est beau, Mesdames, disaient les soldats". "Nous sommes bien lasses, mais si contentes d'avoir rempli notre promesse".

La chère petite Sainte ne cesse de recevoir des témoignages de gratitude et Lisieux sera plus que jamais l'un des pôles spirituels des âmes. Sur ces ruines matérielles refleuriront des roses de grâces pour la sainte Eglise et pour le monde entier.

La paroisse St-Eugène

Presse catholique

Le dimanche 18 février, le R.P. P. Aubin, O.M.I., prêchait aux deux messes sur "l'oeuvre de la presse catholique". Son but est compris dans les trois C, à savoir: catéchiser, aussi corriger et compléter les nouvelles. Impossible de garder une mentalité française et catholique sans un journal français et catholique.

Le mardi suivant le Rév. Père visitait la grande classe (grades 7 et 8) pour renseigner nos futurs propagandistes sur les méthodes à suivre dans la vente de l'abonnement.

Caisse Populaire

Le 21, M. l'abbé A. Couture répondit à notre invitation et vint causer avec les membres de la Caisse. Après une courte repasse des grands principes, M. l'abbé répond aux questions posées par les membres et nous en venons au but de la soirée: signer l'application pour obtenir la charte. Merci à M. l'abbé Couture de l'intérêt qu'il nous porte.

Soirée

Dimanche dernier la compagnie Canadien Pacifique nous présentait par l'entremise de M. Henri d'Eschambault, un beau film en couleur sur le Canada. Nous apprécions cette bienveillance.

Association d'Education

Ce soir aura lieu à l'église, 992, chemin Ste-Marie, la soirée patriotique de l'Association d'Education. Les enfants répéteront leurs chants du festival. Nous y annoncerons les résultats. Un membre de l'exécutif adressera la parole.

Décès

M. Cyrille Cadotte, célibataire, âge de 81 ans, est mort subitement le 19 février. Les funérailles ont eu lieu le jeudi suivant.

Un autre français est condamné à mort

PARIS—Le tribunal spécial de Paris a condamné à mort André de Messines, chef de la propagande de la Légion antibolchévique, formée pendant l'occupation, sous les auspices de Marcel Déat. De Messines a participé à la guerre aux Russes; l'Allemagne lui a décerné la Croix de fer. Il s'est étonné qu'on le lui reproche: "ce n'était pas nouveau, j'ai vu beaucoup d'officiers français qui portaient cette décoration." Le président lui a répliqué: "En guerre?" L'accusé a répondu: "Non, en paix." On a donné lecture d'une lettre de Messines à Hitler, qui commence par ces mots: "Mon Fuhrer".

ROME—Un incendie qui a ravagé un grand entrepôt de l'armée des Etats-Unis en Italie, tout récemment, y a détruit des uniformes et du matériel divers d'une valeur de plus d'un million de dollars, a-t-on révélé au grand quartier allié.

Profession religieuse chez les Révérendes Soeurs Grises

Le 15 février avait lieu à la Maison Provinciale des Soeurs Grises de St-Boniface, la cérémonie de la profession religieuse des voeux temporaires de Soeur Dolorès Lussier, de Mariapolis, Man., et des voeux perpétuels de Soeur Emilia Bordeleau, de Montréal, P.Q. S. Exc. Mgr Georges Cabana était assisté à l'autel de M. l'abbé L.-A. Fortin, aumônier du noviciat, et du R. P. Pierre, O.F.M., Cap., curé de la paroisse du Sacré-Coeur des Belges.

Son Excellence mentionne, dans son sermon, que le "Veni Creator Spiritus" est d'ordinaire récité ou chanté au commencement de toutes ces cérémonies de religion afin d'implorer les lumières et les grâces du Saint-Esprit, pour éclairer, fortifier et protéger les âmes dans le travail de leur sanctification. Car "tout chrétien est appelé à la perfection qui mène au salut, puisque à tous s'applique ce mot de l'Evangile: "Soyez parfait comme votre Père céleste est parfait".

Mais dans la vie religieuse, c'est la vie de perfection sans limite et sans restriction qu'il faut vouloir. Or, les voeux aident l'âme à se libérer plus aisément et plus parfaitement des trois attaches d'ici-bas: sacrifier au bon Dieu les biens extérieurs du monde par la pauvreté; surmonter toutes les passions ou les désirs de la chair et des sens par la chasteté; sacrifier son jugement propre et sa volonté personnelle par l'obéissance. On devient ainsi comme "un holocauste entre les mains du bon Dieu". Et Son Excellence d'ajouter "qu'il est plus agréable à Dieu et plus meritoire pour l'âme d'accomplir des actes d'amour, par les voeux que dans tout autre état de vie".

La Rév. Soeur Bordeleau

Soeur Bordeleau, atteinte de tuberculose et patiente du Sanatorium de St-Boniface, depuis tout près d'un an, prononça ses voeux et reçut son anneau de professe perpétuelle, couchée dans un lit de malade, tout à côté du choeur. D'une voix ferme et toute heureuse, elle s'est vouée au service de Jésus, par l'apostolat de la prière et du sacrifice, en attendant que la santé revienne meilleure, si tel est le bon plaisir du Divin Maitre.

Ce même jour, à la Maison Mère de Montréal, deux jeunes Soeurs Grises du Noviciat de St-Boniface y prononçaient leurs voeux perpétuels: Soeur Anna Leclair, de Lampman, Sask., et Soeur Bernadette Pitre, de Ru[s]tico, Ile du Prince-Edouard.

Assistaient à cette cérémonie: Mgr Henri Bernard, P.D., et R.P. Willibrod, O.F.M.cap., abbés D.-M. Beauregard et Primeau, et le Rév. Frère directeur des Frères Maristes du Collège de St-Boniface.

Communiqué.

Echos du Cercle local de France Combattante

Le cercle St-Boniface et Winnipeg tiendra sa réunion mensuelle, lundi soir 5 mars, à [...] heures, au Cercle Ouvrier. Tous nos membres sont spécialement invités, la réunion sera intéressante. M. le consul de France nous honorera de sa présence et nous causera quelques instants. D'autres surprises nous sont réservées.

Réponses au Casse-tête

1. Calepin.
2. Idéal.
3. Précipice.
4. Fuyard.
5. Eloquence.

La Liberté et le Patriote

LA LIBERTE — Fondée en 1913 — *Organe des Franco-Canadiens du Manitoba.* — WINNIPEG, MAN.

LE PATRIOTE DE L'OUEST — Fondé en 1910 — *Organe des Franco-Canadiens de la Saskatchewan.* — PRINCE-ALBERT, SASK.

Journal hebdomadaire fusionné en 1941

Publié par la CANADIAN PUBLISHERS LIMITED
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.
Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.
Téléphone: 21 817.
Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50; Autres pays, $3.00.
Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard mercredi matin à 8 h. 30 et être adressée au Rédacteur. La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg, Man.

Pie XII, Pape de la Paix

Le 2 mars 1939, le Secrétaire d'Etat du regretté Pie XI, Em. le Cardinal Eugène-Marie-Joseph-Jean Pacelli (né 2 mars 1876, à Rome même) était élu Pape de la sainte Eglise, au premier jour du Conclave des Cardinaux; il prenait aussitôt le nom de Pie XII, et gardait pour devise les trois mots: "Opus justitiae pax"; "La paix est oeuvre de justice".

"On saluait en Pie XII le 'Pape de la Paix', la seule autorité qui put épargner au monde, s'il était possible, l'horreur d'une nouvelle guerre générale. Et dès le lendemain, le 3 mars, Pie XII, dans son premier message au monde, se posait en champion de la paix." Le chanoine A. Fortin, dans son sermon du 10 mai 1942, ajoute un peu plus loin: "Une voix cependant domine le fracas des batailles; c'est la seule d'ailleurs qui ait l'autorité et la puissance de se faire entendre, la voix de Pie XII." (Tract no 307)

Pour célébrer, avec toute la piété filiale possible, dimanche prochain, le 4 mars, le "Dimanche du Pape", nous aimons rappeler les deux anniversaires que Notre Saint-Père doit commémorer aujourd'hui même dans la Cité Vaticane, le sixième anniversaire de son élection au Souverain Pontificat, et le soixante-neuvième de sa naissance.

Sans vouloir redire que "le Pape est toujours l'ami de la paix; il est sur la terre le Vicaire de Jésus-Christ, l'Auteur et le Prince de la Paix qui a apporté au monde le grand bienfait de la paix" (voir la Lettre Pastorale de l'Episcopat canadien du 18 janvier 1942), nous croyons opportun de mentionner ici ce que d'aucuns ont proclamé maintes fois depuis six ans surtout, que Pie XII, plus que tout autre Pape, s'est fait le propagandiste constant et inlassable de la paix, ne laissant passer aucune occasion d'en signaler la nécessité et l'importance, comme il le déclarait dans sa lettre du 3 avril 1940, au Cardinal Maglione: "Nous n'avons laissé de côté aucun moyen en notre pouvoir,—dans Nos documents et Nos discours ainsi que dans Nos entretiens et Nos démarches—pour exhorter de rétablir la paix..." Déjà, le 7 janvier 1940, s'adressant au Président Roosevelt des Etats-Unis, en parlant de ce qu'il appelle "la nostalgie de la paix", S. S. Pie XII ajoutait: 'Comme vicaire sur terre du Dieu de la paix, dès le début de Notre pontificat Nous avons consacré Nos efforts et Nos initiatives, d'abord au maintien de la paix, puis à son rétablissement."

Que de citations et de preuves il serait facile de recueillir dans ses divers Messages à l'univers, soit à l'occasion de Noël (1939-1941 et 1944), soit à l'occasion des tristes anniversaires de la guerre actuelle (septembre 1943 et 1944), soit aussi dans ses multiples allocutions et discours, pour confirmer sans cesse son "insistante invitation" pour la paix. "La paix, dit-il, le don le plus beau de Dieu qui dépasse tout sentiment; la paix que tous les hommes sensés et sages ne peuvent pas ne pas désirer; la paix qui est le fruit de la justice et de la charité."

Malgré tous ces témoignages irrécusables et conservés par tant d'écrits remarquables,—plus tard l'histoire de l'Eglise nous en donnera plus d'un volume précieux,—n'est-il pas triste et très affligeant de voir et de constater l'accusation fausse et mensongère qui trouve hélas! une publicité trop facile et malsaine, en beaucoup de journaux de propagande insidieuse et pénible, que Pie XII dévoilait, dans son mémorable discours aux ouvriers, la veille de la Pentecôte, en 1943: "Ainsi, disait-il, une propagande d'esprit antireligieux répand le bruit parmi le peuple,—surtout parmi les masses ouvrières—que le Pape a voulu la guerre, que le Pape maintient la guerre et fournit les moyens pour la continuer, que le Pape ne fait rien pour la paix. On n'a peut-être jamais lancé calomnie plus monstrueuse et plus absurde! Peut-on donc ne pas savoir, ne pas voir, ne pas constater que Nous Nous sommes, plus que nul autre, par tous les moyens dont Nous disposions, opposé au déchaînement, puis à l'extension de la guerre, et que personne plus que Nous n'a incessamment lancé l'appel: Paix! Paix! Paix! Que personne n'a, comme Nous, cherché à diminuer les horreurs de la guerre."

Nous savons qu'une telle propagande continue malheureusement de se faire, en plusieurs pays de l'univers, et c'est ce qui doit nous porter à prier davantage dans les intentions de Pie XII, et à souffrir avec lui.

Quand on solennisa, en 1942, par une "Semaine Papale", le vingt-cinquième anniversaire de la consécration épiscopale du Pape actuel,—il fut consacré archevêque de Sardes, le 13 mai 1917, dans la chapelle Sixtine, par le Pape Benoit XV,—Nosseigneurs les Evêques du Canada nous ont expliqué, dans leur Lettre Pastorale collective "Nos devoirs envers le Souverain Pontife:

"Le devoir de l'amour envers le Pape;
"Le devoir de soumission au Pape;
"Le devoir de la prière pour le Pape."

On peut y relire, avec profit, les raisons qui motivent ces trois sentiments d'attachement filial qui sont le respect, la soumission et l'amour nous inspirant sans cesse les plus ardentes prières et la plus ferme confiance en faveur de Sa Sainteté Pie XII dont "l'angélique piété et la bonté rayonnante" attirent et gagnent tous les coeurs.

Que le Seigneur Jésus, Prince de la Paix, garde encore longtemps à notre pauvre univers si profondément bouleversé et si lamentablement ravagé par une guerre sans nom, Notre Saint-Père Pie XII, Pape de la Paix.

Léonide PRIMEAU, ptre

Propagande politique dans les écoles de la Sask.

Les commissaires de la Saskatchewan, lors de leur récent Congrès à Saskatoon, ont manifesté clairement et énergiquement leur opposition à toute propagande politique dans les écoles de la province. Ils ont adopté une résolution, qui prie le gouvernement de leur soumettre les changements au curriculum des écoles publiques. De fait, le gouvernement se propose d'insérer de nouvelles matières dans le curriculum des "High Schools". L'édition modifiée de ce curriculum serait prête en 1946.

Les commissaires ont absolument raison de craindre l'influence politique à l'école; ils ont aussi un droit imprescriptible d'exiger que le gouvernement soumette à leur approbation toute modification au programme des études. Les commissaires sont les mandataires des parents à qui Dieu a confié l'éducation des enfants. Nous savons par expérience que la politique est une mauvaise école d'éducation. Les jeunes connaîtront assez tôt les rouages de cet organisme qui brise tant d'idéals.

Tout dernièrement, un principal d'école de Wilkie, M. Neatby, a protesté publiquement contre la diffusion d'une pièce de politique à tous les instituteurs et institutrices de la Saskatchewan. Sa lettre a été publiée dans la presse provinciale. L'auteur accuse le gouvernement de faire de la propagande politique dans les écoles. Cette conduite de la part des autorités a provoqué une réaction énergique chez les gens sensés. Naturellement le gouvernement a répondu que l'article de M. Fines, trésorier provincial, n'était pas un document politique, mais tout simplement une mise au point, et un moyen de renseigner le public sur une question de brûlante actualité, le malentendu entre le fédéral et le provincial au sujet du règlement de la dette occasionnée par les avances garanties aux fermiers par les deux administrations relativement aux grains de semence. L'article a pour effet de justifier l'attitude du gouvernement provincial.

Le gouvernement provincial peut invoquer toutes sortes de raisons pour atténuer l'effet de cette propagande; il n'en reste pas moins vrai que sa conduite soulève toute une nuée de soupçons, qu'il ne réussira pas facilement à déloger de la tête des gens intelligents. D'ailleurs, dans sa défense, M. Fines affirme implicitement qu'il se servira des instituteurs pour renseigner le public sous prétexte que le gouvernement libéral contrôle les mediums d'annonce et de publication. Puis il ajoute que les libéraux ont distribué des pamphlets et des documents politiques dans les écoles.

La propagande politique dans les écoles est déplacée, de mauvais goût, et peut être très funeste à la classe étudiante, peu importent les idées de parti qui violent l'enceinte sacrée où se moule l'âme de la jeunesse. Le communisme et le nazisme ont été implantés en Russie et en Allemagne par les écoles. Le socialisme tâche d'utiliser lui aussi la même méthode.

Personne n'ignore que la politique, telle qu'elle se pratique à notre époque, est un art dégénéré. Elle est donc un sujet peu édifiant qu'il faut à tout prix soustraire à l'intelligence des enfants et des jeunes étudiants des écoles primaires et secondaires. Du reste, la politique serait-elle irréprochable, ses parrains ne seraient nullement autorisés à la prôner dans les écoles. Ce n'est pas la place ni le moment opportun.

Tout récemment, les enfants d'une école de Prince-Albert ont reçu chacun une copie du "Commonwealth", organe partisan de la C.C.F., qui contenait la photographie des ministres d'un cabinet provincial. Le portrait des ministres dans les cahiers documentaires était le motif avoué, mais c'est intentionnellement ou non, un moyen de faire pénétrer un organe de parti dans les écoles et les familles. Du moins certaines personnes le pensent. Ne sommes-nous pas d'ailleurs à l'époque du camouflage!

Au Congrès des commissaires, M. J. Currie, de Vonda, a révélé que le gouvernement distribuait de la littérature aux instituteurs. Il n'y a pas de mal à distribuer de la littérature aux instituteurs si elle est saine et destinée au perfectionnement intellectuel et moral. Mais, pour M. Currie, cette documentation n'a qu'un but: "endoctriner les élèves des grades 11 et 12 et leur inculquer les idées des maîtres-penseurs du gouvernement, afin qu'ils puissent demain, comme instituteurs et institutrices, les enseigner à la jeunesse."

C'est une accusation sérieuse. Si elle est fondée, elle indique que le gouvernement veut embrigader la jeunesse, afin de s'installer à demeure aux leviers de commande.

Dieu nous préserve d'un tel danger! Défendons l'école, afin qu'elle ne devienne pas, par l'action tutélaire de l'Etat, une "école régimentée, brimée, roulée dans le torrent de l'incrédulité agressive et de la démocratie corrompue".

J. V.

Un nouveau défi des Polonais de Londres

LONDRES — Le général Wladyslaw Anders a été nommé commandant de toutes les forces polonaises relevant du gouvernement polonais en exil à Londres.

Anders a immédiatement publié un ordre du jour dans lequel il a fait savoir que l'heure présente est "la plus terrible de la Pologne" et que les forces polonaises à l'étranger ont à envisager la "plus grande tragédie de notre nation".

La nomination du général Anders a été annoncée la veille même du discours que doit prononcer le premier ministre Churchill aux Communes, pour expliquer la décision de la conférence tripartite sur la Pologne. On y voit un nouveau défi du gouvernement du premier ministre Tomas Arciszewski à l'endroit des trois grands chefs alliés.



"Donnez généreusement à la Croix-Rouge"

Billet du vendredi

HENRI BÉRAUD

Collaboration spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Le procès retentissant d'Henri Béraud à Paris, et les condamnations qui suivirent, redonnent de l'actualité au second volume de ses souvenirs: **Qu'as-tu fait de ta jeunesse?** réédité il y a quelques mois à Montréal. (1) Béraud publia ce livre en 1941, pendant l'occupation allemande. Dans le même temps, il continuait sa collaboration à l'hebdomadaire **Gringoire**, qui lui valut les embarras que l'on sait. Il en touchait, dit-on, environ $12,000 par an. On l'accusa de trahison et de complicité avec l'ennemi, à cause de ses articles de chaque semaine, répandus à quelque 700,000 exemplaires. Nous ne saurions nous prononcer pour ou contre Béraud, ignorant tout, sinon par quelques échos lointains, des écritures qui amenèrent son arrestation sous le régime de Gaulle. Un détail de sa défense arrête toutefois. Le journaliste ne nia point les articles reprochés, mais il précisa que ceux-ci étaient dirigés contre l'Angleterre et les Anglais, qu'il avait toujours détesté l'Angleterre et les Anglais, qu'il écrivait avant la guerre contre l'Angleterre et l'Anglais, et qu'il continua par la suite. Même les anglophiles les plus authentiques peuvent admettre que, pour un Français, la haine de l'Anglais ne constitue pas nécessairement un crime de trahison à l'endroit de la France. Et quand la condamnation à mort, d'abord prononcée contre Béraud fut commuée en emprisonnement à perpétuité, le bruit se répandit qu'il y avait eu intervention du gouvernement de Londres en faveur du condamné. Il est possible. Dans les circonstances, le geste parait logique.

*

Henri Béraud aura été l'un des plus redoutables polémistes de la France contemporaine. Cela étonne quand on songe à l'homme, qui n'a sûrement pas le physique de l'emploi. Béraud est un grand et gros garçon jovial, qui flotte dans ses vêtements, se plaît même à se proclamer obèse. N'écrivit-il pas un roman, **Le Martyre de l'obèse**, pour dire ce que pense et ressent un homme trop gras, toujours en sueurs, haletant, sans cesse à la recherche de son souffle, en face du spectacle du monde? Cette oeuvre lui valut d'ailleurs en 1922, en même temps que **Le Vitriol de lune**, le prix Goncourt. Une caricature de l'époque signala l'événement avec esprit. Elle représentait un énorme Béraud recevant son prix, et la légende se lisait comme suit: "Celui-là, on ne dira pas qu'il s'est aplati pour l'obtenir." Béraud naquit à Lyon, en 1885. Fils d'un boulanger qui tenait boutique à l'enseigne de **La Gerbe d'Or**, il fit longtemps le désespoir de ce brave homme. Malgré le peu d'enthousiasme paternel, il quitte le collège à quinze ans pour gagner sa vie et n'y réussit que médiocrement. Il se distingue dès lors par son débraillé, son inconstance, sa paresse et la soif jamais étanchée de s'amuser. Il exerce une dizaine de métiers, qu'il abandonne l'un après l'autre. Il devient pendant un temps dessinateur pour la soierie et en garde le goût de la peinture. Dans son appartement de Montmartre, rue Rochechouart, on pouvait voir avant la guerre de bonnes toiles modernes, parmi lesquelles, ça et là, un tableau de Béraud lui-même. A la guerre de 1914-18, Béraud fut soldat comme tout le monde. Après la guerre, il se mit à courir le monde en qualité de journaliste

*

Il fut longtemps reporter, un de ces reporters extraordinaires qui flairent de loin la nouvelle et cherchent à devancer les événements. "Vagabond des capitales", écrit-il, j'ai vu les souverains dans leurs palais, les dictateurs dans leur solitude, les conspirateurs dans leurs cachots, les politiciens dans leur couloir, les diplomates dans la poussière des ambassades, et les grands hommes dans la misère de leur gloire." Au retour de ses voyages, Béraud se réfugiait dans son pied-à-terre de Montmartre, mi-atelier et mi-appartement, ou dans son ermitage estival de Saint-Clément-les-Baleines, dans l'île de Ré. A Paris, il menait la vie la plus désordonnée, passait les nuits debout et ne dormait le jour que quelques heures. Il disait un jour à André Billy: "Je mène à Paris l'existence imbécile d'un notaire provincial en goguette. Que veux-tu! j'ai toujours été noctambule. Je ne peux pas me coucher, c'est plus fort que moi." Il connaît tout le monde, a vu la plupart des pays, a conversé avec tous les grands de la terre. Il faut dire que l'homme ne manque pas d'aplomb. Un jour, voulant assister à une réunion de diplomates d'où les journalistes étaient exclus, il s'habilla comme ces messieurs et, le haut-de-forme à la main, se donna simplement comme l'un d'eux. Les cerbères de la porte n'osèrent pas demander ses lettres de créance à un personnage aussi imposant. Le lendemain, son journal était le seul de l'Europe à publier un compte rendu de la conférence. Béraud raconte ces choses, et beaucoup d'autres, dans **Le flâneur salarié**. Il publia ses souvenirs d'enfance dans **La Gerbe d'Or**, titre qui s'imposait, et il les continue dans **Qu'as-tu fait de ta jeunesse?** qui nous conduit jusqu'à 1914. La suite viendra-t-elle? Car Béraud a peu raconté encore sa vie de journaliste, de polémiste et de pamphlétaire.

L'ILLETTRE.

(Reproduction interdite)

(1) Editions Variétés

Un protestant loue l'unité de l'Eglise

MONTREAL — "Je désirerais que l'Eglise protestante à travers le Canada ait l'unité de but et la clarté d'expression de l'Eglise catholique romaine", a déclaré ces jours derniers, au banquet de la Montreal Boys' Association, le capitaine-révérend Norman B. Rawson, de la Centenary United Church, Hamilton, Ont.

Le capitaine Rawson, chargé d'aller en Europe l'automne dernier pour y recueillir des renseignements au nom du comité national des finances de guerre, a fait le voyage avec le cardinal Villeneuve, et c'est en relatant sa tournée qu'il a fait la déclaration ci-dessus.

Le conférencier a parlé de la fermeté et des souffrances des peuples de l'Angleterre et de l'est de l'Europe, de la bravoure et de l'habileté des soldats et aviateurs américains qu'il a rencontrés, des Russes, dont il admire le génie militaire sans approuver la politique soviétique. "Staline et ses Russes", a-t-il déclaré, "ont tué plus d'Allemands que nous tous réunis."

Mussolini sera jugé et exécuté

WASHINGTON — Mussolini "subira un procès et il sera certainement exécuté" au nom du peuple italien, s'il est fait prisonnier, a déclaré le nouvel ambassadeur d'Italie, Alberto Tarchiani. "Je suppose que les fascistes obstinés vont se réfugier en Allemagne, à moins que celle-ci ne soit envahie auparavant", a ajouté l'ambassadeur. Il a assuré que les autorités italiennes vont tâcher de faire juger tous les chefs fascistes.

COUT DES ALLOCATIONS FAMILIALES AU N.-B.: $11,612,176 PAR AN

ST-JEAN, N.-B. — Le ministre de la Santé, l'hon. M. Brooke Claxton, a déclaré ici que les allocations familiales s'élèveraient annuellement à environ $11,612,176, au Nouveau-Brunswick.

Il a taxé "de ridicule et de stupide" les personnes qui s'opposent à ce plan.

L'intervention de l'Etat et la nationalisation

(Suite)

La nationalisation est une forme d'intervention de l'état qui touche de près à la propriété privée. La nationalisation, avant même de savoir si cette solution est opportune sur le plan purement économique, pose donc un problème moral. Traitons d'abord l'aspect moral pour analyser sa légitimité; nous étudierons plus loin son aspect économique pour juger de son opportunité. Evidemment c'est surtout au sujet de la propriété privée que la légitimité de la nationalisation soulève des difficultés. Il faudra apporter les distinctions voulues. D'abord, qu'est-ce que le droit de propriété? Qu'est-ce que le Bien Commun? Puis, la nationalisation va-t-elle contre le droit de propriété? Quand va-t-elle contre ce droit? Quand se justifie-t-elle en stricte morale?

Certes on a commis, au nom de la propriété privée, bien des abus. Aujourd'hui encore, on invoque souvent le principe de la propriété privée pour justifier bien des injustices. Nous reconnaissons tout cela. Un immense prolétariat jouissant de la liberté politique mais soumis à l'esclavage économique par la grosse industrie... un prolétariat dont l'unique propriété est la force de ses bras... voilà les principales caractéristiques et le plus grand paradoxe de notre temps. Mais envers et contre ceux qui intentent aujourd'hui un procès à la propriété privée on doit répondre ceci: "Que vaut la liberté politique sans une certaine indépendance économique? Que vaut le droit de vote à l'ouvrier condamné à une vie d'esclave? Que vaudrait ce droit de vote au fermier qui ne posséderait plus sa terre mais travaillerait sur une ferme de l'Etat comme une espèce d'engagé à vie?" — Non, il n'y a pas d'indépendance stable et digne de la personne humaine sans propriété privée. La solution communiste et toutes les autres solutions plus ou moins socialistes proposées aujourd'hui qui cherchent à détruire la propriété privée, n'apportent aucune solution. Elles semblent en apporter une parce que d'un seul coup elles suppriment tant d'abus, tant de maux! Oui, mais que fera de vous l'Etat une fois qu'il vous aura tout pris? Il fera ce qu'il voudra. Mais alors il sera déjà trop tard pour protester. C'est maintenant qu'il faut voir clair.

On ne peut aborder un problème aussi épineux sans d'abord poser des principes solides nécessaires à l'orientation de la discussion. Voici quelques mots sur la justice en guise d'introduction au problème de la propriété, du bien commun et de l'intervention de l'état.

On divise la justice en particulière et générale. La justice particulière est commutative quand elle règle les rapports de personne à personne et protège les intérêts individuels bien déterminés par les transactions et les contrats; elle est distributive quand elle oblige l'autorité à distribuer les charges et les biens en proportion avec les aptitudes et les mérites de chacun, lui rendant ainsi ce qu'il est en droit d'attendre de la société. La justice générale, dite aussi légale et, plus récemment, sociale, oriente nos actions vers le bien commun de la société dont nous sommes membres. C'est, dit le P. Gillet: "La vertu qui a directement le bien commun de la société pour objet et pour fonction de régler les rapports des citoyens avec ce bien commun, qu'ils sont tenus de servir pour avoir le droit de s'en servir." (1) C'est par ce point que va s'introduire l'intervention de l'état et se justifier la nationalisation.

La propriété, comme la justice, comme toutes les manifestations et institutions de la vie humaine, présente un aspect individuel et social. C'est au sujet de ce second aspect que se pose le problème de la nationalisation. Donnons d'abord avec le P. Rutten une notion très générale de la propriété: "Le droit de propriété est la faculté que s'attribue l'homme de revendiquer l'usage personnel des créatures inférieures, conformément aux exigences de sa nature et de sa destinée." (2) Toutes choses appartiennent d'abord à Dieu, leur Créateur et l'homme créé à l'image de son Créateur participe à cette souveraineté sur la matière. Chacun en naissant acquiert les titres nécessaires au développement de sa perfection et de ses facultés. "Les biens extérieurs n'existent qu'en vue de l'appropriation humaine telle est la justification métaphysique, finaliste, du droit de propriété; tel est le noyau de la doctrine de la propriété." (3)

Composé d'une âme et d'un corps, l'homme a des exigences naturelles dont il doit tenir compte s'il veut vivre et Saint Thomas revendique pour l'homme le nécessaire pour **bien vivre** une existence normale. Ce droit s'éclaire davantage encore quand on songe que l'homme doit pourvoir à une famille. La nature humaine avec ses exigences fonde donc le droit de propriété. La raison d'être de la propriété est d'aider l'homme à atteindre sa fin. Or l'homme poursuit d'abord une fin personnelle. Il est avant tout une personne. Mais une loi aussi inflèchissable veut que l'homme soit aussi un être social, bénéficiaire d'une foule d'institutions hiérarchisées, intermédiaires entre lui et la société. D'où ce double aspect constant dans l'approbation des biens extérieurs à l'usage de l'homme: un point de vue individuel qui regarde la personne et un point de vue social qui regarde la Société et le Bien commun. Ce dualisme fondamental que l'on retrouve partout où survient la propriété: l'individuel et le social, ne renferme aucune contradiction mais les exigences de l'un et de l'autre sont toujours difficiles à concilier.

(A suivre)

Albert LeGRAND, S.J.

(1) R. P. Gillet, O.P.—Conscience chrétienne et justice socia-

(2) R. P. Rutten, O.P.—La doctrine sociale de l'Eglise, p. 87.

(3) G. Renard.—La vie intellectuelle. Sept. 1930. La pensée chrétienne sur la propriété et les inégalités qui s'ensuivent, pp. 242-270.

Photos du Canada exposées à Paris

PARIS — Samedi dernier le major-général Georges-P. Vanier, ambassadeur du Canada à Paris, a ouvert aux Champs Elysées l'exposition de photographies du "Canada en guerre", en présence de MM. Georges Bidault, ministre des Affaires étrangères de France; Jefferson Caffrey, ambassadeur des Etats-Unis; du général Joseph Koenig, gouverneur militaire de Paris; du général d'aviation Martial Valin; de l'amiral Thierry d'Argenlieu, et de nombreuses autres personnalités canadiennes, anglaises, américaines et françaises.

Le major-général Vanier a rendu hommage à la France; M. Bidault a rappelé l'amitié qui lie celle-ci au Canada. L'exposition du "Canada en guerre" circule en France depuis quelque temps sous la direction du major Georges Benoit.

Mgr Henri-Joseph Faraud

En cette année centenaire de la venue des Oblats de Marie Immaculée au Manitoba et dans l'Ouest canadien, bénissons la Providence divine de nous procurer l'avantage et le bonheur de connaître mieux et de nous rappeler les noms et le souvenir de ceux que l'histoire a déjà nommés les "pionniers des missions sauvages" de tous les Territoires du Nord-Ouest, et qui furent, personne n'osera le contester, les glorieux imitateurs de nos Saints Martyrs canadiens des premiers temps de la colonie.

Henri-Joseph Faraud, fils de Xavier Faraud et de Madeleine Faurey (descendants de noblesse), naquit le 17 mars 1823, à Gigordas, dans le Vaucluse (Avignon, France), et fut l'un des premiers élèves du premier Juniorat de la Congrégation des Oblats récemment fondé en Europe.

Ayant fait sa profession religieuse, le 14 septembre 1844, il reçoit de Mgr de Mazenod, son obédience pour le Canada, avant même d'avoir terminé ses études théologiques, et arrive à St-Boniface, le 9 novembre 1846, avec le Frère Louis Dubé, O.M.I., le premier "de cette légion d'humbles coopérateurs" des Missionnaires, que le R. P. Duchaussois immortalisera dans son livre "Les Apôtres inconnus", en disant leurs labeurs inlassables.

Le Père Faraud est ordonné prêtre ici, par Mgr Provencher, le 8 mai 1847, et va aussitôt en mission, comme compagnon du Père Aubert, à Wabassimong. Mais bientôt, le 8 juin suivant, il est envoyé à l'Ile-à-la-Crosse, où il rejoint, après 45 jours de voyage, l'abbé L.-F. Laflèche et le jeune Père Taché qui y sont fixés depuis un an seulement. Il avait appris, sous l'abbé Belcourt, la langue des Saulteux, "quelque peu" dit-on, mais il allait se perfectionner sûrement dans cette langue et la langue des Montagnais et de quelques autres tribus sauvages, durant les 42 années qu'il vont remplir sa "carrière glorieuse", il est facile d'en convenir. Car, le 8 septembre 1849, il fonde la mission de la Nativité, au lac Athabaska; en 1851, il établit celle du fort Résolution, et en 1856, il fixe le poste de l'Ile d'Orignal, au Grand lac des Esclaves. On a même écrit qu'il y fut "le premier ministre d'un culte à annoncer la bonne nouvelle". Son expérience des missions et son zèle pour l'évangélisation des sauvages l'ont signalé à l'attention de ses supérieurs, et le 8 mai 1862, il est préconisé évêque d'Anemour "in partibus" et premier vicaire apostolique d'Athabaska - Mackenzie, dont les "limites de ce nouveau Vicariat s'étendent d'un côté, aux frontières de l'Amérique russe, et de l'autre à l'océan polaire", comme on l'indiquait dans le temps passé. Il recevra la consécration épiscopale, le 30 novembre 1864, en France, des mains du Cardinal Guibert, archevêque de Tours et l'un des doyens des Oblats de cette époque

Il avait pris pour devise "Non recuso laborem"; "Je ne refuse pas le travail", et il voulut y être fidèle malgré souvent des douleurs aiguës de rhumatisme qui l'obligeaient à diminuer ses courses apostoliques. C'est à cause de cette maladie, contractée dans ses voyages pénibles des dix-huit années passées, qu'il obtint du Pape Pie IX, l'autorisation de se choisir un coadjuteur, dès son retour au Canada, en 1865, mais après avoir obtenu le consentement,—c'était la condition imposée par Rome,—de tous les missionnaires sous sa juridiction. Ainsi fut préconisée, en 1866, la nomination de Mgr Clut dont nous parlerons prochainement.

Celui-ci disait dans un rapport fait en 1879: "Le Vicariat Mackenzie est sans doute le plus pénible, le plus difficile et le plus pauvre de toutes les missions confiées à notre Congrégation; je puis même ajouter, sans crainte de me tromper, de tout l'univers." Dès l'année 1873, Mgr Clut avouait "qu'il faut, pour se livrer aux travaux de cette mission (Athabaska-Mackenzie), un courage héroïque... Grâce à Dieu, ajoutait-il, nos Pères de ce Vicariat n'ont pas été au-dessous de leur vocation; mais la santé de plusieurs n'a pu résister à des fatigues excessives, rendues plus meurtrières et plus pénibles par un climat horriblement froid, par les privations et souvent par l'insuffisance d'une nourriture même grossière."

Rien d'étonnant si l'on rencontre cette autre affirmation, concernant Mgr Faraud, celle-là "qu'il était souvent tourmenté de douleurs aiguës qui l'empêchaient de voyager". N'oublions pas qu'il est dit de ce digne prélat, qu'il fut toujours "remarquable pour les déshérités de la fortune, par ses aptitudes pour les travaux d'ordre matériel, et par sa grande prévoyance et sa sollicitude pour les besoins temporels de son pauvre Vicariat... Il est certain qu'il avait le génie des affaires. Aucun détail ne lui échappait. Au physique, il était de taille moyenne et plutôt voûtée. Homme d'une force peu commune pour sa taille."

Mgr Faraud fit venir les Soeurs Grises de Montréal pour fonder leur école-mission de Providence, en 1867; ce fut la première, croyons-nous, dans le Grand Nord, et les noms des Soeurs Lapointe, supérieure, Brunelle, Michon, St-Michel des Saints et Ward peuvent être inscrits ici, puisque ces "Femmes héroïques" ont partagé les épreuves et les sacrifices, ainsi que les privations et les douleurs du premier Vicaire Apostolique qui restait là.

En 1889, Mgr Faraud vint au premier Concile de St-Boniface, et parce qu'"accablé d'infirmités, il était resté auprès de son métropolitain, lui avait donné sa démission comme vicaire apostolique d'Athabaska-Mackenzie, au commencement de 1890.

"Malgré les soins dont il fut entouré, il déclina rapidement et le matin du 26 septembre 1890, à l'âge de 67 ans, il rendit son âme à Dieu, après une maladie dont il avait vaillamment supporté les souffrances", nous raconte le R. P. Morice, dans son Histoire de l'Eglise de l'Ouest canadien.

La maison qui existait où se trouvait l'ancien Hôpital St-Roch, devenu résidence des employés de l'Hôpital St-Boniface, fut la demeure où habitait alors ce grand Missionnaire dont le corps repose dans le soubassement de la Cathédrale de St-Boniface.

Léonide PRIMEAU, ptre

La Suède décide de rester neutre

STOCKHOLM—On croit savoir que la politique de neutralité de la Suède n'a pas été changée par la déclaration de guerre de la Turquie à l'Axe. Le ministre des Affaires étrangères n'a fait aucun commentaire, mais selon d'autres sources bien informées, on croit savoir que la Suède n'a pas reçu d'ultimatum pour déclarer la guerre à l'Axe, comme condition de la participation à la conférence de San Francisco.

SAINT-BONIFACE

A l'Archevêché

La semaine dernière a eu lieu à l'Archevêché la journée sacerdotale de février. M. Emile Couture, directeur de la colonisation pour Québec au Canadien National, a été le conférencier principal. Il a parlé de la colonisation dans Québec et donné des chiffres bien intéressants. Il a aussi parlé du rétablissement des démobilisés après la guerre. Le R.P. L. Mailhot, recteur du Collège, a entretenu les prêtres de la situation du Collège de St-Boniface.

A la cathédrale

Mois de St-Joseph

Durant le mois de mars des prières à St-Joseph seront récitées soit à la cérémonie du soir, quand elle a lieu, ou à la messe du matin.

Denier de St-Pierre

Dimanche prochain on fera la quête pour le Denier de St-Pierre. Des enveloppes spéciales seront mises dans les bancs, à cet effet.

Contribution à l'église

On fait un appel spécial cette année pour réduire la dette de la cathédrale. Il y a plus d'argent que de coutume et les paroissiens sont encouragés à faire tous leur devoir. Un nombre trop considérable de paroissiens ne fournissent pas leur part et n'ont pas leurs enveloppes. Cependant on souligne qu'il y a progrès depuis qu'on a fait cet appel.

Radio et Association d'Education

La perception en faveur de ces deux oeuvres a été un succès; elles ne se sont pas nui, comme on aurait pu le craindre. La perception pour la radio a dépassé le $12,000. et celle pour l'Association (faite par les élèves de l'Académie Provencher) a dépassé $1,100.

Chapelle Ste-Marie

Partie de cartes

Il y aura, le 9 mars prochain, une partie de cartes à la chapelle Ste-Marie. Nous invitons cordialement tous nos amis à assister à cette partie de cartes qui sera suivie d'un programme récréatif intéressant.

* * *

Le vendredi de chaque semaine, nous avons pendant le Carême, un exercice religieux à 7 h. 30 p.m., à la chapelle, et les paroissiens ont appris avec plaisir qu'on y installera sous peu un Chemin de Croix.

Comité des oeuvres paroissiales

Emission radiophonique importante

Le président de la Commission des prix en temps de guerre, M. Donald Gordon, adressera la parole à un club de dames canadiennes-françaises à Toronto. Le sujet de cette émission sera: "Le contrôle des prix en temps de guerre". Son conseiller spécial, l'honorable sénateur Cyrille Vaillancourt, parlera en français le même jour. On demande à tous les intéressés d'être aux écoutes mardi prochain le 6 mars, à 3 h. 30 (heure centrale).

* * *

Les districts nos 17 et 18, sous la direction de Mmes J.-A. Lavoie et I. Mercier, et de leurs aides, Mmes Eloi Bibeau, J.-C. Rémillard, R. Nault, J. Gauthier et Camajou, ont rapporté $95.00. Les prix furent nombreux, grâce au dévouement des organisatrices, et la soirée fut un succès. Le programme musical fut intéressant: Mlle Rose-Marie Langelier exécuta deux morceaux de piano, Mlle Lillian Bergeron et Mlle Mimie Mercier, chacune une récitation, Mlle Thérèse et Arthur Lavoie, un duo de guitare et d'accordéon. Ces artistes furent applaudis. Le comité remercie les organisatrices, les donateurs de prix et les artistes qui nous ont si bien intéressés.

Les gagnants à chaque cinq mains furent: Mme Aimé Lévêque, M. H. Dionne, Mme E. Desrochers, M. T. Roeland, Mme G. Trudeau et Mme Arpin.

1er prix pour dames, Mme Aimé Lévêque (151).

2ème prix pour dames, Mme Art. Vermette (150).

3ème prix pour dames, Mme E. Desrochers (146).

1er prix pour hommes, M. J.-L. Lévêque (144).

2ème prix pour hommes, Mme Art. Bélanger (142).

3ème prix pour hommes, Mme Gabrielle Trudeau (140).

Prix d'entrée pour dames, Mlle Béatrice Bellerive.

Prix d'entrée pour hommes, Mme J. Ritchot.

Autre prix d'entrée, Mlle Pierrette Boucher.

Pool, M. Albert Plante et Mme G. Trudeau.

Rafle, Mlle Eugénie Saltel.

Le rapport du district no 1 sera publié la semaine prochaine. Le district no 4 aura sa partie de cartes le mercredi 7 mars. Mme Eva Audette en est l'organisatrice.

Mme J.-Arthur LANE,
secrétaire.

St-Boniface veut un Centre culturel

Une imposante délégation, représentant plusieurs Sociétés de St-Boniface, assistait à la réunion du Conseil de Ville lundi dernier. Il s'agissait de demander au Conseil Municipal d'user de son influence pour obtenir du Gouvernement Fédéral l'érection d'un Centre Culturel, tel que prévu et recommandé par le Comité Spécial de la Restauration et du Rétablissement.

Absence d'un centre

M. René Dussault se fit l'interprète des diverses sociétés, et exposa brièvement toute la situation. Il fit valoir le bien considérable accompli dans St-Boniface depuis plusieurs années, dans les domaines dramatique, littéraire, musical, etc. Il ajouta qu'actuellement il n'existait aucun édifice pour abriter ces activités, et que jusqu'ici il a fallu traverser à Winnipeg afin de trouver des salles convenables pour nos représentations publiques.

Importance de St-Boniface

Monsieur Dussault demanda donc que la requête du Comité de Restauration, sous la présidence de l'honorable M. Turgeon, soit appuyée. Ce Comité recommande l'érection de deux centres collectifs par province; en toute justice il en revient un à notre ville, reconnue comme un centre important de culture et la plus ancienne ville de l'Ouest.

Les Sociétés représentées à cette assemblée étaient: La Société d'Enseignement Postscolaire, Le Cercle Molière, la Société Lyrique Gounod, le Cercle Musical Lavallée, la Fanfare La Vérendrye, l'Amicale Photographique de St-Boniface, le Comité de la Bibliothèque, la Société Historique de St-Boniface.

Son Honneur le Maire MacLean approuva entièrement le point de vue des délégués. Motion fut proposée, secondée par les échevins Hébert et Pambrun, approuvée à l'unanimité, que demande soit faite auprès des autorités pour l'érection d'un centre culturel collectif à St-Boniface.

Décès

M. CYRILLE CADOTTE

M. Cyrille Cadotte, de 202, avenue Rose, St-Vital, est décédé à St-Vital le lundi 19 février, à l'âge de 81 ans.

Le défunt naquit à St-Vital où il demeura toute sa vie. Il était célibataire, et n'avait aucun frère ou soeur.

Les funérailles eurent lieu en la chapelle St-Eugène, le jeudi 22, à 9 heures.

L'inhumation se fit dans le cimetière de St-Boniface.

Radio-Saint-Boniface

Depuis notre dernier rapport notre souscription s'est enrichie substantiellement. Mgr Victor Primeau, P.D., du diocèse de Chicago, frère de M. l'abbé Léonide Primeau, procureur et archidiacre de l'Archevêché, a eu la généreuse pensée de donner mille dollars à Radio-Saint-Boniface Limitée. Tous nos amis se réjouiront de cette bonne nouvelle. Nos sincères remerciements à Mgr Primeau. Voici donc où en est rendue la souscription au 24 février 1945. Dernier rapport, $54,073.54. Mgr Primeau nous offre la somme de $1,000. et cela accroît également la part du clergé et des coumunautés religieuses; St-Boniface a dépassé le $12,000. ajoutant $35. au dernier rapport et portant son effectif à $12,009.75; Elie ajoute $264.88 à la somme déjà souscrite et atteint $339.88; la paroisse du Sacré-Coeur (Winnipeg) a ajouté $5. à la somme souscrite et sa contribution se chiffre maintenant à $2,512.12; un prêtre donne $50. et la contribution du clergé et des communautés (incluant celle de Mgr Primeau) en est maintenant à $11,216.63. Il devrait être possible de dépasser $60,000. au train où vont les choses. On devrait pouvoir atteindre $65,000. et peut-être $70,000. On aura besoin de tous nos sous pour construire notre poste et le lancer.

Contribution au 24 février

Somme déjà rapportée	$54,073.54
Mgr Primeau	1,000.00
St-Boniface	36.00
Elie	264.88
Sacré-Coeur (Winnipeg)	5.00
Clergé et communautés	50.00
Total au 24 février	$55,428.54

Petite Note

Noces d'argent

Le samedi 24 février, un groupe d'amis de M. et Mme Emile Van Megroet organisèrent une soirée-surprise à leur résidence, 239, boulevard Dollard, à l'occasion de leur 25ème anniversaire de mariage.

Mme Sansen était l'organisatrice de cette fête. Une adresse fut offerte aux jubilaires par leur fils, Robert.

De nombreux cadeaux leur furent présentés. Un goûter fut servi aux invités, qui étaient environ au nombre de 30.

COMMISSION D'INDOCHINE

LONDRES—La "British Broadcasting Corporation" mande que le gouvernement provisoire de France a institué une commission d'Indochine, présidée par le général de Gaulle. Cette commission assurera la participation française à la libération de l'Indochine et confirmera la souveraineté française dans ce pays.

Les Allemands seront expulsés des Sudètes

LONDRES — M. Edouard Bénès, président de Tchécoslovaquie, a pris une résolution énergique et absolument inflexible. Les habitants des Sudètes d'origine allemande devront quitter le pays ou bien ils en seront expulsés. Ce sont eux qui, par leurs intrigues, ont amené l'invasion et l'oppression de la Tchécoslovaquie sous la botte allemande. M. Bénès a fait observer que ces Allemands des Sudètes sont au nombre de 2,800,000, alors que l'on compte 8,000,000 de Tchèques. Garder ces Allemands des Sudètes ce serait courir le danger d'une nouvelle guerre civile, a fait remarquer le président.

Au Musée

Le R.P. de l'Etoile, C.Ss.R., un ami fidèle du musée, nous a remis une pièce intéressante. Il s'agit d'une annonce d'excursion à Ste-Anne des Chênes intitulée "Première Excursion à Ste-Anne des Chênes par le Chemin de fer Southeastern, le 1er novembre 1898. La bénédiction de la nouvelle église de Ste-Anne aura lieu ce jour-là". Une fanfare accompagnera l'excursion. Cette pièce si intéressante à bien des points de vue est encadrée. Nos sincères remerciements au R.P. de l'Etoile.

Comme le latin est la langue liturgique de l'Eglise, l'hébreux, et non pas le Yiddish, est celle de la foi juive.

Témoignage en faveur de la radio-française de l'Ouest

La presse française a salué avec joie et même enthousiasme la naissance de Radio-Saint-Boniface. Nous en trouvons un écho dans le "Travailleur", de Worcester, du 8 février, sous la plume de Mlle Marine Leland, la fidèle amie des nôtres et particulièrement des groupes minoritaires. Mlle Leland, du Smith's College, affirme que l'événement "marque une nouvelle et très importante étape dans l'histoire de la lutte que mènent les Canadiens français depuis deux cents ans pour maintenir en terre d'Amérique la civilisation qu'y implantèrent leurs héroïques ancêtres au XVIIème siècle. Et la sympathique Mlle Leland de conclure:

"Je ne saurais citer d'exemple qui illustre plus clairement la façon dont les Canadiens français ont toujours réussi, non pas à détruire, (ce qui serait impossible), mais à utiliser, (ce qui est intelligent), les obstacles que peuvent leur susciter les inventions modernes au fur et à mesure qu'elles apparaissent. Point n'est besoin d'un grand effort d'imagination pour se rendre compte du péril dans lequel la radio pouvait placer la langue française isolée comme elle l'est sur un continent où l'anglais prédomine.

L'enthousiasme avec lequel les Manitobains de langue française ont saisi l'occasion de consolider leurs positions et la rapidité avec laquelle ils ont lancé Radio-Saint-Boniface prouverait, s'il en était besoin, la fidélité de l'Ouest de langue française à sa langue et à ses traditions.

"Comme je le disais au début de cet article, la réunion de Saint-Boniface marque une étape importante dans l'histoire du Canada français, car elle prépare directement l'avenir, tout en parant aux besoins du présent. Il fallait, coûte que coûte, assurer la diffusion du français tout de suite. En présence d'obstacles en apparence insurmontables, les Canadiens de l'Ouest n'ont pas hésité et ils ont obtenu ce qu'ils desiraient. C'est dans la bonne tradition! Ce faisant, ils ont assuré la survivance dans l'Ouest canadien. De Saint-Boniface, la communication s'étendra en Saskatchewan, de là en Alberta et sans doute à la Colombie-Britannique.

"En Saskatchewan, la situation est encore plus grave qu'au Manitoba. Les centres de langue française, sauf dans le sud, aux alentours de Gravelbourg, sont éloignés les uns des autres et le pays est pauvre. Toutefois, pour qui connait le caractère canadien-français ainsi que la puissance de volonté des pionniers de l'Ouest, le succès de la vaste entreprise qu'ils préparent déjà n'a rien d'aléatoire.

SIR THOMAS CHAPAIS EN DEUIL DE SA SOEUR

QUEBEC—Mlle Georgette Chapais, soeur de sir Thomas Chapais, membre du Sénat canadien et leader du Conseil législatif, est décédée à l'âge de 90 ans, six mois, à la résidence familiale, à St-Denis de Kamouraska.

Retraites fermées

1er au 4 mars—Elèves.

5 au 9 mars—Hommes et jeunes gens. L. Blais, prêtre.

9 au 12 mars—Filles de l'Hôpital. R. P. A. Jobin, O.M.I.

12 au 16 mars—Finissants du Collège. Un Père Jésuite.

17 et 18 mars—Hommes et jeunes gens de St-Norbert. R. P. A. Bastien, O.M.I.

19 au 23 mars—Femmes mariées. R. P. A. Jobin, O.M.I.

23 au 26 mars—Jeunes gens de Holy Cross.

26 au 28 au soir—Hommes et jeunes gens. L. Blais, prêtre.

28 au 31 mars—Elèves du Couvent de Ste-Agathe. R. P. A. Jobin, O.M.I.

Concert-concours à St-Boniface

Nous avons déjà parlé du concert-concours organisé par le Cercle Musical Lavallée et le Cercle Lyrique Gounod qui aura lieu en mai. Nous pouvons aujourd'hui donner les dates de ces événements: le mardi 1er mai aura lieu, à St-Boniface, la première élimination; le jeudi 3 mai se tiendra la seconde élimination, et le mardi 8 aura lieu le grand concert final. Comme nous l'avons annoncé, on nous suggère de faire venir un artiste étranger pour cette soirée du 8, et on a demandé à M. Laderoute, de New-York, s'il consentirait à faire le voyage. Si M. Laderoute est des nôtres il chantera le second acte de "Roméo et Juliette" par Gounod, avec la finaliste du concours. Cette soirée aura lieu à l'Auditorium de Winnipeg (petite salle) qui a déjà été retenue dans ce but.

Déjà un bon nombre de chanteurs-contestants se sont inscrits et on voit de suite l'intérêt que suscite cet événement musical. Voici quelle est la liste des morceaux proposés aux concurrents:

Chaque concurrent chantera une fois. S'il est des concurrents qui préfèrent un autre morceau, ils devront avertir les organisateurs assez tôt et on verra ce qui peut être fait. Les juges du concours seront les suivants: le R. P. Martial Caron, S.J., M. Maurice Prud'homme, organiste, M. Caron, directeur de chapelle à Ste-Marie, Mlle Denyse Guyot et M. Franck Simons. Pour tous renseignements supplémentaires, prière de s'adresser à la Société d'Enseignement Postscolaire, 140, avenue Provencher, où ceux qui désirent concourir pourront également envoyer leur nom.

CONCOURS DE CHANT FRANÇAIS

Mardi 30 avril

Liste de morceaux pour Concours

Soprano

1.—Air des Clochettes (Lakmé, de Delibes).

2.—Le Bonheur est chose légère (Timbre d'Argent, de Saint-Saëns).

3.—La dernière rose de l'été (Martha, de Flotow).

4.—Air du Berger (Mireille, de Gounod).

5.—Romance de l'Aiguille (Noces de Jeannette, de Massé).

6.—Souvenir du jeune âge (Pré aux Clercs, de Herold).

Mezzo-soprano

1.—Habanera (Carmen, de Bizet).

2.—Connais-tu le pays? (Mignon, de Thomas).

3.—Faites-lui mes aveux (Faust, de Gounod).

4.—Les larmes qu'on ne pleure pas (Werther, de Massenet).

5.—Air de Taven (Mireille, de Gounod).

Tenor

1.—Aubade (Le Roi d'Ys, de Lalo).

2.—Elle ne croyait pas (Mignon, de Thomas).

3.—Va petit Mousse (Cloches de Corneville, de Planquette).

4.—Cavatine (Muette de Portici, d'Auber).

5.—Je crois entendre encore (Pêcheurs de Perles, de Bizet).

6.—Le Rêve (Manon, de Massenet).

Baryton

1.—Avant de quitter ces lieux (Faust, de Gounod).

2.—Légende de la Sange (Jongleur de Notre-Dame, de Massenet).

3.—Cantabile (Patrie, de Palavilhe).

4.—De l'art, splendeur immortelle (Benvenuto Cellini, de Diaz).

Basse

1.—Si la rigueur (La Juive, de Halévy).

2.—Berceuse (Mignon, de Thomas).

3.—Air de Nilakantha (Lakmé, de Delibes).

Baptêmes

Le 11 février — Pierre-Charles-Emile, né le 28 janvier, fils de Charles Daoust et de Jean Guilbert. Parrain et marrai M et Mme Lucien Daoust.

Le 11 février — Joseph-Ma Gérard, né le 1er février, fils Jean Bousquet et de Noëlla N deau. Parrain, Maurice Bousquet; marraine, Yvonne Bousquet.

Le 15 février — Marie-Dor Isabelle, née le 3 février, fi d'Emile Lachance et d'Alice Dorge. Parrain et marraine, M. Mme Adélard Dorge.

Le 18 février — Denis-Jea Joseph, né le 9 février, fils d'A bini-Joseph Proulx et de Lou Châles. Parrain, Léon Châl marraine, Simone Proulx.

Le 19 février — Joseph-Gill Gaston, né le 12 février, fils Guillaume Ferland et d'Al Bourbonnière. Parrain, Od Ferland; marraine, Annie F land.

Quelques films à l'affic cette semaine

- The Cherokee Strip
- Dangerously They Live
- Casanova Brown
- Dark Waters
- Girl Rush
- Together Again
- Road to Singapore
- High Sierra
- In This Our Life
- Frenchman's Creek

I.—N'offre aucun danger pour public en général
II.—Ne convient qu'aux adultes.
III.—A rejeter parce que condamna en partie.
IV.—Condamné

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Ste-Rose-du-Lac

Visiteur

Paul Labossière, de l'armée canadienne, stationné à Winnipeg, est venu passer quelques jours dans sa famille avant de se rendre dans l'Est du Canada.

Bonspiel

Le "Curling Club" de Ste-Rose est représenté au Bonspiel de Flin Flon. Le Dr R.-L. Gendreau, MM. T. Downey, G. Bedome et R.-R. Delveaux forment une équipe avec laquelle nos amis de Flin Flon auront à compter. Bon succès à Ste-Rose.

En voyage

L'inspecteur des écoles, M. G. Marcoux, a fait un court voyage à Winnipeg.

Nos malades

Le Frère De Grandpré, O.M.I., de l'école industrielle de Camperville, passe quelques jours à l'hôpital de Ste-Rose.

Le R. P. J. De Rocquigny, O.M.I., vicaire et missionnaire à Ste-Rose, est retenu à l'hôpital pour soins médicaux.

Partie de cartes

La partie de cartes organisée par les dames de la paroisse aura lieu le dimanche 4 mars. Attention, mesdames! La présidente des Dames de Ste-Anne vous communique une invitation spéciale.

Saint-Adolphe

Prise d'habit au couvent

Le 15 février dernier, malgré le Carême, la chapelle du couvent avait un air de fête. A 8 h. 30 du matin se déroulait une touchante cérémonie. Une postulante, Mlle Ellen Corcoran, vêtue de blanc, vint demander l'habit des Filles de la Croix. L'ayant reçu selon le cérémonial, elle alla échanger sa blanche toilette pour reparaitre avec l'austère costume noir. Les religieuses firent entendre de pieux cantiques, tandis que les assistants contemplaient l'élue du jour. Parmi eux on pouvait remarquer M. et Mme Corcoran, de Ferland, Sask., parents de la jeune novice, venus de plus de cinq cents milles pour assister à cette première oblation de leur fille ainée.

Le prédicateur fut M. l'abbé A. Hébert, curé de la paroisse. Il parla de la vocation.

Saint-Norbert

Au commencement de février, le quartier général de la Défense nationale nous apprenait d'Ottawa que J.-C.-Marc Bohémier, R.A.P., du régiment "Loyal Edmonton", fils de M. et Mme E. Bohémier, de Maillardville, C.B., autrefois de St-Norbert, Man., venait d'être décoré de la "Médaille Militaire" pour hauts faits d'intrépidité et succès en Italie. Il rempli la périlleuse mission de transporter à l'arrière un nombre de blessés, parmi lesquels plusieurs officiers exposés sur le champ de bataille au bombardement intene de l'armée ennemie.

Marc Bohémier naquit à St-Norbert, et fit ses études chez les RR.SS. de l'Instruction de l'enfant Jésus au couvent de N.-D. de Lourdes, à Maillardville, C.B., et une partie de ses études supérieures à l'école "Trapp" de New Westminster, C.B. Avant d'endosser l'uniforme militaire, il était depuis sept ans à l'emploi de la compagnie de transport Carson, de Vancouver, C.B. Son jeune fils et sa femme demeurent chez la mère de cette dernière, 545 est 22ème, Vancouver, C.B.

Six autres membres de la famille Bohémier sont aussi "volontaires" dans les forces canadiennes. Ce sont: Joseph-G., du corps médical, en Italie; Asellus-L., dans la 28ème compagnie des Transports, en Hollande; Eloi-J., ambulancier dans la 4ème compagnie des Transports, en Belgique; J.-Just, interprète dans la 8ème compagnie des Transports, en Hollande; le caporal Yves, du corps des signaux, et Hazel-A., du corps auxiliaire au Canada.

Saint-Joseph

35ème anniversaire le mariage

Les parents et les amis de M. et Mme Hector Daneault, de Letellier, anciens paroissiens de St-Joseph, n'ont pas voulu laisser passer inaperçu le 35ème anniversaire de leur mariage.

Un groupe nombreux se réunit à la résidence de M. Roch Daneault pour souligner cet anniversaire par une bonne soirée canadienne-française.

Une adresse fut lue aux jubilaires par leur nièce, Jeannine Daneault, exprimant les félicitations et les meilleurs voeux de l'assistance, tandis que leur neveu, Roger Daneault, leur présenta les cadeaux.

Mme A. Guertin, de St-Norbert, Mme Edward Scribner, de Shaunavon, Sask., Mme Adolphe Dionne, de Letellier, et Mme Roch Daneault étaient présentes; Mme Maxime Damphousse, aussi de Shaunavon, Sask., une vieille amie de la famille, assistait à la fête.

La soirée fut agrémentée de chant et de musique.

Blessé



Le soldat Lucien Fafard, fils unique de M. et Mme A. Fafard, de Lebret, Sask., et frère de Mme Charles-M. Préfontaine, de St-François-Xavier, a été blessé récemment au combat en Belgique.

Otterburne

Le dimanche 25 février nous avons eu l'avantage d'entendre M l'abbé d'Eschambault, qui est venu nous entretenir à la grand'-messe de Radio-Saint-Boniface. Nous le remercions de tout coeur de nous avoir fait connaitre davantage cette entreprise qui est nôtre, et que pour cette raison nous avons le devoir d'aimer, comme Catholiques et comme Français.

• • •

Nos joueurs de hockey après avoir commencé un peu tard leur saison, ont fait quand même bonne figure contre les clubs des environs. Ils réussirent même, dans un second essai, à enlever à l'équipe de Letellier, la coupe Molloy, trophée convoité de toutes les équipes du comté de Provencher, dont nos gars sont devenus les détenteurs le 24 février. A eux maintenant de la défendre jalousement.

• • •

Notre dernière soirée paroissiale, organisée par les dames, a eu un grand succès. Et les hommes, organisateurs de la prochaine, auront un bel effort à donner pour faire mieux que leurs épouses. Gagnèrent aux cartes: Mme A. Lacasse et Mlle Irène Gobeil; MM. Louis Lévesque et Léo Carrière. Prix de présence: Mlle Léonne Carrière et M. Julien Saltel. Mme Edouard Gobeil le F. L. Charlebois et M. Eudore Cahill ont gagné respectivement un billet de cinq dollars, un édredon et un sac de farine.

Un programme récréatif fort intéressant fut donné par Mlle H. Joyal, Mme A. Lacasse, M. Gérard Gobeil et Yolande Carrière.

Scarth

Mme Jules Nevraumont, de Belleview, est retournée chez elle après avoir subi une opération à l'hôpital de Virden. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

• • •

M. Baptiste Langlaude est retourné à Grande-Clairière, après avoir passé trois semaines en visite chez M. et Mme Isidore Kernel ainsi que chez M. Schmit, de Belleview.

• • •

Mme R. Delarne, de Wawota, Sask., était en visite la semaine dernière chez ses parents à Belleview.

• • •

Mme Clovis Renard est revenue d'un voyage de trois semaines à Winnipeg, où elle visita ses soeurs et sa mère, Mme T. Nevraumont.

• • •

Mlle Antoinette Rogg, de Wauchope, Sask., est en visite chez M. et Mme Isidore Kernel.

• • •

Mme Maxime Gilliard, de Belleview, est en voyage à Winnipeg, où elle visitera ses nombreux parents et amies.

Dunrea

Le lieutenant C. Lavoie est retourné à l'hôpital de Deer Lodge, pour quelques jours.

• • •

Un de nos acheteurs de grain, qui réside à Dunrea depuis 16 ans, doit nous quitter prochainement pour Winnipeg. M. C. Haralson était agent de la Coopérative. Il doit être employé au bureau.

• • •

M. H.-N. Boulet ainsi que sa fille, Yvonne, sont revenus d'un voyage à Thibaultville, La Broquerie, St-Boniface et La Salle.

• • •

Un groupe de nos bons vieux libéraux ont assisté à la convention à Treherne, la semaine dernière, où M. Weir a été choisi comme candidat.

• • •

De passage à Dunrea dimanche dernier, les deux frères Denis et Eugène Boulet, O.M.I., Charles et leur mère, Mme Jos. Fifi, de Swan Lake.

• • •

Mme Chs. Girardin est en visite chez son garçon, Albert, qui dirige un restaurant à Swan Lake.

• • •

M. Fernand Beaudoin est parti mardi dernier pour St-Boniface où il a accepté un emploi à la "Canada Packers".

• • •

M. et Mme Alphonse Boulet sont revenus d'un voyage à Montmartre, Sask. Ils étaient les hôtes de leur gendre et fille, M. et Mme Perras.

Saint-Eustache

Funérailles

Le samedi 24 février avaient lieu en notre église les funérailles de la petite Marthe Lussier, fille de M. Eustache Lussier et de feu Yvonne Patenaude; elle est décédée le 22 février à l'hôpital de St-Boniface, à l'âge de 11 ans et quelques mois. M. l'abbé G. Gervais chanta le service et accompagna le corps au cimetière. Les porteurs furent: MM. Jean Lafrenière, Napoléon Lussier, Joseph St-Cyr et Pascal McKay. MM. Jean Lafrenière et Pascal McKay firent la quête. Nos sympathies à la famille.

Visiteurs

Les deux familles Boulet avaient tout dernièrement le grand plaisir de recevoir la visite de leurs deux frères oblats: les frères Eugène et Denis Boulet, O.M.I. Ces derniers profitèrent de leur court séjour parmi nous pour rendre visite à leurs nombreux parents à St-Eustache.

25ème anniversaire de mariage

Le dimanche 18 février, avait lieu à la demeure de M. et Mme Alfred Beaudin une fête-surprise organisée à leur insu par leurs deux fils, Paul et Roland Beaudin; le 17 février marquait en effet le 25ème anniversaire de leur mariage. M. l'abbé Gervais lut une adresse au nom de tous les enfants et une seconde au nom de Sr Marie Imelda du Précieux Sang, soeur de Mme Beaudin. La petite Jeannine Lagassé présenta un substantiel cadeau, au nom de tous les enfants. Un goûter termina cette belle fête de famille. Les deux frères de M. Alfred Beaudin, MM. Amédée et Johny, étaient de la fête ainsi que MM. Arthur-A. et Henri Lachance, frères de Mme Beaudin. Tous les enfants étaient venus rendre hommage à leurs parents: M. et Mme Ernest Normandin, M. et Mme Ratté, M. et Mme Allan Lagassé, M. et Mme Roland Beaudin, M. et Mme Paul Beaudin, M. et Mme Stanley-Jos Melnic et Mme John Halpin. Mme Clifford Dame (Claire), de la Colombie-Canadienne, n'a pu se rendre à la fête. Un bon nombre de voisins et d'amis étaient venus se joindre à leurs parents pour rendre hommage aux jubilaires. Félicitations et "ad multos annos"!

Baptême

Le dimanche 25 février, M. et Mme Alexandre Desrochers ont fait baptiser un fils, Joseph-Hubert-Réo. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Picard, oncle et tante de l'enfant.

Thibaultville

Décès

Mme ALPHONSE RICHARD

Le mardi 20 février, à 3 heures de l'après-midi, s'éteignait doucement Mme Alphonse Richard, à l'âge de 49 ans.

Elle naquit le 6 septembre 1895, à St-Vital. Le 18 août 1914, elle épousa M. Alphonse Richard; ils s'établirent alors à Thibaultville où ils ont toujours demeuré.

Mme Richard laisse dans le deuil, son époux et 15 enfants: le soldat Jean-Louis, stationné à Camp Borden, Ont., le soldat Mathias, stationné au Camp Shilo; le soldat Lucien, de Winnipeg; Georges, qui sert dans le régiment des Fusiliers du Mont-Royal, outre-mer; Léon, Antoinette, Annette, Lucie, Rita, Emile, Eva, Léa, Irène, Armand et Paul. Un de ses fils, François, est décédé en 1916.

Survivent également à la défunte, sa mère, Mme M. Curtaz, de Thibaultville; 1 soeur, Mme M.Vieville, et 3 frères, MM. Henri, Jean et Rosaire Curtaz, ainsi que 8 arrière-petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu le samedi 24 février, à 10 heures, en l'église de Thibaultville. M. l'abbé F. Normandin, curé, chanta le service.

Les porteurs furent MM. Léon Pelletier, David Vandal, Napoleon Richard et Marius Vieville.

Remerciements

La famille Alphonse Richard remercie sincèrement ceux qui lui ont offert des sympathies et qui l'ont aidée à l'occasion de la mort de Mme Richard.

Fisher Branch

Noces d'argent

Le 10 février un grand nombre de parents et d'amis de St-Jean-Baptiste et de St-Boniface se sont réunis ici pour fêter le 25ème anniversaire de mariage de M. et Mme Jos. Bernier. Le souper fut servi à la résidence des jubilaires. M. l'abbé Léo Marchand, curé, y assistait.

Parmi les parents et amis venus de loin pour cette circonstance, on remarquait: M. et Mme Georges Grégoire, M. et Mme Edmond Bernier, M. et Mme Arthur Grégoire, M. et Mme Osias Bernier, M. et Mme Jos. Collette, M. et Mme Clovis St-Amant, M et Mme Gérard Bouvier, M. et Mme Jos. Vermette, M. et Mme Jos. Granger, Josaphat Marion, Léonide Brodeur, Jos. Gosco, Ernest Touzin, Mme Frank Bernier, MM. Eugène Bernier, Victor Grégoire, Albert Grégoire, Ernest Grégoire, Adélard Landry, Paul Robert, Alfred Bellemare, Gérard Touzin, Léon Beaudette, Mathias Beaudette, Larry Gauthier, Bernardin et Gérard Dugas, Mlles Jeanne Dugas, Simone Desautels, Evelyn Harrison, Liliane Grégoire, Juliette Grégoire, Germaine Grégoire, Amanda Asselin, Alice, Antoinette et Imelda Dupuis, Délia Meilleur, Eva Meilleur, Rina Champagne et Claire Jobin.

De nombreux et beaux cadeaux furent offerts à M. et Mme Bernier par leurs parents et amis de St-Jean-Baptiste et de St-Boniface et aussi par leurs amis de Fisher Branch.

Une adresse fut lue par Mlle Juliette Grégoire au nom des parents et amis de St-Jean-Baptiste et de St-Boniface, après quoi M. Bachynski fit l'éloge de la famille des jubilaires dans un discours entrecoupé de nombreux applaudissements de tous.

Laurier

Nous avons appris avec regret la mort d'un ancien de la paroisse, M. Joseph Bourgeois, survenue à l'hospice Taché de St-Boniface. M. Bourgeois est resté de longues années à Laurier. Il était avantageusement connu et estimé; sa jovialité, son amabilité lui valurent de nombreux amis. Ayons une pensée pieuse pour le repos de son âme.

Le défunt était âgé de 86 ans.

• • •

M. et Mme Philippe Gamache ont eu la douleur de perdre leur dernier-né. Ayant passé seulement quelques jours sur cette terre, le petit ange s'est envolé vers la patrie céleste. Aux parents nous offrons notre sympathie.

• • •

Mme Clara Lemieux, de Maryfield, a rendu visite à sa mère et à sa soeur, Mme Gabriel Deremiens.

• • •

Plusieurs Chevaliers de Colomb se sont rendus à St-Boniface pour l'initiation du 25: MM. H. Fradette, J. Molgat, H. Doucette, R. Bouchard, P. Jeannotte. Mme Patrice Jeannotte, avec son bébé, accompagnait son mari.

• • •

Mme Eugène Assailly fut appelée d'urgence au chevet de sa petite-fille dangereusement malade à Binscarth, chez M. et Mme O. Berthelette.

Baptêmes

Le 18 février—Wilfrid-Joseph-Blaise, fils de Hubert Delaurier et de Rose Duruisseau. Parrain, René Delaurier; marraine, Rita Delaurier, frère et soeur de l'enfant.

Joseph-Emile-Donald, fils de Jean-Baptiste Lapointe et de Maria Gamache. Parrain, Guy Lapointe; marraine, Aveline Lapointe, frère et soeur de l'enfant.

Le 21 février—Joseph-Lucien-Frédéric, fils de Julien Létain et d'Adélaïde Lavoie. Parrain, Louis Lavoie, oncle de l'enfant; marraine, Marguerite Lavoie, cousine de l'enfant.

St-Jean-Baptiste

La Croix-Rouge

Le dimanche 4 mars aura lieu à la salle paroissiale la soirée annuelle au profit de la Croix-Rouge. Il y aura partie de cartes, suivie d'un programme varié.

Venez encourager cette oeuvre de charité.

Le cours de "Soins des malades à domicile" que Mme Tisseur, g.m.e., a commencé le 14 février, se continuera le mercredi 7 mars, le 14 mars et le 21 mars.

Les dames et demoiselles sont cordialement invitées à y assister.

Letellier

Funérailles

Le samedi 10 février eurent lieu les funérailles de M. Josaphat Cadieux, décédé à l'hôpital de la Miséricorde le 7, après une courte maladie.

Le service fut chanté par M. l'abbé Antoine d'Eschambault, chancelier du diocèse de St-Boniface, et grand ami de la famille Cadieux; M. l'abbé Joseph Robert, neveu du défunt, agissait comme diacre, et M. l'abbé A.-H. Laurin, curé, comme sous-diacre. L'assistance était nombreuse. Le chant fut exécuté par un choeur mixte, sous la direction de M. Zotique Granger. Mme Albert Breton touchait l'orgue.

La quête fut faite par MM. J.-O. Bois et J.-A. Ayotte.

M. Eudore Cadieux, neveu du défunt, portait la croix.

Les porteurs étaient: MM. Camille Barnabé, Odilon Bois, Albany Gallant, Alexandre Ayotte, Peter Fraser et Paul Jutras.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial.

M. Josaphat Cadieux habitait St-Boniface depuis environ trois ans; sa mort presque subite causa une douloureuse surprise à ses nombreux amis, car il fut un bon paroissien. Sa jovialité et l'hospitalité de sa maison étaient bien connues et appréciées. Il occupa la charge de syndic de notre paroisse.

Il laisse son épouse, une fille, Gisèle, de son second mariage; deux filles du premier mariage: Alma (Mme François Lord) et Marie (Mme A. Girouard), de St-Norbert; ses frères: Alexandre, de St-Boniface, et Paul-Emile, de Letellier; ses soeurs: Mme Albert Lahaie, de Carey, Man., Mme Camille Barnabé, de Letellier, et la Rév. Soeur M. St-Robert, religieuse de Notre-Dame des Missions de Letellier, principale de notre école, ainsi qu'un grand nombre de neveux et de nièces.

Les religieuses de Notre-Dame des Missions étaient représentées aux funérailles.

La maison P. Coutu, de St-Boniface, avait charge des funérailles.

• • •

M. Eudore Cadieux a été élu syndic pour succéder à M. Emile Graveline, sortant de charge.

• • •

M. et Mme Gordon Fraser ont rendu visite à leurs parents de Letellier. M. Fraser, après un court congé, est parti pour l'Islande; son épouse demeurera à Letellier pendant son absence.

• • •

M. J.-A. Ayotte est allé en voyage à Edmonton.

• • •

Mlles Laurette et Jacqueline Gallant ainsi que M. Stanley Fraser, sont en voyage à Vancouver et Victoria, C.B.

• • •

Notre équipe de gouret a dû céder la coupe Molloy à Otterburne, vendredi dernier, ayant subi une défaite de 6 à 3.

• • •

Les réunions d'étude de la Caisse populaire se poursuivent sous la direction de M. le Curé; on espère pouvoir établir la Caisse ce printemps.

• • •

Il y a aussi un fort mouvement pour établir un magasin coopératif; deux réunions générales ont été tenues et l'on s'attend à des résultats bientôt. Nous en reparlerons.

Elie

De passage au presbytère, Mme Adjutor Hogue, Mlle Clara Clément, de St-Boniface.

En visite

Le sergent Warbanski, de l'aviation, chez sa soeur, Mlle Bertha Warbanski.

• • •

Le soldat Louis Gervais, chez M. et Mme Joseph Bernardin.

• • •

Le soldat Léon Payment, chez ses parents, M. et Mme Charles Payment.

• • •

Le soldat Pierre Bourgeau, de Marcelin, Sask., en visite chez M. et Mme A. Boyer.

• • •

Samedi et dimanche soirs le club des "curlers" présentait un concert en faveur de la Croix-Rouge. Le but de ces soirées était d'envoyer des colis aux prisonniers de guerre. Les recettes furent de $165.

La Broquerie

M. et Mme Narcisse Fournier sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le 10 février et baptisé le 19, sous les noms de Oscar-Gérard-Rosaire. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Balcaen, oncle et tante de l'enfant.

• • •

Dimanche prochain le 4 mars, le comité local de l'A.E.C.F.M. vous invite à sa partie de cartes.

Venez en foule. C'est la première partie de cartes de l'Association et la plus grande de la paroisse depuis des années.

Venez entendre notre orchestre: violon, guitare, musique à bouche, mandoline, piano, etc...

Venez écouter nos artistes: leurs voix sauront vous charmer.

On dévoilera le nom de l'heureux gagnant du sac de farine.

Nombre d'articles de toutes sortes vous seront offerts à l'enchère.

Avant de partir on vous servira un délicieux goûter.

Avez-vous à coeur votre foi, votre langue l'avenir de vos enfants? Alors venez, chers amis!

(Communiqué)

Décès

M. Zaccharie Lacasse est décédé le 4 février et fut inhumé à Lorette le 9 suivant. Parti depuis les premiers jours de novembre à l'hôpital de St-Boniface, sa maladie, ses grandes souffrances nous faisaient craindre un dénouement fatal qui ne surprit point ce chrétien de grande foi, bien résigné à la volonté de Dieu.

Les paroissiens de La Broquerie qui l'ont connu n'oublieront jamais cet homme de bon sens, dont l'amabilité proverbiale savait réjouir ceux qu'il rencontrait; aussi, tous l'estimaient.

Né à St-Jacques de Montcalm en juillet 1878, M. Lacasse devint orphelin jeune. Après avoir passé quelques années à l'orphelinat et au collège, il vint au Manitoba, sur les conseils de son oncle, le R. P. Z. Lacasse, O.M.I., avec M. le curé Gravel. Il fut l'un des premiers colons de Gravelbourg qu'il a vu grandir. Il s'y maria en 1910 avec Mlle Eugénie Nobert. En 1935, il vint s'établir au Manitoba pour sa santé. Il n'oublia jamais l'Ouest où il comptait des parents et de nombreux amis. Il sut se faire apprécier dans les paroisses où il passa, à Ste-Anne, Lorette, surtout à La Broquerie, où son affabilité, sa constance et son travail lui avaient créé une foule de bons amis. Il espérait y jouir d'une vie tranquille, bien méritée, mais Dieu en avait décidé autrement.

St-François-Xavier

Décès

Après quelques semaines de maladie, Marthe Lussier, fille aînée de M. et Mme Eustache Lussier, mourait à l'hôpital de St-Boniface, le mercredi 14 février. Elle était âgée de 12 ans.

Les funérailles eurent lieu à St-Eustache, paroisse natale de la fillette.

L'institutrice et les élèves de sa classe, garderont de la petite Marthe le souvenir d'une élève docile et studieuse, et d'une compagne douce et affable.

Aux parents éprouvés, nous offrons l'expression de nos sincères sympathies.

Concours de français

	élèves
Nombre d'élèves inscrits précédemment	1,401
Ste-Rose du Lac (couvent)	32
Ste-Rose du Lac (Verdun)	1
St-François-Xavier (couvent)	20
St-Joseph (couvent)	37
St-Jean-Baptiste (du Lac)	11
Sprague	2
St-Labre (couvent)	12
Otterburne (Centre)	27
Ile-de-Chênes (couvent)	27
St-Norbert (couvent)	92
Transcona	32
Ste-Agathe (St-Antoine)	10
St-Lazare (couvent)	36
St-Lupicin (couvent)	13
	1,753

34 écoles ont envoyé les noms des concurrents au concours de français. Nous attendons les autres.

FESTIVAL

Trois grandes dates

1. **Elimination paroissiale:** avant le 4 mars.
2. **Semi-finales:** le 11 mars.
3. **Finales:** le 5 avril.

South Junction

Baptême

Joseph-Paul-Gérald, né le 4 février, fils de M. et Mme Thomas Gobeil. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Gobeil.

Cours de grain fourni par James Richardson & Sons Ltd.

1919, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Téléphone 93 452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur.

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

AVOINE

Le lundi 19 fév.—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 50½, Fourrage No 2 49, Fourrage No 3 47, Sur voie net 51½.

Le mardi 20 fév.—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 50½, Fourrage No 2 49, Fourrage No 3 47, Sur voie net 51½.

Le mercredi 21 fév.—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 50½, Fourrage No 2 49, Fourrage No 3 47, Sur voie net 51½.

Le jeudi 22 fév.—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 50½, Fourrage No 2 49, Fourrage No 3 47, Sur voie net 51½.

Le vendredi 23 fév.—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 50½, Fourrage No 2 49, Fourrage No 3 47, Sur voie net 51½.

Le samedi 24 fév.—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 50½, Fourrage No 2 49, Fourrage No 3 47, Sur voie net 51½.

ORGE

Le lundi 19 fév.—C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 64¾, Sur voie net 64¾.

Le mardi 20 fév.—C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 64¾, Sur voie net 64¾.

Le mercredi 21 fév. — C.W No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 64¾, Sur voie net 64¾.

Le jeudi 22 fév.—C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 64¾, Sur voie net 64¾.

Le vendredi 23 fév. — C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 64¾, Sur voie net 64¾.

Le samedi 24 fév. — C.W. No 2 6 rangs 64¾, C W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 64¾, Sur voie net 64¾.

SEIGLE

Le lundi 19 fév. — C.W. No 2 128, C.W. No 3 123, C.W. 2 rej. 105, C.W. No 4 110, Ergot 103, Sur voie net 128⅛.

Le mardi 20 fév.—C.W. No 2 127¾, C.W. No 3 122¾, C.W. 2 rej. 104¾, C.W. No 4 109¾, Ergot 102¾, Sur voie net 127⅞.

Le mercredi 21 fév.—C.W. No 2 127½, C.W. No 3 122½, C.W. 2 rej. 104½, C.W. No 4 109½, Ergot 102½, Sur voie net 127⅝.

Le jeudi 22 fév.—C.W. No 2 127¾, C.W. No 3 122¾, C.W. 2 rej. 104¾, C.W. No 4 109¾, Ergot 102¾, Sur voie net 127⅞.

Le vendredi 23 fév.—C.W. No 2 126½, C.W. No 3 121½, C.W. 2 rej. 103½, C.W. No 4 108½, Ergot 101½, Sur voie net 126⅝.

Le samedi 24 fév.—C.W. No 2 126½, C.W. No 3 121½, C.W. 2 rej. 103½, C.W. No 4 108½, Ergot 101½, Sur voie net 126⅝.

OPTIONS—WINNIPEG

AVOINE

Le lundi 19 fév.—Oct. 51½, Déc. 51½, Mai 51½.

Le mardi 20 fév.—Oct. 51½, Déc. 51½, Mai 51½.

Le mercredi 21 fév.—Oct. 51½, Déc. 51½, Mai 51½.

Le jeudi 22 fév.—Oct. 51½, Déc. 51½, Mai 51½.

Le vendredi 23 fév.—Oct. 51½, Déc. 51½, Mai 51½.

Le samedi 24 fév.—Oct. 51½, Déc. 51½, Mai 51½.

ORGE

Le lundi 19 fév.—Oct. 64¾, Déc. 64¾, Mai 64¾.

Le mardi 20 fév.—Oct. 64¾, Déc. 64¾, Mai 64¾.

Le mercredi 21 fév.—Oct. 64¾, Déc. 64¾, Mai 64¾.

Le jeudi 22 fév.—Oct. 64¾, Déc. 64¾, Mai 64¾.

Le vendredi 23 fév.—Oct. 64¾, Déc. 64¾, Mai 64¾.

Le samedi 24 fév.—Oct. 64¾, Déc. 64¾, Mai 64¾.

SEIGLE

Le lundi 19 fév.—Oct. 130, Déc. 124⅛, Mai 115.

Le mardi 20 fév.—Oct. 129¾, Déc. 123⅞, Mai 114¼.

Le mercredi 21 fév.—Oct. 129½, Déc. 123¾, Mai 114½.

Le jeudi 22 fév.—Oct. 129¾, Déc. 123⅞, Mai 114½.

Le vendredi 23 fév.—Oct. 128½, Déc. 122½, Mai 112¾.

Le samedi 24 fév.—Oct. 128⅛, Déc. 122¾, Mai 113⅝.

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Saskatoon

A l'église des SS. Martyrs Canadiens

A l'occasion de la convention de la "School Trustees Federation" notre chapelle a reçu un bon nombre de compatriotes qui ont semblé bien impressionnés par tout ce qu'ils ont vu à la paroisse française. A cause du grand nombre de conventionnistes on a dû déménager de l'hôtel Bessborough à la Knox Church — ce qui obligeait à passer chaque jour, plusieurs fois, devant notre église.

• • •

Le R.P. Henri Courtemanche, C.S.C., chapelain de l'école S.F.T.S. no 4, était parmi les officiers à l'honneur lors de la solennelle graduation du 15 février où un bon nombre de jeunes Français ont reçu leurs ailes. Le R.P. Courtemanche a été plusieurs années procureur à l'Oratoire St-Joseph à Montréal. Il est le confrère de collège des abbés Armand Arès, de Zenon Park, et de Lucien Demers, de Saskatoon.

• • •

Nos voyageurs sont revenus de l'Est: M. J.-E. Brault, M. et Mme Oscar Loiselle. Mme Loiselle est en pleine convalescence après une sérieuse opération subie aux cliniques Mayo de Rochester.

• • •

Mme Baril (Doril) est en visite chez ses parents, M. et Mme Gédéon Masson.

• • •

Mlle Stella Belisle est revenue de l'Est et demeure chez sa mère, Mme G. Marchand.

• • •

Mme Roland Marcotte est l'heureuse mère d'une fille, née le 18 février.

• • •

Mlle Thérèse Brault est en visite pour deux semaines à Winnipeg.

• • •

Mlle Thérèse Brodeur doit partir pour Montréal où l'attend un bon emploi.

• • •

M. Roméo Chaput, autrefois de l'aviation, vient d'établir un atelier de menuiserie ici. Il se spécialise dans la fabrication des meubles modernes. Déjà, il a dû s'associer son beau-frère, M. Henri Ploquin, pour répondre aux commandes qui arrivent nombreuses.

• • •

M. T. Amyot nous est revenu après un long voyage dans le centre des Etats-Unis.

• • •

L'officier-pilote Blier, de l'aviation, est venu de Calgary, passer la fin de semaine avec son épouse chez Mme English, mère de Mme Blier.

Gravelbourg

Au Monastère du Précieux Sang

Le 15 février, M. l'abbé Louis Lussier, curé de Ponteix, délégué de Son Excellence Mgr l'Evêque, présidait une cérémonie de prise d'habit au monastère du Précieux Sang. La nouvelle novice reçut le nom de Soeur Marie du Sacré-Coeur.

M. le curé Lussier, dans une allocution inspirée par la plus religieuse et exquise délicatesse d'un bon pasteur à l'âme de son ex-paroissienne, souligna avec tact et éloquence chaque détail heureux des touchantes particularités de l'appel du Divin Maître à son égard.

(Communiqué)

Tisdale

Le 12 février, un nombre considérable des paroissiens de Tisdale se réunissaient à l'église pour rendre les derniers devoirs à la dépouille mortelle d'un de leurs concitoyens, M. G.-O. Maheu, décédé accidentellement le 7 de ce mois.

Le défunt habitait la paroisse depuis une vingtaine d'années et jouissait de l'estime générale: N'ayant pas de famille personnelle dans le district, il faisait un peu partie de toutes les familles canadiennes-françaises de l'endroit et recevait partout le meilleur accueil. Catholique convaincu et religieux dans l'âme, il donnait à tous l'exemple de la fidélité aux offices de l'église. Très dévoué à toutes les entreprises tant religieuses que nationales, il était toujours prêt à rendre service et se dépensait sans compter, étant demeuré très actif, malgré ses 73 ans.

Sa mort a causé un choc et une douloureuse surprise à tous ceux qui le connaissaient, et il laisse après lui de profonds et sincères regrets, comme le prouvent éloquemment la nombreuse assistance présente au service funèbre et le grand nombre de messes offertes par les paroissiens pour le repos de son âme.

Ponteix

Naissance

A l'hôpital Gabriel est né, le 23 dernier, Joseph-Louis-Julien Carignan, enfant de M. et Mme J.-Edouard Carignan, et baptisé le 25. Parrain et marraine, M. Jean Carignan et Mlle Lucille Carignan. Ce dernier-né est le seizième enfant de M. et Mme Carignan, tous vivants, dont l'aîné est actuellement parachutiste en Europe.

Nos malades

Sont entrés récemment à l'hôpital: Mme Napoléon Lemay, Mme A. Germain, de Meyronne, M. Alexandre Tinant, M G. Larocque, de Cadillac, ainsi que Mme Emile Thibault, d'Aneroid.

Parties de cartes

Une série de six parties de cartes augure un beau succès, s'il faut en juger par les résultats des deux premières. Celle du 18, organisée par les "A et B", a donné de jolis profits nets de $251.02. Celle de dimanche dernier, sous le patronage des "M. P. R", a dépassé le premier chiffre, soit $337.79. Dimanche prochain on nous réserve des surprises.

• • •

Mme Odilon Dorval nous a quittés pour un court voyage chez des parents et des amis dans l'Est. Aussi on nous dit que M. et Mme Louis Cyrenne ont fait une très heureuse visite dans la vieille province. M. Eugène Côté se dit enchanté de son séjour à Willow City, N.D.

• • •

Mlle Thérèse Loiselle, comptable au bureau d'assurance de St-Victor, est arrivée chez sa mère pour quelques jours. On nous apprend que Mme Marcel Privé est venue demeurer parmi nous. Le soldat Armand Carignan est ici pour saluer ses parents et amis.

M. Marcel Piché s'est fait l'acquéreur de l'immeuble Lorenzino. Il nous assure que dans quelques semaines nous aurons un hôtel moderne à Ponteix.

• • •

M. Omer Gauthier a aussi acheté le bloc Perrault. Il y tiendra, comme par le passé, une épicerie et une boucherie.

• • •

M. Jean-Paul Lacasse a fait l'acquisition de l'hôtel Charron. Félicitations et succès à ces hommes d'affaires.

• • •

On nous fait savoir, en outre, que MM Lucien et Armand Piché ont acheté l'ancien hôtel Piché. Tous deux y feront leur résidence.

• • •

M. Rodrigue Liboiron, comptable licencié de Montréal, doit, paraît-il, établir un bureau d'affaires dans notre localité. Nous lui souhaitons la bienvenue.

"Bonspiel"

Des amateurs de Gravelbourg, Cadillac, Aneroid, Neville, Vanguard et Gouverneur sont venus se joindre à ceux de Ponteix, la semaine dernière. Il y eut de belles joutes. A propos de "curling", n'oublions pas de signaler le franc succès remporté par un groupe de dames de Ponteix qui sont allées rencontrer leurs émules de Neville. Félicitations à nos dames qui sont revenues avec de nombreuses victoires bien méritées.

Saint-Isidore-de-Bellevue

Le dimanche 25 février eut lieu une réception de Dames de Ste-Anne. Les dames suivantes ont été reçues: Mmes Maurice Pelletier, Albert, Raymond, Adonias, Gonzague Gaudet, Pierre, Conrad, Donat, Arthur Gareau.

• • •

MM. Henri et Edouard Ethier sont venus de la province de Québec où ils ont rendu visite à leurs parents.

Baptême

Marie-Nicole-Simone-Yolande, enfant de Jean Gaudet et de Germaine Bachand. Parrain et marraine, Ronald et Lydia Gaudet, frère et soeur de l'enfant.

Gérant

M. A.-L. Larochelle, de Saskatoon, Sask., gérant de succursale de la Sovereign Life Assurance Company. Cette compagnie d'assurance-vie a connu le plus gros chiffre d'affaires de son histoire en 1944. Un résumé du rapport financier de la Sovereign Life parait dans le numéro de **La Liberté et le Patriote** de cette semaine.

Lac Pelletier

M. l'abbé Rancourt, de St-Jules, comté Bonaventure, P.Q., l'hôte distingué de M. le curé Lucien Poulin pendant une quinzaine, vient de nous quitter. Pendant son séjour au milieu de nous, nous avons joui de son ministère, de ses beaux sermons français et anglais, de ses visites amicales chez plusieurs paroissiens.

• • •

M. Paul Alarie est parti pour la province de Québec.

Mariage

Le 12 février, M. le curé L. Poulin bénissait le mariage de M. F. Métivier avec Mlle Cécile Monette. La chorale des jeunes filles exécuta de très beaux cantiques. Mme Victor Perron touchait l'orgue.

• • •

M. et Mme E. Sylvain sont revenus de leur voyage de noces dans la province de Québec.

Storthoaks

Décès

Le 15 janvier dernier est décédée Mme Apollonie Lamouline, épouse de feu M. Léon Henrion, âgée de 80 ans.

Mère d'une famille de 11 enfants dont deux, Jean et Louis, sont morts en bas âge; lui survivent: Anne-Joseph Dumont, de Calgary, Alta, Marie Tinant, de Vanguard, Jean Henrion, de Frenchville, Julie Bouchard, de Fertile, Louise Sylvestre, de Bellegarde, Jules Henrion, Germaine Lapierre et Félicien Henrion, de Storthoaks, Ester Charle, de Lac du Bonnet, Man.

Tous ses enfants étaient réunis à ses funérailles, excepté Marie qui était partie en voyage avec son époux, pour cause de santé.

Toute sa vie, elle a su se dévouer avec courage, travaillant et se sacrifiant toujours pour les siens. Elle mourut munie de tous les secours de notre religion, le 15 janvier, à 6 heures du matin, donnant à tous ceux qui l'entouraient l'exemple d'un courage sublime, comme elle avait su toujours le donner, et d'une résignation parfaite à la volonté divine.

Tous ses enfants et petits-enfants, ainsi qu'un grand nombre de neveux, cousins et amis se succédèrent pour prier auprès de la dépouille mortelle exposée à la résidence de sa fille, Germaine Lapierre.

La sépulture eut lieu dans la paroisse de Storthoaks. Le service fut chanté par M. l'abbé A.-M. Ferland. Une foule nombreuse de paroissiens et de personnes des environs, ainsi que les Dames de Ste-Anne, entouraient de leur présence et de leurs prières celle qui, de son vivant, leur avait toujours donné l'exemple d'une vie chrétienne.

Les porteurs étaient: François Moreau, Léon Henrion, Léon Gofflot, Cyril Paulhus, Lucien Antoine et Adélard Chicoine.

En plus de ses enfants, deux soeurs lui survivent: Mme Joseph Moreau, de St-Maurice, et Mme Cyrille Delaite, de Grande-Clairière, Man.; en plus, la famille François Moreau et la famille Claude, de St-Maurice, ainsi que Louise et Léon Henrion, de Redvers.

Willow-Bunch

Baptême

Joseph-Eugène-Edouard, fils de M. et Mme Delphis Rivard (Victoria Dumais). Parrain et marraine, M. Edouard Short, remplacé par M. James Salaba, et Mlle Albertine Rivard.

• • •

M. et Mme J.-F. Bellefleur sont revenus à Willow-Bunch après avoir fait un très beau voyage à Washington, D.C., et à Détroit, Mich.

• • •

Mlle Yvette Champigny vient d'ouvrir un salon de coiffure. Mesdames et Mesdemoiselles, visitez ce nouveau parloir.

• • •

Mme A. Hornung est arrivée d'Ottawa et est actuellement en visite chez ses parents, M. et Mme L. Sylvestre.

Domremy

Comité de secours aux enfants français

Les dames du "Comité de Secours aux Enfants Français", dont font partie Mmes P. Gorieu, J. Tauriac, Gaston Blerot et J.-O. Brodeur, désirent remercier bien sincèrement tous les paroissiens de Domrémy de la générosité avec laquelle ils ont répondu à l'appel qu'elles leur ont adressé en faveur des victimes de la guerre. La souscription directe, le goûter à la patinoire, ainsi que la soirée d'amateurs ont remporté la somme totale de $722.35.

A cette somme en argent il faut ajouter six grosses caisses d'effets: vêtements et chaussures usagés, etc. Déjà une traite pour les argents ci-haut mentionnés ainsi que les effets ont été envoyés à la succursale de la France Combattante, et à Mme P. Boutal, de Norwood, Man. Encore une fois, nos remerciements à M. le curé Houle et à tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, ont aidé à atteindre ce succès!

Çà et là

M. Hormisdas Baribeau, malade à l'hôpital de Prince-Albert, est revenu chez lui. M. Louis Parent aussi va bien et doit revenir sous peu.

• • •

Mme Achille Godin, âgée de 84 ans, et qui est malade depuis 7 ans, vient de recevoir les derniers secours de l'Eglise.

• • •

En janvier dernier, M. Léo Brodeur, ecclésiastique, fils de M. et Mme J.-O. Brodeur, nous quittait pour le Noviciat des RR.PP. Jésuites dans l'est du Canada, où il vient de faire son entrée.

Directeur





M. J.-N. Jutras, de Prince-Albert, Sask., directeur des districts de langue française du nord de la Saskatchewan, a produit le plus gros chiffre d'affaires de tous les agents de la Sovereign Life Assurance Company de la Saskatchewan pendant l'année 1944.

Meyronne

En l'honneur du récent mariage de M. et Mme Joseph Bouvier, M. P.-H. Bouvier recevait à la maison paternelle ses enfants et petits-enfants. M. Herménégilde Préfontaine de St-François-Xavier, Man., était aussi du nombre des invités.

• • •

MM. P.-H. et Paul Bouvier étaient en visite à Ferland, ces jours derniers.

• • •

Mlles Gertrude et Noëlla Chabot, institutrices à Gouverneur et à Ponteix, ont passé la fin de semaine chez M. et Mme Marcel Monette.

• • •

Mme Philippe Douville est allée suivre un traitement à l'hôpital de Kincaid.

• • •

M. Louis Fournier, père, allait dernièrement à Régina, pour affaires.

• • •

Lors des élections annuelles au village et à l'école Vindictive, M. Charles Van Elslande a été nommé secrétaire-trésorier du village, M. Paul Bouvier, commissaire de l'école Vindictive. Tous deux à l'unanimité.

Saint-Brieux

Décès

Nous déplorons le décès d'un pionnier de la paroisse en la personne de M. Jean-Baptiste Godart.

M. Godart était venu de Belgique il y a à peu près quarante ans. Il avait habité Esterhazy avant de se fixer définitivement à St-Brieux. Malgré ses 75 ans, il paraissait en meilleure santé cet hiver, mais il fut foudroyé au moment où il prononçait des paroles d'encouragement à plus jeune que lui.

Il laisse dans le deuil son épouse, un fils, Marcel, et une fille en Belgique.

• • •

M. Michel Fagnon a été admis à l'hôpital de Saskatoon pour une opération urgente. Nous sommes peinés de savoir que son fils, Alain, s'est fracturé une jambe dans un accident à la patinoire. Il fut transporté à l'hôpital de Melfort.

Nous apprenons également que Norma Théberge est aussi sous les soins du médecin. A tous nous souhaitons un prompt rétablissement.

• • •

MM. Jacob Dahmer, Pierre Fau, Bernard Tétreault, Louis Demay, ont participé au Congrès des commissaires d'école à Saskatoon et en ont profité pour rendre visite aux aviateurs français en résidence à Saskatoon.

• • •

Mme Georges Bourgault était en visite à Saskatoon, dernièrement.

• • •

Louis Lavoie est reparti dans l'Est.

• • •

M. Jacques Chevalier est parti pour un voyage d'affaires à Saskatoon.

• • •

Félicitations à Laurent Tétreault qui a aidé les gens de Kinley à gagner une coupe au "bonspiel" de Prince-Albert. Nos sympathies pour l'autre équipe qui n'a pu rapporter qu'un mal de tête. La radio nous rapporte que les dames jouant aussi à Prince-Albert ont gagné trois parties et en ont perdu une.

• • •

M. et Mme Edmond Deault ont passé quelques jours en visite chez leur soeur, Mme Aristide Guillet.

• • •

Joséphine Carfantan est de retour à la maison après une courte visite faite à sa soeur, Thérèse, à Nipawin.

Saint-Hubert

Comité paroissial de l'A.C.F.C.

La 1ère action de notre nouveau Conseil a été d'organiser une soirée, (partie de cartes, bingo), le dimanche 4 février, en faveur de la caisse du Comité. Les recettes ont été très satisfaisantes. Les prix, donnés par M. et Mme Emile Gatin, ont été gagnés par M. et Mme Léon Jordens. Les prix de consolation ont échu à M. P. Jordens et à Mme Jos. Brûlé.

Radio-Ouest française

Le dimanche 11 février, nous avons eu la visite de M. l'abbé J. Beaulac, curé de Marcelin. A la grand'messe, nous avons été heureux de l'entendre nous parler avec éloquence des raisons qui, pour nous, catholiques de langue française, militent en faveur de la souscription pour la Radio-Ouest-Française.

Le soir, au presbytère, il a pu rencontrer les membres du Comité paroissial de l'A.C.F.C., et leur donner des conseils très pratiques au sujet du meilleur mode de perception pour achever d'atteindre l'objectif assigné à la paroisse. Nous avions déjà dépassé 75 p.c. Nul doute qu'avec un coup de fouet comme celui que vient de nous administrer M. le Curé de Marcelin, nous aurons avant longtemps atteint au moins notre 100 p.c.

Nos soldats

M. David Langan vient de recevoir un télégramme l'avertissant que son fils, Albert, a été blessé sur le champ de bataille. Langan, engagé dès 1941, faisait la campagne d'Italie, presque depuis le commencement de l'invasion. Heureusement la blessure ne serait pas grave. Nous lui souhaitons une prompte et complète guérison.

Son frère, Frédéric, engagé dans l'infanterie en octobre 1943, vient d'envoyer un télégramme pour annoncer que dernièrement il avait débarqué sain et sauf en Angleterre.

M. J.-G.-U. TURGEON DE NOUVEAU CANDIDAT

PRINCE-GEORGE — M J.-G.-U. Turgeon, député libéral pour le comté de Cariboo, a été choisi à l'unanimité candidat du parti à la prochaine élection générale fédérale.

Jack Fish

Mme et Mme Georges Bru sont en voyage à Edmonton, Alta.

• • •

Gilbert Cadrian a été transporté à l'hôpital d'Edam, le lundi 19.

• • •

Mme J. Nolin ainsi que sa fille, Mme A. Sansregret, sont revenues d'Edam, ces jours derniers, où Mme Nolin a passé quelques mois.

• • •

Mme A. Lavigne est absente pour quelque temps. Elle est en visite chez sa fille, Mme J. Létourneau, de Rosetown.

• • •

Le mardi 20, a eu lieu l'assemblée annuelle de la Caisse Populaire.

Montmartre

A une assemblée des Dames d'Autel, tenue le 25 courant, Mme Léo Girardin a été élue présidente; Mme Amable Coupal, vice-présidente; Mme Oscar Langlois, secrétaire-trésorière; conseillères: Mmes Omer Coupal, Hector Perras, Emile Langlois, Alvarez Perras, Antonio Hamelin et Lucien Vertefeuille.

M. l'aumônier Léon Savoie a commencé une série de conférences, qui seront données aux assemblées du dernier vendredi de chaque mois.

• • •

La suite des vues animées parlantes françaises aura lieu sous les auspices de cette société, le dimanche 4 mars, à la salle Beauchemin.

• • •

Dimanche dernier, la campagne de Radio-Ouest-Française a été ouverte par une intéressante conférence par M. l'abbé Léon Savoie, devant un auditoire intéressé. M. Octave Thériault, le nouveau président du cercle local de l'A.C.F.C., présenta le conférencier, et ceci marque le début d'une campagne qui sera poussée avec vigueur et nous espérons dépasser notre objectif.

• • •

M. et Mme Jos. Lévesque sont de retour d'une longue promenade dans l'Est, où ils ont visité leurs nombreux parents et amis.

• • •

De passage: Mme F. Gouin et sa fille, de Trois-Rivières, P.Q., chez Mme Ernest O'Shaughnessy.

• • •

Mme Girardin, mère de M. Léo Girardin, chez son fils.

• • •

M. A.-T. Breton et M. Léo Girardin ont passé plusieurs jours à Winnipeg et autres endroits du Manitoba, pour affaires.

Coderre

En visite

M. Leblanc est revenu de Moose Jaw où il a passé une semaine chez sa fille, Mme Donat Desnoyers.

• • •

Mlle Lorraine Wilton, de l'hôpital Providence, de Moose Jaw, est en vacances chez ses parents, M. et Mme John Wilton.

• • •

Mme Desmarais a fait un voyage d'affaires à Gravelbourg.

• • •

Le soldat René Patoine retourne à son poste à Prince-Rupert, C.B.

• • •

Le soldat Armand Bonneau est en congé chez ses parents, M. et Mme Henri Bonneau.

ON DEMANDE

A toute personne qui saurait où se trouvent Marie-Anne Ménard et Marie-Ida (Spénard) Ménard et Arthur Ménard, d'écrire à: l'Administrateur Officiel, Prince Rupert, C.B.

Saint-Victor

Nos malades

Mme Sylvestre est retourn[ée] à l'hôpital de Willow-Bunch, mardi 20 février.

• • •

Mme O. Audette fut transpo[r]tée à l'hôpital de Moose Jaw nous apprenons que son état e[st] très critique.

• • •

M. Vallée, de l'Ontario, est [en] visite chez son frère, M. Arth[ur] Vallée, agent de l'élévateur [de] Picthall.

• • •

M. J.-D. Lalonde, M. et Mn[e] William Levell, et M. et Mme E[...] dège Vaudrin passèrent une pa[r]tie de la semaine à Régina, po[ur] affaires.

• • •

Mme Préfontaine, de Lisieu[x] passe quelque temps chez sa fil[le] Mme J.-D. Lalonde.

Zenon Park

Baptêmes

Marie-Ange-Denise, fille [de] M. et Mme Omer Bernatch[e]. Les parrain et marraine étaie[nt] Augustin et Rita, frère et soe[ur] de l'enfant.

Marie-Marguerite-Irène, fi[lle] de M. et Mme Philippe Brisebo[is]. Les parrain et marraine étaie[nt] M. et Mme Damase Chabot.

• • •

M. Albert Cadoret est en co[n]gé dans sa famille, après av[oir] accompli 36 envolées au-dess[us] des territoires ennemis.

• • •

Mme Albert Favreau ainsi q[ue] Mme Louis-Philippe Hudon so[nt] à l'hôpital Ste-Thérèse de Ti[s]dale.

• • •

A date, la souscription po[ur] payer la dette paroissiale a a[t]teint près de $11,000. L'object[if] $17,000., devrait être atteint d'i[ci] quelques semaines.

LA SESSION EN SASKATCHEWAN

La C.C.F. est accusée de faire de la propagande politique dans les écoles

[Du correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"]

REGINA—Le débat sur le discours du Trône est amorcé. Il se prolongera, vu le nombre des projets et des législations mentionnés dans le discours. Deux questions ont soulevé de vives discussions à la législature, celle qui a trait à une certaine propagande faite par le trésorier provincial dans les écoles de la Saskatchewan, et celle qui se rapporte aux transactions financières des garanties pour grains de semence entre le fédéral et le provincial.

M. Patterson, chef de l'opposition, a demandé l'ajournement des discussions sur le discours du Trône pour étudier une question de première importance. Il a déclaré que le gouvernement a fait un faux pas en distribuant dans les écoles de la province, c'est-à-dire à tous les instituteurs et institutrices, une copie d'un article écrit par M. C. M. Fines, trésorier provincial. Il déplore cette propagande politique dans les écoles qui ont toujours été considérées comme des endroits fermés aux questions de ce genre. Il affirme que le gouvernement a commis une sérieuse erreur. Son attitude est "absolument fausse et injustifiable". Il donna lecture de la lettre d'un principal d'école de Wilkie, dans laquelle il est fait mention du fait que cet instituteur a reçu 10 copies de l'article de Fines. M. Neatby, le principal de Wilkie, a fait publier sa lettre dans le **Leader Post** de Régina. Il accuse le gouvernement de se servir des écoles de la Saskatchewan comme d'un instrument pour fins politiques. Il stigmatise l'article de Fines qu'il qualifie d'injurieux au gouvernement fédéral.

Patterson dit que la distribution de cet article dans les écoles mérite la condamnation de tous les citoyens sérieux.

M. Fines a répondu que l'article en question n'était pas de la propagande, mais tout simplement un moyen de tenir les instituteurs et les institutrices au courant des activités du gouvernement. Il dit que le gouvernement n'avait pas l'intention de faire de la propal'article avait un caractère politique. Les copies qu'a reçues M. Neatby n'étaient pas destinées aux élèves, ajouta Fines. Il déclara que le gouvernement avait l'intention de continuer à renseigner les instituteurs et les institutrices.

Il affirma que, lorsqu'il était instituteur, il avait reçu plusieurs pamphlets et publications de l'Office de l'Information en temps de guerre d'Ottawa. Il donna comme exemple la distribution dans les écoles de copies du discours du premier ministre King au sujet des renforts pour l'armée.

A. T. Procter, libéral de Moosomin, dit que certaines affirmations de l'article étaient fausses.

Déclaration du premier ministre

T. C. Douglas, premier ministre, déclara que la discussion représentait tout simplement "une tempête dans un verre d'eau". Le fédéral a distribué des pamphlets dans les écoles qui louangeaient les ministres du Dominion et les C.C.F. n'ont pas fait d'objection. Il ajouta qu'il était nécessaire que le gouvernement fasse connaître clairement sa position dans le malentendu avec Ottawa au sujet de la question des grains de semence. Les libéraux contrôlent les médiums d'annonce et ils s'en sont servi pour représenter faussement l'attitude du gouvernement provincial, dit le premier ministre. Alors le gouvernement a agi.

Il est à propos de citer ici la déclaration de J. Currie, de Vonda, devant le Congrès des instituteurs à Saskatoon. Ce dernier a mentionné le fait que le gouvernement provincial envoyait des documents aux instituteurs. Ce qui voulait dire à son avis "que les élèves des grades 11 et 12 seront endoctrinés des idées que les maîtres-penseurs du gouvernement voudront bien leur inculquer et qu'ils enseigneront à leur tour dans les écoles".

Le gouvernement peut se défendre de faire de la politique dans les écoles. N'empêche que sa manière d'agir est une intrusion injustifiable dans le sanctuaire d'éducation de la jeunesse. La distribution de l'article de Fines, qui ne montre qu'un côté de la question, est une information incomplète et de nature à fausser le jugement des lecteurs. Que le gouvernement expose ses raisons au public, c'est très bien. Mais il y a l'autre côté. Les dettes du dominion, tout aussi bien que celles du provincial, fondent des réclamations de paiements. Le peuple a le droit de connaître toute la vérité, afin de faire le partage des responsabilités et des obligations de chacune des parties en jeu dans la question des grains de semence.

Mme Beatrice Trew, C.C.F. de Maple Creek, dans sa réponse au discours du Trône, a déclaré que le gouvernement du Dominion fait montre d'une insensible indifférence à l'égard du bien-être des fermiers de la Saskatchewan dans le règlement des dettes contractées pour les grains de semence. Le fédéral a tâché de collecter $16,468,852 de la province, mais les suggestions proposées par le ministre des Finances, M. Ilsley, pour obtenir le paiement, ont été rejetées par le gouvernement C.C.F., qui ne voulait percevoir des fermiers que 50 pour-cent de la dette principale occasionnée par les grains de semence en 1937. "Le gouvernement fédéral devrait assumer tout le fardeau de cette dette, dit Mme Trew. Mais le fédéral a refusé de prendre la responsabilité, avec le gouvernemnet provincial, d'alléger le fardeau des fermiers."

L'Alberta semble appuyer les réclamations de la Saskatchewan, tandis que le gouvernement du Manitoba prend l'attitude contraire.

Delmar Valleau, C.C.F. d'Arm River, critique le plan de restauration sociale du gouvernement fédéral, parce qu'il ne veut pas briser les cadres du vieux système de l'entreprise privée.

M. Douglas demande la tenue d'une conférence des provinces

T. C. Douglas, premier ministre, a déclaré à la législature que la tournure des récents événements indique l'urgence d'une conférence des représentants du Dominion et des provinces. La convocation s'impose à bref délai. "L'unité nationale, dit-il, est menacée plus que jamais. Il faut établir, le plus tôt possible, des relations plus amicales et étudier les bases d'une "ré-confédération". Il faut préparer l'après-guerre afin d'éviter une catastrophe économique.

La Saskatchewan est prête à coopérer et à prendre sa place, parmi les autorités, non pas comme vassale, mais bien comme égale. Nous désirons une meilleure entente avec le fédéral, mais nous ne voulons pas nous laisser bousculer et nous empêcherons l'exploitation de notre population. Le premier ministre a décrit en détail la situation qui existe entre le fédéral et le provincial en raison de l'affaire du paiement des dettes...

M. Ilsley, ministre fédéral des Finances, veut percevoir du gouvernement de la Saskatchewan la somme de $16,486,852 pour les garanties de 1938. La province, déclare Douglas, a fait savoir au ministre qu'elle ne pouvait solder la dette. Le Dominion a payé la somme aux banques. La province et le Dominion, par une entente mutuelle, s'étaient engagés à garantir les prêts. Le gouvernement provincial est prêt à percevoir des fermiers 50 pour-cent du principal de la dette.

L'affaire a pris de l'ampleur, dit Douglas; elle a dégénéré en une tentative de paralyser ce gouvernement dans l'accomplissement de son programme pour le bien-être public.

Le gouvernement a donné en paiement du numéraire du trésor public, mais à longue échéance. M. Ilsley n'a pas voulu l'accepter et a retenu les paiements dus à la province en raison de l'accord mutuel relatif à l'imposition. Alors, le gouvernement a demandé l'institution d'un tribunal pour déterminer les responsabilités et les torts.

M. H. L. Howell, C.C.F. de Meadow Lake, fait un portrait peu brillant de la situation dans le nord. Les facilités d'éducation ont été par trop négligées. Il pense que les grandes unités scolaires remédieront à cet état de choses. Il croit que la majorité est favorable à ce système.

C'est possible. Mais avant d'instituer ce système, le gouvernement devrait permettre aux contribuables de voter. Une telle consultation populaire peut contredire l'opinion de M. Howell.

A. D. Connon, C.C.F. de Battleford, prétend que les ministres provinciaux ont trop de travail. Il y a toujours la possibilité d'augmenter une deuxième fois le personnel du cabinet.

Les coopératives seraient menacées en Saskatchewan

A. T. Proctor, libéral de Moosomin, déclare que le gouvernement C.C.F., avec sa politique socialiste et sa tendance à la régimentation, est le plus grand danger qui menace le mouvement coopératif. Il accuse le gouvernement de vouloir tenter en Saskatchewan une expérience des théories socialistes qui n'ont jamais réussi nulle part, au cours des siècles. Il désapprouve l'Office du Travail tel qu'institué par le gouvernement provincial en raison de ses pouvoirs sans appel. Ce qui est absolument contraire à l'esprit de la tradition britannique. Il remarque que le discours du Trône ne contient aucune législation agricole vraiment importante. Il est d'avis que les fermiers sont amèrement désappointés. Il se dit en faveur de l'amélioration des services sociaux, mais il déclare qu'il faudra attendre longtemps cette amélioration, si elle dépend des revenus qu'espère le gouvernement de la filature de Moose Jaw et de l'abattoir de chevaux.

Projet de rétablissement des démobilisés

M. Sturdy, ministre de la restauration sociale, expose un projet de rétablissement des démobilisés. Ils seront installés sur des fermes de la Couronne, munis d'un bail de 33 ans, avec faculté d'achat. Durant les deux ou trois premières années, ils ne paieront pas de loyer. Le prix de vente de la ferme sera évalué d'après la valeur productive de la terre. Le loyer sera d'un sixième ou d'un huitième de la productivité. Le ministère caresse aussi le projet des fermes collectives ou plutôt coopératives. Ce système sera toutefois facultatif, volontaire. Le gouvernement ne l'imposera pas. Cette méthode de culture a l'avantage de permettre l'usage commun des machines. La machine pour tout le monde, quoi!

Le ministère de la restauration sociale désire établir plusieurs centres récréatifs. Il est prêt à verser l'argent suffisant à défrayer la moitié des dépenses. Malheureusement, affirme M. Sturdy, très peu de régions ont répondu à cette proposition. Le ministère fonde présentement des comités de réhabilitation. Il a déjà atteint le nombre de 105 organismes.

M. Hooge, libéral de Rosthern, dit qu'il n'est pas opposé au système des grandes unités scolaires, mais il est d'opinion que les contribuables devraient être consultés avant de leur imposer ce système.

M. Wellbelove, C.C.F. de Kerrobert-Kindersley, déclare que les fermiers demandent l'abolition du Grain Exchange de Winnipeg. Il opine que le gouvernement fédéral devrait payer la moitié de la dette des grains de semence.

J. Bruce Harris, C.C.F. de Torch River, prétend que le nord a grand besoin de marchés et de chemins. Il suggère un programme de construction de routes aussitôt que possible. L'état de sa région est pitoyable. Au point de vue médical, dans un rayon de 100 milles, il n'y a que deux petits hôpitaux, deux gardes-malades et un docteur. Le nord n'est pas assez industrialisé. Avec des procédés scientifiques, dit-il, l'on pourrait utiliser beaucoup de matières premières. Ben Putnam, C.C.F. de Humboldt, croit que l'agriculture a été très négligée ces dernières années. Il faut une politique agraire à long terme et un nouveau personnel au ministère. Trop d'employés sont là en raison d'expédient politique et non à cause de leur habileté personnelle.

Dans son rapport financier, le trésorier provincial révèle que le profit de la vente des liqueurs en Saskatchewan, durant l'exercice financier, atteint la somme de $3,335,872. La vente totale des liqueurs représente le montant de $12.155.223.

Les communistes polonais satisfaits

[Suite de la première page]

gande dans les écoles, et nia que férence de Crimée comme une "grande victoire" pour leur cause. Le régime n'aurait rien obtenu de mieux, ajoutent-ils, même s'il eût été représenté officiellement à cette conférence.

M. Matuszewski a déclaré: "Le Gouvernement Provisoire de l'Unité nationale qui sera établi conduira les élections pour le Parlement polonais. Je suis convaincu que le peuple de la Pologne partage maintenant entièrement la politique et l'idéologie du Gouvernement Provisoire et qu'il continuera de l'appuyer dans l'avenir."

Le gouvernement polonais a envoyé des remerciements officiels à l'Union Soviétique pour 30,000 tonnes de grain livrés aux territoires polonais récemment libéré, en témoignage évident de l'amitié grandissante entre les deux pays.

La France

Le mécontentement de la France au sujet de son exclusion de la conférence des trois grands chefs alliés s'envenime de plus en plus. Le général de Gaulle a refusé par la suite d'aller rencontrer le président Roosevelt à Algers. La situation s'aggrave du fait des souffrances du peuple français: manque de vivres, de combustible et de vêtements causé par le retard qu'apportent les Etats-Unis à remédier à cet état de choses.

Les journaux américains mettent ces retards sur le compte des difficultés du transport maritime et sur tous les autres facteurs que détermine la guerre. Ils critiquent l'attitude du général de Gaulle, insistant beaucoup sur le fait que malgré sa libération, la France n'est pas encore assez forte pour employer la manière indépendante, qu'elle doit beaucoup aux nations alliées qui ont tout de même libéré son sol des Allemands, qu'elle doit, par conséquent, avoir une certaine reconnaissance.

Par ailleurs, un journaliste anglais assure que la question du secours est primordiale et doit être réglée sur le champ. "Puisque nous avons exigé la résistance à l'Allemagne, écrit ce correspondant, et puisque nous avons libéré la France, il faut maintenant pourvoir le plus tôt possible à la restauration de son organisation interne. La propagande allemande ne cessait de clamer qu'une victoire alliée entraînerait le chaos économique et l'anarchie politique. Il faut à tout prix démontrer au monde que notre capacité d'organisation peut éviter ce résultat. Il faut prouver à tous ces peuples libérés, accablés de malheurs, que nous sommes des constructeurs. Cela est urgent; on ne peut en exagérer la nécessité."

Politique américaine

La Conférence de Yalta aura pour effet de changer à peu près complètement la politique extérieure des Etats-Unis. Depuis la dernière guerre (1914-1918) les Etats-Unis semblaient se désintéresser des affaires internationales en demeurant en dehors de toutes divisions à l'intérieur de l'Europe. Récemment encore cette politique était mise en pratique par M. Stettinius au sujet de la Grèce et de l'Italie.

Mais voilà que tout change. Les Etats-Unis collaborent maintenant avec les nations alliées; ils sont mieux placés que l'Angleterre et la Russie par exemple, qui ne peuvent jamais prendre part à ces conflits sans être accusés d'avoir des intérêts personnels en jeu.

Plusieurs commentateurs politiques américains se réjouissent de cette nouvelle attitude.

La guerre du Pacifique

Les Américains poursuivent leur avance sur l'aérodrome central d'Iwo-Jima. Chaque pouce de terrain est conquis sous le feu constant de l'ennemi, sur des pentes rocheuses parsemées de revêtements, de nids de mitrailleuses, de redoutes et d'autres ouvrages défensifs. Des mines et des pièges à chars empêchent également la poursuite plus accélérée des opérations.

L'invasion d'Iwo-Jima, qui est à 775 milles de l'empire japonais, et les attaques aériennes répétées de ces derniers temps sur Tokyo, sont des nouvelles encourageantes. Cela ne signifie pas, écrit un journaliste américain, que l'invasion du Japon peut se faire prochainement, mais il est évident qu'une victoire de cette importance permettra aux forces aériennes américaines de se rapprocher du coeur même de la citadelle japonaise et les bombardements successifs finiront bien par amener insensiblement la phase définitive de la guerre de l'Est, c'est-à-dire l'invasion du Japon même.

Campagne antireligieuse

Les Soviets continuent leurs attaques contre le Vatican. La radio de Moscou affirmait le 16 février dernier que "le Vatican n'était pas content des résultats de la conférence de Crimée parce qu'il n'y avait pas été invité." Elle accusait également le Vatican d'être l'instigateur de la nomination du nouvel ambassadeur italien auprès du gouvernement espagnol.

Ces deux accusations ont été officiellement démenties dans des termes sans équivoques: "Nous sommes autorisés à expliquer, écrit l'**Osservatore Romano**, que le Saint-Siège n'avait nullement l'intention de faire partie de cette conférence. Quant à l'avancé concernant l'ambassadeur italien en Espagne, il est absolument faux."

L'atmosphère tumultueuse qui règne depuis quelque temps entre le Vatican et l'Union Soviétique semble s'alourdir de plus en plus. Les journaux alliés insistent beaucoup sur le fait que la querelle est essentiellement une querelle politique et non religieuse et que si elle renferme de graves dangers pour des millions de catholiques dans le monde, ces dangers n'ont pas encore surgi et peuvent se régler encore sur une base diplomatique.

Dieu le veuille! Mais l'inquiétude persiste et les catholiques se demandent, malgré tout ce qu'on pourra affirmer pour les tranquilliser, jusqu'où ira l'impudence soviétique.

Au Cercle Ouvrier

A Bas les Quilles!

Ligue de Dix Quilles

SECTION "A"

Position des équipes à la fin de la deuxième série

Asselin Bros.	23	10
Marion & Co.	23	10
North Star Oil	22	11
Toupin Lumber	18	15
Cusson Lumber	17	16
Brabant Bros.	16	17
Star Storage	16	17
St. Bon. Hardware	16	17
Crescent Taxi	15	18
Phar. Préfontaine	12	21
Cercle Ouvrier	10	23
Couture Motors	10	23

Hauts scores — J. Bonk 615 (176-223-216), R. Bouchard (232), N. Senez 576 (209-202), G. Desmet 557 (202), S. Jones 553 (209), R. Heard 546, Aug. Mousseau 542, C. Couture 539 (206), L. Monchamp 533, J. Schimnowski 531, P. Holowchuk 528 (211).

Haute partie d'équipe—Asselin Bros., 966.

Hautes 3 parties d'équipe—Asselin Bros., 2632.

SECTION "B"

Position des équipes à la fin de la deuxième série

Tourist Hotel	23	10
Wynant Fuel	22	11
Bibeau-Huot	17	16
D'Eschambault	17	13
Kiewel Brewery	17	16
Club Belge	16	17
Pepsi-Cola	16	17
St. Bon. Creamery	16	17
Can. de Naissance	15	18
Dufault Sheet Metal	15	18
Dominion Oxygen	12	21
Chev. de Colomb	9	21

Hauts scores — E. Barker 617 (244-185-183), A. Boes 592 (217), O. Van Walleghem 569, J. Lavallée 558, P. Huot 552 (244), E. Guyon 550 (233), L. Guertin 546 (204), P. Flood 545, C. Kozak 545 (201), A. Anderson 543, P. Comeau 542, R Lévêque 533, J. Pauwels 528 (202).

Haute partie d'équipe—Kiewel Brewery, 987.

Hautes 3 parties d'équipe—Kiewel Brewery, 2682.

Ligue de Cinq Quilles

SECTION "A"

Position des équipes à la fin de la deuxième série

Huot	24	9
Lavallée	21	12
Lévêque	20	13
Nash Taxi	18	15
Dufault Sheet Metal	17	16
Western Fur	17	16
Couture Motors	16	17
Audet	16	17
Gillis & Warren	14	19
Cusson Lumber	13	20
La Coopérative	13	20
Marion	9	24

Haute partie simple — Aimée Simons, 270; Wilf. Langevin, 329.

Hautes 3 parties individuelles—R. Dufault, 215-194-244—653; W. Langevin, 235-329-267—831.

Haute partie d'équipe—Lavallée, 1103.

Hautes 3 parties d'équipe—Huot, 1093-1036-1012—3141.

SECTION "B"

Position des équipes à la fin de la deuxième série

Athlétiques	23	10
Muller	20	13
Martin Paper 2	20	13
St. Bon. Creamery 2	19	14
St. Bon. Creamery 1	18	15
Midgets	17	16
Martin Paper 3	16	17
Chouinard	14	19
Martin Paper 1	14	19
Frank McComb	13	20
Lions	13	20
City Council	11	22

Haute partie simple — Marie Chartier, 259; Jos. Vertplaetse, 318.

Hautes 3 parties individuelles—Anne Kelch, 166-226-230—622; Fred Suter, 218-210-289—717.

Haute partie d'équipe—Martin Paper 3, 1094.

Hautes 3 parties d'équipe—Muller, 919-932-940—2841.

LES MARCHÉS

aux Abattoirs de St-Boniface

28 février

De choix	$12.25—$12.50
Bons	$11.25—$12.00
Moyens	$10.00—$11.00
Ordinaires	$ 8.50—$ 9.50
Bouvillons- au-dessus de 1,050 liv.—	
De choix	$12.25—$12.50
Bons	$11.25—$12.00
Moyens	$10.00—$11.00
Génisses—	
De choix	$11.00—$11.25
Bonnes	$10.00—$10.75
Moyennes	$ 8.50—$ 9.50
Ordinaires	$ 7.00—$ 8.00
Veaux engraissés—	
De choix	$12.25—$12.50
Bons	$11.25—$12.00
Moyens	$10.00—$11.00
Vaches—	
Bonnes	$8.50—$9.00
Moyennes	$7.00—$8.25
Pour conserves	$4.00—$6.50
Taureaux—	
Bons	$7.50—$8.50
Moyens	$5.50—$7.00
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$8.00—$9.25
Ordinaires	$7.00—$7.50
Génisses à engraisser—	
Bonnes	$6.50—$7.50
Ordinaires	$5.00—$6.25
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$13.00—$15.00
Ordinaires et moyens	$ 6.50—$12.50
Agneaux—	
Bons du printemps	$13.00—$13.75
Ordinaires	$ 5.00—$ 9.00
Moutons—	
Pesants	$3.00—$4.00
Ordinaires	$1.50—$2.00

Sask. Co-Op Livestock Producers Ltd. Régina

23 février

Bouvillons jusqu'à 1,050 liv.—	
De choix	$11.50—$12.00
Bons	$10.50—$11.00
Moyens	$10.00—$10.50
Ordinaires	$ 8.50—$ 9.50
Bouvillons- au-dessus de 1,050 liv.—	
De choix	$11.50—$12.00
Bons	$10.50—$11.00
Moyens	$10.00—$10.50
Ordinaires	$ 8.50—$ 9.50
Génisses—	
De choix	$10.50—$11.00
Bonnes	$ 9.50—$10.00
Moyennes	$ 8.50—$ 9.00
Ordinaires	$ 7.50—$ 8.00
Veaux engraissés—	
De choix	$11.50—$12.00
Bons	$10.50—$11.00
Moyens	$ 9.50—$10.00
Vaches—	
Bonnes	$8.00—$8.50
Moyennes	$6.50—$7.50
Taureaux—	
Bons	$7.50—$8.00
Ordinaires	$6.00—$6.50
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$8.50—$9.50
Moyennes	$7.00—$8.00
Ordinaires	$6.00—$6.50
Génisses à engraisser—	
Bonnes	$7.50—$8.50
Ordinaires	$6.00—$7.00
Vaches à engraisser—	
Bonnes	$6.00—$7.00
Ordinaires	$4.50—$5.50
Veaux de boucherie—	
Ordinaires et moyens	$12.50—$13.50
Nourris à l'herbe	$ 8.00—$12.00
Agneaux—	
Bons	$11.50—$12.00
Pesants	$10.50—$11.00
Ordinaires	$ 7.50—$ 8.50
Moutons—	
Pesants	$3.50—$4.50
Bons	$4.50—$6.00
Ordinaires	$1.50—$3.00
BEURRE	
Beurre de crémerie	.33
OEUFS	
Grade A, gros, la douzaine	.30
Grade A, moyens	.28
Grade A, poulettes	.22
Grade B	.25
Grade C	.18

"Il paraît que . . ."

"Il paraît qu'elle agit de cette manière parce que son mari est un affreux homme." En entendant cette phrase, je ne pus me défendre de prêter l'oreille, et même de m'informer qui était cette personne, comment elle agissait, et quelle sorte de mari elle avait. On s'empressa de m'éclairer. L'histoire, même si elle concernait une personne qui était pour moi une inconnue, était tout simplement fascinante. Mais je m'avisai au bout de quelques minutes que j'étais bel et bien en train de prêter l'oreille à des médisances, peut-être des calomnies...

Aussi, à la première pause survenant au cours de cette conversation animée, je questionnai pour savoir comment on pouvait être si bien informé sur la vie privée de cette dame. Un moment d'hésitation, un peu d'embarras. Puis, on avoua que Madame Dupont avait appris cela de Madame Duval, qui était très amie avec Madame Durand, qui se trouvait être la soeur du beau-frère de la personne en question.

Il fut facile de deviner, après cela, que le commérage de "la soeur du beau-frère" avait dû s'allonger et varier considérablement en passant de X à Y et à Z.

Parler de son prochain est devenu une véritable maladie, une épidémie plutôt qui s'est infiltrée dans tous les milieux, contaminant même les gens les mieux pensants. Sans doute, nous ne transmettons pas toujours le récit de grands et gros scandales. Mais comme il se cache de sous-entendus sous le couvert innocent d'une petite remarque d'une simple critique! Ce "laisser-entendre" sera interprété d'une centaine de manières, sera varié à l'infini.

Vous souvenez-vous, de certain passage du Barbier de Séville? "D'abord, un bruit léger, rasant le sol comme l'hirondelle avant l'orage, pianissimo, murmure et file et sème en courant le trait empoisonné. Telle bouche le recueille, et piano, piano, vous le glisse en l'oreille adroitement. Le mal est fait, il germe, il rampe, il chemine, et rinforzando de bouche en bouche il va le diable; puis, tout à coup, ne sais comment, vous voyez la calomnie se dresser, siffler, s'enfler, grandir à vue d'oeil. Elle s'élance, étend son vol, tourbillonne, enveloppe, arrache, éclate et tonne, et devient, grâce au ciel, un cri général, un crescendo public, un chorus universel de haine et de proscription." . . . . . .

Réagissons Luttons contre cette détestable habitude qui nous entraîne tous à un moment ou à un autre. Commençons par nous corriger nous-mêmes; surveillons nos conversations. Et quand l'occasion se présente, allons au secours des absents, soit en les défendant d'un mot, soit en détournant le cours des propos vers des sujets plus attrayants. Allons-y "simplice", mais aussi "risolutione".

Alyne AUCLAIR.

Courrier de Louise

Q.—Comment se fait-il que les jeunes gens de nos jours soient si dépourvus de savoir-vivre? Il en vient plusieurs à la maison, soit des compagnons de mes fils, soit des amis de mes deux grandes filles; ils sont instruits pour la plupart, et viennent d'un bon milieu. Cependant, aucun ne semble être au courant de la plus élémentaire politesse. Leur langage est loin d'être distingué, ils ne savent pas saluer à l'arrivée et au départ, ne se lèvent pas quand une dame arrive, ne pensent jamais à dire merci, etc. Il arrivera aussi à certaines jeunes filles de manquer aux usages, mais c'est moins général. Qu'en pensez-vous?—QUI AIME A RECEVOIR.

R.—Je partage entièrement votre opinion: la majorité de nos jeunes gens ont une bien mauvaise tenue, et ce qui est plus grave, ils semblent s'en glorifier. Vous les rencontrez partout, parlant trop haut, le chapeau sur la tête, la cigarette aux lèvres et les mains dans les poches. Quand ils s'assoient, ils se laissent tomber nonchalamment dans le meilleur fauteuil, et demeurent confortablement installés, leurs grandes jambes étendues en travers de la pièce, sans se déranger pour qui que ce soit. Plusieurs ne savent même pas comment se tenir à table, et ne se gênent pas pour entamer des histoires grivoises, ne se souciant pas le moins du monde de blesser les oreilles délicates. Le sans-gêne est à l'ordre du jour.

Mais comment améliorer la situation? Impossible d'avertir chacun en particulier, et si on fait des remarques générales, aucun ne se croit visé. Ceux qui ont reçu une éducation plus raffinée, oublient leurs bonnes manières pour suivre le courant, croyant dans leur légèreté que la mauvaise tenue est à la mode et qu'en agissant ainsi ils se rendent populaires.

Comment avec cela, blâmer les jeunes filles de ne pouvoir sympathiser avec ces êtres déguisés en beaux messieurs, mais dont les manières sont celles de véritables rustauds, qui ne savent rien de mieux que de se mettre les pieds dans tous les plats! Si elles essayent le moindrement de prendre un air offusqué, elles ne tardent pas à passer pour pimbêches et snobs. Plaignons ces jeunes gens aux manières rudes, et espérons qu'une réaction surviendra bientôt qui remettra les choses au point.

Q.—Pourriez-vous me dire où je pourrais me procurer un dictionnaire français-anglais, et quel en serait le prix? — UNE MERE INTERESSEE.

R.—Faites-en donc la demande à l'une des librairies suivantes: Service de Librairie du Devoir, 430 est, rue Notre-Dame; Librairie Beauchemin, 30, rue St-Gabriel; Granger Frères, 54 ouest, rue Notre-Dame. Les trois sont à Montréal, P.Q.

Q.—Comment se fait-il que mon enfant, qui a obtenu 60% aux examens de français, n'ait pas eu de diplôme?—EN PEINE.

R.—Tout dépend de la catégorie dans laquelle votre école est classée: dans la classe A, il faut au moins 65% pour mériter un diplôme; dans la Classe B, 60%, et dans la Classe C, 55%.

Q. — Je désirerais remercier, par l'entremise du Courrier, toutes les personnes qui ont eu l'amabilité de répondre à ma demande concernant la confection de tapis. Puisqu'il m'est impossible de répondre à toutes, j'écrirai à celles qui sont le moins éloignées. Je vous remercie de votre obligeance. — VIOLETTE DES CHAMPS.

Q.—Où pouvons-nous nous procurer les Cahiers de la Bonne Chanson? — YEUX BRUNS.

R.—Je suppose qu'il s'agit des recueils de l'abbé Gadbois. Ecrivez à: M. l'abbé P.-E. Gadbois, Casier Postal 164, Saint-Hyacinthe, P.Q., ou au Service de Librairie, 210, rue Masson, St-Boniface, Man.

Q.—Quels sont les livres de François Mauriac qui peuvent être mis entre toutes les mains? — FRANCO-CANADIENNE.

R.—Je crois que tous les écrits de Mauriac ne conviennent qu'à des personnes à jugement sûr et bien formé.

Q.—Où trouverais-je tous les détails concernant l'envoi de colis aux prisonniers de guerre français en Allemagne? — FRANCO-CANADIENNE.

R.—Adressez-vous au Consul de France, M. Adigard des Gautries, 415, édifice Paris, Winnipeg. Laissez-moi ajouter, cependant, que tout récemment on a mis une note dans les journaux demandant de suspendre pour quelque temps l'envoi des colis en Allemagne, les camps de prisonniers se trouvant sur la route de l'invasion. On expédiera de nouveau les colis dès que l'on sera assuré qu'ils se rendent à destination.

Q.—Les six volumes du Comte de Monte-Cristo, d'A. Dumas, sont-ils tous à l'index? N'y a-t-il pas une édition expurgée de ce roman? Où se le procurer?—FRANCO-CANADIENNE.

R.—Ce roman d'Alexandre Dumas est classé dans la catégorie "pour personnes averties". J'ignore si on en a fait une révision; vous le sauriez en vous adressant à l'une des grandes librairies ou maisons d'éditions.

Q.—Les principaux poèmes de François Coppée ont-ils été réunis en un volume, et où peut-on se le procurer?—FRANCO-CANADIENNE.

R.—Je ne puis que vous renvoyer de nouveau aux maisons d'éditions. Peut-être que "Les Editions Bernard Valiquette", 1420, rue Saint-Urbain, Montréal, sauraient vous le dire. Elles ont tout récemment réuni en un volume les poèmes de Victor Hugo.

Q.—Advenant le décès de l'un de nos voisins, qui est protestant, je serai obligée d'aller faire une visite de sympathie à la chambre mortuaire. Comment agir en cette circonstance? Devrais-je me mettre à genoux pour une prière comme s'il s'agissait d'une personne catholique?—Mme G. P.

R.—Vous devez, je pense, vous mettre à genoux, à moins que vous n'ayez raison de craindre que la chose soit tournée en ridicule. De toute façon, vous devez faire une prière, sinon à genoux, du moins d'une façon bien recueillie.

LOUISE

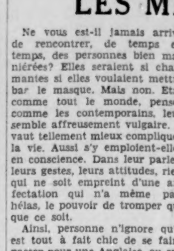


"J'aimerais à changer ce chèque, mais je ne puis penser à aucune place où je ne suis pas connue."

Pour Vous, Mesdames

A la radio





Mlle Joséphine Antoine, soprano, chante chaque lundi soir, à 9 heures, sur le réseau national de Radio-Canada.

Je pourrais l'aimer

Je pourrais l'aimer pour ses yeux,
Pour sa douceur, pour sa tendresse.
Pour les longues et brunes tresses
De ses cheveux.

Mais non, je l'aime pour son rire.
Son rire si clair, si vibrant
Qu'il me semble qu'en l'écoutant
Mon coeur chavire.

Lorsque je suis las, certains soirs,
Et que je suis seul et loin d'elle,
J'entends son rire aux notes frêles
Monter du noir.

Et mon coeur soudain se déchire,
En songeant que peut-être un jour,
Elle devra, devant l'amour,
Cesser de rire.

Jean GILLET.

Travaux de femme

Depuis le matin jusqu'au soir,
elle va de la chambre à la cuisine,
Du jardin à la basse-cour.
Elle pétrit le pain et des petits accrochés à sa jupe, elle court au four,
Avant qu'il soit trop chaud.
C'est le jour de la lessive, ou bien il faut surveiller le brassin de savon.
Un enfant qui pleure; un autre en quête d'une tartine; ainsi du matin au soir.
Quand elle s'assied, c'est pour filer,
Ou tisser la toile bise et repriser jusqu'à la nuit, quand ses yeux ferment tout seuls.
Lasse mais contente,
Le devoir rempli jusqu'au bout, elle s'agenouille... Comme c'est humble l'ouvrage de femme!
Comme c'est grand!

Jeanne L.-DUGUAY.

LES MASQUES

Ne vous est-il jamais arrivé de rencontrer, de temps en temps, des personnes bien maniérées? Elles seraient si charmantes si elles voulaient mettre bas le masque. Mais non. Etre comme tout le monde, penser comme les contemporains, leur semble affreusement vulgaire. Il vaut tellement mieux compliquer la vie. Aussi s'y emploient-elles en conscience. Dans leur parler, leurs gestes, leurs attitudes, rien qui ne soit empreint d'une affectation qui n'a même pas, hélas, le pouvoir de tromper qui que ce soit.

Ainsi, personne n'ignore qu'il est tout à fait chic de se faire passer pour une Anglaise, ou encore mieux, pour une Américaine. C'est élégant de ne pas parler le français courant, et mieux vaut le "casser" comme dit notre peuple en son langage imagé (ce doit être un anglicisme d'ailleurs). A moins qu'on n'essaie de se donner l'accent français en prononçant les "r" de la gorge, ce qui est aussi très chic.

Seulement, on oublie toujours quelque chose, et il arrive qu'au beau milieu d'une phrase, le bel accent disparaisse pour laisser la place à celui dont on n'a aucune raison d'avoir honte, attendu que c'est celui du pays qui nous nourrit.

Gros becs

En France aussi il y en a de ces perpétuels masqués. Ils ont, comme tout le monde, l'accent de leur province. Qu'ils viennent faire un tour dans la capitale et ils rentrent chez eux avec l'accent boulevardier. Vas-y voir! A Troyes, savez-vous comment on les appelle? "Des Parisiens à gros bec", faisant ainsi une délicate allusion au perroquet qui, lui aussi, a un gros bec et répète facilement ce qu'il entend. Eh bien, en notre pays, il y a pas mal d'Anglais de cette sorte et plusieurs Français aussi.

Snobs

Les porteurs de masques sont des snobs, bien entendu et des prétentieux, qui aiment bien leur petit "MOI" et le câlinent et le dorlottent doucement. Petite manie qui serait inoffensive si elle n'agissait, par ricochet, sur les autres.

En effet, le porteur de masque finit par se croire lui-même un type épatant. Alors, vous comprenez, il faut bien qu'il ait partout la première place. Pour lui, les mots indulgence, bonté, simplicité n'ont aucune signification. Seule sa personne compte et largement.

La vie avec un porteur de masque n'est pas drôle. Et beaucoup de femmes qui en ont attaché un sur leur visage depuis le baccalauréat finissent par pleurer toutes leurs larmes sur leur bonheur perdu. Elles n'en seraient pas venues là si elles avaient compris que l'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a et que le meilleur moyen de se bien faire connaître, c'est encore d'aller dans la vie tout beau, tout franc, tout net, le coeur pur et le visage découvert.

Odette OLIGNY.

Cadres, bibelots et fantaisies

Comment orner la maison? C'est là une question que l'on pose souvent. On n'a que l'embarras du choix, et le choix est grand. Voici d'abord ce qui peut décorer les murs: dans une chambre, au-dessus d'un lit ou d'un divan, une draperie en tissu assorti à celui du couvre-lit est toute indiquée et protège le papier peint; des tableaux de fleurs, des portraits au pastel ou à l'huile de couleurs délicates peuvent être mis en valeur par des cadres en bois blanc, qui ont l'avantage d'être à la mode, élégants et bon marché.

Dans le bureau de Monsieur, des cartes de géographie, des estampes japonaises, des livres.

Certains objets, comme les glaces, les moulages de belles statues, les vases de cristal, en pâte de verre, les objets de Chine et Japon, vont dans presque toutes les pièces. Les belles fleurs naturelles sont aussi surtout à leur place.

Les photographies jouent un rôle important dans la décoration depuis que l'art photographique a fait tant de progrès. Il ne faut cependant pas confondre les agrandissements au fusain avec les grandes et belles photos qui font de précieux portraits.

En général, on ne les encadre pas, on les met seulement sous verre.

RECETTES

CHOU-FLEUR ET SPAGHETTI EN CASSEROLE

1 petit chou-fleur (environ 3 tasses)
2 c. à table de gras doux
3 c. à table de farine
1 c. à thé de sel
2 tasses de jus de tomate
½ tasse de fromage râpé
1½ tasse de spaghetti cuit
1 tasse de mie de pain
1 c. à table de beurre fondu

Séparer le chou-fleur. Laver et cuire dans un peu d'eau bouillante salée, dans un chaudron couvert, pendant 15 minutes. Egoutter. Faire fondre le gras dans une poêle. Ajouter la farine et le sel et bien mêler. Incorporer le jus de tomate et brasser continuellement pour faire une sauce. Ajouter le fromage râpé et brasser jusqu'à ce qu'il soit fondu. Déposer le spaghetti et le chou-fleur par couches dans une casserole graissée. Recouvrir de sauce. Beurrer la mie de pain et déposer sur le dessus du plat. Cuire à four modéré (350° F.) pendant 20 minutes ou jusqu'à ce que le dessus soit doré. Pour 6 personnes.

CREME ESPAGNOLE AU CAFE

1 c. à table de gélatine granulée
¼ de tasse de café froid
2 jaunes d'oeufs
¼ c. à thé de sel
¾ tasse de café chaud
1 tasse de lait chaud
1 c. à thé de vanille
2 blancs d'oeufs
¼ de tasse de sucre

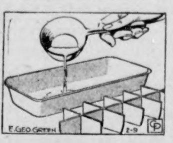
Laisser tremper la gélatine dans le café froid. Battre les jaunes d'oeufs et y ajouter le café et le lait chauds. Cuire au bain-marie jusqu'à épaississement, ajouter la gélatine, brassant constamment. Enlever du feu, ajouter la vanille et laisser refroidir. Lorsque le mélange commence à prendre, y incorporer les blancs d'oeufs battus avec le sucre. Verser dans un moule graissé ou dans des verres individuels à sorbet et laisser prendre complètement. Pour six personnes.

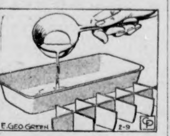
Compositrice



Willow Bradford, jeune fille de Winnipeg, âgée de 18 ans, qui est l'auteur et la compositrice d'une chanson, "That Boy in Air Force Blue", qui a été chantée à la radio par Gwen Bradshaw le lundi 26 février, à 7 h. 45.







On peut réparer les plateaux à glace des frigidaires, qui ont de petits trous et qui laissent échapper l'eau, en faisant fondre un petit morceau de cire paraffine et la faire couler dans le plateau. Il faut attendre que cette cire durcisse avant de remplir le plateau d'eau.

La femme et le silence

Toute créature est ambassadrice, chacune selon un mode particulier. La femme semble avoir pour mission propre, le silence. Vestale du silence, ne l'est-elle pas par son essentielle destination au foyer? C'est une chaire où elle prêche, moins par la parole que par le soigneux accomplissement des travaux domestiques, le sourire, le regard et, parfois, le baiser et le chant informulé. Il ne faut pas omettre l'inimitable samaritanisme qu'elle exerce par sa divination des blessures secrètes et sa discrétion à les panser: elle comprend le malade en lui épargnant la peine de l'explication; elle le guérit sans le confondre par l'imposition de la reconnaissance.

• • •

La noblesse d'une femme se mesure à la noblesse des hommes qu'elle produit. Sainte Monique serait-elle aussi grande si elle n'était pas la mère de saint Augustin? Et Elisabeth Leseur, si elle n'était pas l'épouse d'un futur converti et prêtre? Non moins admirable, cette mère, en larmes et en prières, du condamné à mort dont elle obtient, distante, le repentir. Le lien d'elles à eux ne fut pas tant la parole ni l'exemple que le silence chargé d'oraisons.

• • •

Le silence est à la femme ce que l'éloquence est à l'homme.

Pour qu'une femme s'éprenne d'un homme, il lui faut l'entendre parler ou le voir agir; pour qu'un homme s'éprenne d'une femme, il suffit qu'elle apparaisse.

• • •

D'où vient à la femme ce charme, au sens latin du mot? ce pouvoir de ravir l'homme à lui-même, à sa trop calculatrice lucidité, pour l'engager dans l'imprévu d'une aventure? Ne serait-ce pas que la femme, par sa possible fécondité, lui promet une certaine permanence de sa vie? Mais l'homme reste bien peu sensible à une lointaine espérance. Aussi, la raison prochaine du magnétisme féminin semble résider en ceci: la femme est à l'homme, comme au voyageur dans le désert, le jaillissement de la palmeraie, prometteur d'oasis. Et pourquoi cette touffe de verdure, sinon à cause du local effleurement de l'eau.

Une disposition providentielle a posé, comme nécessaire médiatrice, la Femme, Marie. Voici donc, votre Soeur, inamovible Trésorière du Roi. Et vous, dans les choses du monde, ne participez-vous pas, d'une façon, à Sa glorieuse situation?

J. ROUSSEAU.

Ce que fait l'éducation

Le sage Lycurgue, législateur de Sparte, s'étant fait apporter deux petits chiens de la même nichée, les éleva d'une manière absolument différente. Il nourrit l'un avec délicatesse et forma l'autre aux exercices de la chasse. Quand l'âge eut fortifié le corps et les habitudes de ses élèves, il les amena sur la place publique, fit apporter devant eux des mets friands et lâcha ensuite un lièvre. Aussitôt, le chien délicatement élevé se jette sur les mets offerts à sa sensualité; l'autre poursuit le lièvre avec ardeur.

En vain l'animal timide veut éviter l'ennemi; le chien le presse, l'attrape et l'apporte à son maître. Tous les spectateurs d'applaudir. Alors Lycurgue, s'adressant à l'assemblée: "Ces deux chiens, dit-il, sont de même race: voyez cependant ce que l'éducation en a fait. Choisissez donc de bons maîtres pour votre enfant et secondez-les."

CHEZ LE DOCTEUR

— Ce ne sera rien, madame; vous avez tout simplement besoin de repos.
— Mais, docteur, regardez donc ma langue!
— Votre langue aussi, madame.

En Hollande occupée, la peine de mort attend ceux qui se permettent d'employer l'électricité



Pistes sur la neige

Sur l'enclos que la neige gèle,
S'ébat mon caniche gaiment;
Vers ma fenêtre sa voix grêle,
Monte et m'appelle à tout moment.

Charmé, mon oeil suit la frimousse
Du chien qui fait cent bonds charmants.
Gai, de la neige il s'éclabousse,
Fait vacarme de dix enfants.

Bientôt la trop froide caresse
Des blancs flocons vient l'ennuyer,
A ma porte il gratte, il s'empresse;
Son coin il le veut près du foyer.

Pourtant, dehors dans la froidure
Sa folle trace tourne encor,
Et, bien qu'à mes pieds il murmure,
Toujours je relis son essor.

La piste une ligne dessine,
Qui va, qui vient, se croise autant,
Jusqu'à la porte de cuisine
Où tout s'unit en trépignant.

Déjà son sommeil se cadence.
Bel être libre, aimé de tous,
A toi la quiète existence;
Vous êtes heureux les toutous . . .

Jean BOISSEAU.



Cette mère veille sur les loisirs de ses enfants. Notez l'intérêt que prend le garçonnet dans son livre d'images.

CASSE-TÊTE

Voici comment il faut s'y prendre pour résoudre ce petit casse-tête: Nous donnons la première lettre d'un mot, et le nombre d'espaces requis qui correspondent au nombre de lettres qu'il faut pour compléter ce mot. Il s'agit de lire l'explication qu'il y a à côté de chacun et de terminer le mot voulu.

Exemple: A — — — Secours, assistance
Quel sera ce mot? **A I D E**

1. C — — — — — — — Carnet sur lequel on prend des notes.
2. I — — — — Qui n'existe que dans l'idée.
3. P — — — — — — — — Lieu profond et escarpé.
4. F — — — — — Qui s'enfuit, qui se sauve.
5. E — — — — — — — — Talent de bien dire, de bien parler.

(Voir réponses en page 2)

Le sais-tu?

Q.—Sur un navire, comment appelle-t-on (a) le côté gauche, (b) le côté droit?
R.—(a) bâbord, (b) tribord.

•

Q.—Quelle est la Métropole du Canada?
R.—Montréal.

•

Q.—Qu'est-ce qu'un archipel?
R.—Un groupe d'îles.

•

Q.—Que signifient les lettres S.D.S.M. sur une enveloppe?
R.—Service de Sa Majesté.

•

Q.—Comment stériliser une aiguille pour enlever une écharde dans votre doigt?
R.—En la faisant bouillir, ou en la passant dans la flamme, ou en la plongeant dans l'alcool.

Joyeuse Fête

2 mars
Yvette Prairie, La Broquerie.
Gertrude Lord, St-Norbert.
Hélène Landry, St-Norbert.
Marie Bauche, Grande-Clairière.
Florence Cloutier, Ste-Anne.
Maurice Parent, St-Joseph.
Brigitte Deshayes, Laflèche, Sask.

3 mars
Agnès Vuignier, Rathwell.
Léo Hébert, Aubigny.
Irène Tardiff, St-Adolphe.
Louise Legal, Ste-Geneviève.
Denise Fillion, St-J.-Baptiste.
Dolorès Goulet, Letellier.
André Pelletier, Léoville, Sask.

4 mars
Germain Dondo, N.-D. de Lourdes.
Irène Tardiff, Mariapolis.
Rachel Schaubroeck, La Salle.
Yvonne Hardy, Grande-Clairière.
Jeannine Moquin, St-Joseph.
Helen Telgarsky, St-Adolphe.
Anita et Marie-Anne Desautels, Ste-Anne.
Doreen Degagné, St-Norbert.
Eugène Morin, Léoville, Sask.

5 mars
Annette Dubois, St-Malo.
Lorraine Bérard, Lorette.
Raymond Marcoux, Lorette.
Délia Leclerc, Ste-Anne.
Ray Dumont, Ste-Claire.
Marcelline Grenier, St-Labre.
Roland Boulet, Dunrea.
Jean Forest, St-Malo.
Edouard Piché, Laflèche, Sask.

6 mars
Colette Gosselin, St-Malo.
Yvette Nadeau, La Broquerie.
Léo Arsenault, St-Boniface.

7 mars
Juliette Vinet, Vassar.
Edouard St-Vincent, St-J.-Baptiste.
Sylvio Fillion, St-Joseph.
Eugène Balamatowski, Lorette.
Allan Penner, Ste-Anne.
Aurèle Grégoire, St-J.-Baptiste.
Lucille Frobisher, Cayer.
René Girouard, Sandilands.
Thérèse Privé, Mankota, Sask.

8 mars
Aline Forest, St-Malo.
Marcel Harrison, Letellier.
Thérèse Mager, St-Boniface.
Fernand Bazin, N.-D. de Lourdes.
Lorraine Jobin, St-J.-Baptiste.
Léo Gariépy, St-J.-Baptiste.
Françoise Damphousse, St-Joseph.
Gérard Beaudry, S. Junction.

Lettre de Lourdes

Chère amie,

Le dimanche 11 février, à 3 heures, la foule attendait patiemment l'arrivée de la postulante, Mlle Georgette Pantel. L'église se remplit et tous s'efforcent de prendre les meilleures places... Enfin, la fiancée du Christ s'avance dans l'allée et va s'agenouiller au pied de l'autel.

Sa toilette blanche lui donne l'aspect d'une vierge sainte. Un moment après son arrivée, elle s'étend par terre, cela signifie ses adieux au monde pendant que le choeur entonne un cantique d'adieux au monde et de sympathie aux parents. Le prêtre lui demande: "Que désirez-vous?" "La miséricorde de Dieu et celle de l'ordre, répond la postulante avant de se relever. Ensuite, le prêtre adresse de bonnes paroles à l'assistance et spécialement à l'âme généreuse qui vient s'offrir à Dieu dans sa jeunesse ardente. Pendant la cérémonie, elle va se revêtir de ses habits sacrés, et revient s'agenouiller près du prêtre qui lui met le voile et la couronne bénits.

Quand la cérémonie est finie, les parents entourent la nouvelle novice et lui expriment leur joie, et quelle joie!... une religieuse dans la famille!... Cela en dit beaucoup et c'est surtout un moyen d'obtenir de grandes grâces pour le monde et une gloire immortelle dans le ciel.

Brise Mariale,
Grade XI.

Au Couvent de St-François-Xavier

Grande fut notre joie d'être invités à la fête de mardi gras chez les grades IX et X! La gaieté de tous les coeurs se manifesta par les rires, les jeux et les chants, sans omettre les mets délicats. Tout en nous récréant, notre premier but fut d'aider notre Association d'Education; alors notre programme débuta par une courte allocution sur le "Sou de l'Ecolier", donnée par Mlle Thérèse Allard. Elle fut chaleureusement applaudie et remerciée par toute la classe. Ensuite vint le bingo... on joua avec entrain, mais comment expliquer la chance qui favorisa celle qui était "de blanc gantée"? Les jeux n'eurent pas moins de vogue. Laura Tanguay remporta la victoire sur ses adversaires dans: "Le bras musical". Paul Régnier en fit autant dans "La trappe à souris". Tous ont montré leur habileté dans le jeu "passe-paquet". Sonia Stanlee débordait de joie quand elle constata qu'elle était l'heureuse gagnante de ce volumineux paquet, mais avec un peu de patience à le développer elle réussit enfin à trouver le contenu. Après ces activités tous apprécièrent un bon et délicieux goûter.

Si votre anniversaire tombe . . .

Le 6 mars — vous avez comme patronne sainte Colette. Ce prénom est toujours à la mode. Savez-vous que cette grande sainte était contemporaine de Jeanne d'Arc? Elle reçut sa visite à Moulins. Ste Colette naquit dans le diocèse d'Amiens, et entra chez les Clarisses qu'elle réforma. Elle mourut en Belgique vers 1447.

Le 7 mars — votre patron est saint Thomas d'Aquin. Savez-vous qu'il est le patron universel des écoles catholiques? Il eut beaucoup à lutter contre sa famille pour entrer chez les Dominicains. En récompense de cette lutte, de sa grande vie contemplative, comme aussi de son éminente pureté, saint Thomas fut comblé de lumières extraordinaires, grâce auxquelles il devint le maître incontesté de la théologie et de la philosophie scolastiques. Il mourut en 1274.

COLLEGE DE ST-BONIFACE
Le Coin du Collège
Directeur: Maxime Desaulniers
Rédacteur: Félix Gourbil
XVIIIe ANNEE 1944-45 NUMERO 22

La semaine de la vocation

Pour la deuxième année, le Collège nous offre la Semaine de la Vocation. Tour à tour des prêtres et des religieux nous ont entretenu de l'appel, des signes de la vocation, de la vie religieuse, de la vie monastique et de la vie missionnaire.

Presque de force, nous avons réfléchi au problème, au seul problème en fait de notre vie. Nous avons pensé "en neuf" les grandes données de la Vocation. Nous avons considéré les relations entre Dieu et nous, et nous nous sommes demandés: "Comment, Seigneur, voulez-vous que nous vous suivons?" Nous nous sommes rappelé les préceptes et les conseils évangéliques d'abord, puis nos aptitudes et nos attraits.

Plusieurs ont sans doute avancé dans leur orientation. Certains ont ébauché. D'autres enfin ont entendu comme Mauriac "le message éternel du Christ aux jeunes". Peut-être quelques-uns ont-ils entrevu avec Grégoire Leclos la personne du prêtre comme une de ces "choses qui ne doit jamais être fatiguée ou malade ou simplement dégoûtée, qui ne doit jamais avoir du chagrin. Un prêtre, faut que ça marche, que ça chante, que ça parle, que ça console". Pour tous certainement, la Semaine a été une source de sérieux, d'élan, d'idéal. Et nous tenons à remercier le Collège de nous avoir fourni cette occasion de penser à notre avenir.

Une soirée missionnaire termine la semaine. Les malins diront sans doute qu'on a pensé aux mathématiques des Humanistes en préparant une soirée simple, sans spectacle brillant. C'est un peu vrai. Mais il y a aussi qu'on se réserve pour l'Ame Huronne. La séance est offerte aux Pères Oblats à l'occasion de leur centenaire. Pour nous le Père Oblat incarne la vocation missionnaire et nul mieux que leur Supérieur n'était désigné à venir présider notre réunion et nous encourager.

Norbert PREFONTAINE,
Belles-Lettres.

• • •

La prédication

Le 16: M. l'abbé Gauvin, de St-Boniface. La Vocation. Ce qu'elle est.

Le 17: M. l'abbé Blais, de la maison des Retraites fermées (St-Boniface). La Vocation. Comment la connaître.

Le 18: Le R.P. de l'Etoile, C.Ss.R., de Ste-Anne. La Vocation religieuse.

Le 19: M. l'abbé S. Caron, curé de St-Jean-Baptiste. La vocation sacerdotale.

Le 20: Le R.P. Léonard, de St-Norbert. La vocation monastique.

Le 21: Le R.P. Veilleux, O.M.I., supérieur du Juniorat de la Ste-Famille. La vocation missionnaire.

Le 22: Le R.P. Latour, C.S.V., supérieur de la Maison St-Joseph d'Otterburne. La vocation du Frère enseignant et du Frère coadjuteur.

Le 23: M. l'abbé E. Lavoie, curé de la cathédrale. Joies et récompenses du religieux et du prêtre.

• • •

Le prêtre

Prêtre de Dieu, que votre vocation est sublime! Frère militant, vous ne cherchez que l'honneur et la gloire de Dieu dans le salut des âmes. Autre Christ, souffrant dans l'ingratitude et le mépris, vous pardonnerez à vos bourreaux et vous vous réjouissez avec le bon larron. Médiateur de grâces, par vous, nous est transmise en cette vie toute joie, toute consolation.

A notre naissance vous nous accueillez dans le Corps mystique du Christ en versant sur notre front l'eau baptismale. Et lorsque nous allons vers la Sainte Table recevoir pour la première fois Jésus, le compagnon de notre enfance, nous vous voyons là, debout, qui nous attendez.

Vous nous confirmez dans nos voeux de demeurer à jamais soldats du Christ et membres fidèles de son Eglise. Et quel guide admirable n'êtes-vous pas pour notre jeunesse ardente, dans le sentier étroit, entre les ronces et les épines!

N'est-ce pas dans votre coeur que nous versons nos péchés et nos faiblesses, nos haines et nos rancunes, lorsque agenouillés près de vous, nous implorons du Ciel le pardon de l'enfant prodigue? Oui, dans votre coeur aimant, où nos misères se changent en bénédictions, nos révoltes en actes d'amour, et où notre Père céleste les reçoit comme un parfum d'une agréable odeur!

A vous nous confions notre secret, lorsque nous sentons se gonfler en notre coeur le germe de la vocation. Et votre bénédiction vient fortifier notre résolution de suivre notre Sauveur dans la voie du renoncement parfait.

Devant vous au pied de l'autel nous recevons la bénédiction nuptiale et consacrons nos voeux de fidélité perpétuelle pour le salut de notre âme et l'accroissement de la famille de Dieu sur la terre.

Ministre de Dieu, vous montez à l'autel pour y perpétuer le Sacrifice du Calvaire. Entre vos bras ouverts vous offrez le peuple obscur au Dieu tout-puissant, et entre vos doigts sacrés l'Agneau divin descend sur l'autel, descend dans nos coeurs...

Inlassable apôtre, vous répandez la Bonne Nouvelle, prêchant, enseignant, reprenant à temps et à contre-temps, ne demandant autre chose que d'être le serviteur des serviteurs.

Dans le silence et le recueillement votre prière s'élève à Dieu, et les fruits de votre oblation retombent sur vos ouailles en grâces plus abondantes.

Lorsqu'au terme de la vie nous entr'ouvrons la porte de l'éternité, vous nous tenez et nous dites de votre voix grave et douce: "Partez de ce monde, âme chrétienne..."

De votre sainte main, vous bénissez notre dépouille mortelle et la couchez dans l'attente de la résurrection finale.

Apôtre au coeur de feu, modèle de chasteté, médiateur entre Dieu et l'homme, quelle vie de dévouement et d'amour est la vôtre, ô prêtre de Dieu!

Rémi de ROO,
Philosophie I.

• • •

Vers le Collège

Quel enfant de St-Boniface n'est pas venu s'amuser dans la cour du Collège?

Le petit gars regarde d'abord jouer les élèves en récréation. Il quête des oeillades, des regards, amis, protecteurs. Voici enfin un grand qui s'occupe de lui. Et bientôt le petit s'amuse sur les anneaux ou sur les barres parallèles. Tout en jouant, ses yeux fouillent la cour grouillante de bonne humeur et d'exubérance. Comme ils jouent! Les grands taquinent les petits, quelques Pères discutent amicalement avec les moyens. Tous se parlent, se sourient, pendant que quelques désobéissants sans doute se colletaillent!

Et les jeux maintenant! Les gants et les balles, les échasses et les crosses, les ballons captifs. Comme tous sont de bons joueurs!

Le son de la cloche rappelle au bercail. Mais voyons ce qui va se passer, glissons nos regards par la fenêtre. Des armoires, des cadenas et même un petit magasin! Mais ce sont donc de petits propriétaires que ces collégiens!

Les Collégiens montent l'escalier. Où s'en vont-ils? On lui répondrait: "Jouir de la formation par le latin..." Mais la salle est vide. Voici d'autres jeux: les quilles, le billard et les gréments de l'athlétisme. Que ce doit être amusant de se faire instruire ici!

Oui, le vieux Collège intrigue pas mal les petits garçons de St-Boniface...

Félix GOURBIL,
Belles-Lettres.

Monsieur, à son domestique — Baptiste, chaque fois que je rentre, je vous trouve à dormir.

— Ah! Monsieur, c'est que je n'aime pas à rester sans rien faire.

Club du Collège St-Boniface

Equipe qui jouera contre le Collège St-Paul, le soir du festival. 1ère rangée: G. Saint-Laurent, A. Grouette (mascotte), R. Bélanlanger. 2ème rangée: H. Préfontaine, M. Desaulniers, R. Préfontaine (gérant), R. Delaquis, B. Bélanger. 3ème rangée: H. Landry, A. Tessier, G. Bockstael, O. Valcourt, G. Lavergne.

Festival sportif

Voici le programme du festival sportif qui aura lieu au Collège de St-Boniface, le samedi soir 3 mars, à 7 h. 30:

1. Bantam (Collège vs Provencher): 15 minutes.
2. Courses en vitesse: (a) Pygmées; (b) Petits.
3. Bantan: 15 minutes.
4. Courses à relais: (a) Pygmées; (b) Petits.
5. Collège vs St-Paul: première période.
6. Patinage de fantaisie.
7. Collège vs St-Paul: deuxième période.
8. Courses en vitesse: (a) Moyens; (b) Grands.
9. Courses à relais: (a) Moyens; (b) Grands.
10. Collège vs St-Paul: troisième période.
11. Cri du Collège.

Invitation spéciale aux parents et amis des collégiens.

Maison Saint-Joseph d'Otterburne

Orphelinat et Institut agricole

Les Clercs de St-Viateur

Qu'est-ce que c'est que ça? D'où ça vient-y? Qu'est-ce que ça fait?

Qu'est-ce que c'est que ça? C'est une Communauté enseignante. Une Communauté, qu'est-ce que c'est que ça? C'est un groupe d'au moins deux êtres humains qui mettent quelque bien en commun. Dans le mariage, on met en commun l'usage des corps. Dans le commerce, on met en commun des sommes d'argent. Dans les associations ouvrières, on met en commun les intérêts des ouvriers... etc...

Parce que, dans la vie religieuse, on met en commun tout ce que l'on a, tout ce que l'on est, tout ce que l'on peut espérer avoir et être; parce que, dans la vie religieuse, le corps et l'âme avec leurs talents et leurs activités sont mis en commun, les Communautés religieuses sont des communautés plus parfaites que toutes les autres communautés. Aussi quand on dit: "Communauté", tout court, tout le monde comprend qu'il s'agit d'une communauté religieuse c'est-à-dire un groupe d'hommes (ou de femmes) plus ou moins nombreux qui s'appliquent à imiter Jésus-Christ en tous les instants de leur vie terrestre sous la direction de leurs supérieurs, conformément à des règlements précis que la Sainte Eglise a préalablement approuvés.

Pour imiter Jésus-Christ et suivre ses conseils, ces religieux font les voeux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, pour quelques années d'abord et ensuite pour toujours.

Pauvreté, promesse faite à Dieu de ne posséder rien du tout ou, tout au moins, de ne disposer de quoi que ce soit, pas même d'une image, sans en avoir demandé la permission aux supérieurs.

Chasteté, renoncement aux avantages de se faire un foyer tout à soi et d'y élever sa propre famille. Pour le reste, c'est le renoncement qui s'impose à tout le monde.

Obéissance, et à notre époque où 90 p.c. de la population est au service de l'infime minorité possédante, qui donc peut se vanter de n'avoir pas un maître? L'un des plus puissants brasseurs d'argent de Montréal se courbait à tel point sous l'esclavage de ses affaires, qu'il célébrait l'anniversaire de sa naissance seulement les années où *sa date* tombait un dimanche. "J'ai voulu être riche, disait un autre millionnaire, à 70 ans, si c'était à refaire, je ferais autrement". D'ailleurs, affirme l'Imitation de Jésus-Christ: "Il n'est personne en ce monde, fut-il roi ou pape, qui ne doive se subordonner à d'autres en certaines choses". De plus, est-il vrai que pour être heureux il faille être au-dessus des autres et indépendant? Ce ne serait pas drôle pour 99 p.c. du peuple humain.

Non, non, il n'en est pas ainsi puisque Notre-Seigneur nous propose d'apprendre sa douceur et son humilité si nous voulons trouver le repos, la paix de nos âmes. La paix de l'âme, le bonheur, le repos du coeur, la joie de l'esprit, la félicité possible en ce monde, le religieux la trouve, ou mieux la crée, quand il est admis dans ce groupe d'hommes qui ont mis tous leurs biens en commun pour glorifier Dieu et sanctifier le prochain par n'importe quelles oeuvres de miséricorde corporelle ou spirituelle, et en particulier par l'enseignement. Les Clercs de St-Viateur sont une communauté religieuse enseignante. "Comme la connaissance de la céleste doctrine que Dieu, dans son immense bonté a donnée au genre humain, promet aux hommes une félicité éternelle tandis que l'ignorance ne leur fait attendre qu'un éternel malheur... Nous avons appris avec une très grande joie que les Clercs de St-Viateur sont d'une grande utilité et d'un grand secours pour le bien de la religion comme pour celui de l'Etat, attendu que leur but principal est de former de bonne heure à la piété et aux lettres les jeunes gens de la classe pauvre surtout, et de leur donner ainsi les habitudes d'une vie honnête". (Lettre apostolique de Grégoire XVI. Approuvant la Communauté des Clercs de St-Viateur.)







Conservez la vie de ces prisonniers pour l'après-guerre



LES MILITAIRES CANADIENS, emprisonnés par l'ennemi, ont un besoin intense de nourriture. Ils veulent recevoir plus que des honneurs et des éloges pour tout ce qu'ils ont fait et souffert POUR NOUS.

Ils doivent lutter chaque jour pour la conservation de leur santé et de leur vie. Ils ont besoin de nourriture, de soulagements et de remèdes pour se maintenir en vie jusqu'au jour de la victoire.

Ils s'adressent au coeur des Canadiens — à leur Croix-Rouge — afin que chacun d'entre eux reçoive au moins un colis par semaine.

Plus de treize millions de colis de la Croix-Rouge ont été expédiés du Canada aux prisonniers de guerre outre-mer. A mesure que de nouveaux combats se livrent, le nombre des prisonniers augmente, et les responsabilités de la Croix-Rouge deviennent plus nombreuses. Aucun prisonnier ne doit être privé de ces colis.

Comme reconnaissance envers ceux qui ont combattu — pour nous — réalisons que nous pouvons et que nous devons être généreux en aidant la Croix-Rouge à leur envoyer des paquets. Nous POUVONS le faire. Nous devons avoir foi en l'avenir.

On a plus besoin de votre argent que jamais auparavant

La misère et l'indigence sont si grandes et si pressantes dans les pays libérés que le Ministre des Services de guerre a demandé à la Croix-Rouge, en collaboration avec le Fonds Canadien de Secours aux Alliés, qui représente les Oeuvres de Charité faites par 11 Nations Unies, d'ajouter de l'argent pour secourir ces pays, lorsqu'elle lancera sa campagne à travers tout le Canada.

Cette annonce est insérée par:

WINNIPEG

J. H. Ashdown Hardware Co. Ltd.
Weston's Bread & Cake (Canada) Ltd.

ST-BONIFACE

La Cusson Lumber Cie Ltée
Le Collège de St-Boniface
Dufault Sheet Metal & Retinning Co.
Hôpital St-Boniface
Les Révérends Pères Oblats
International Laboratories
(Manufacturiers pour la Cie Marshall-Wells)
Sanatorium St-Boniface
Toupin Lumber & Fuel Co. Ltd.
St. Boniface Hardware Co. Ltd.
Ville de St-Boniface
Les Canadiens de Naissance
(Assemblée La Vérendrye 127, St-Boniface)

PRINCE-ALBERT

Northern Hardware Ltd.
Bruce Adamson, Jeweller

NOTRE FEUILLETON

L'EXILÉE

Par DELLY

NUMERO 10

Alors, quand elle comprit que rien n'était capable d'entamer la résolution de son mari, Alexandra fut prise d'une rage sourde, et, un jour que le prince lui refusait l'autorisation de se rendre à une fête donnée à Budapest, elle fit une scène effrayante. On ne peut savoir ce qui se passa exactement entre eux. Quand la femme de chambre, appelée par un coup de timbre, entra dans l'appartement de sa maitresse, elle trouva celle-ci seule, en proie à une crise de nerfs, et proférant des menaces contre son mari.

Le lendemain, la princesse avait disparu, et avec elle le petit Karoly. Il parait que rien ne peut dépeindre le désespoir et la fureur du prince lorsqu'il apprit cette nouvelle. Immédiatement, on fit des recherches dans toutes les directions. Il ne fut pas très difficile de retrouver la fugitive. Elle s'était réfugiée à Paris, et avoua cyniquement qu'elle avait agi ainsi, uniquement dans le but de se venger de lui en lui enlevant l'enfant qu'elle savait sa seule affection.

Comment le prince, avec sa nature si entière et si ardente, a-t-il pu éviter de se porter envers elle à quelque extrémité terrible, je ne le sais! Il emporta l'enfant, qui avait pris froid pendant le voyage précipité de sa mère et fut si gravement malade à l'hôtel Milcza qu'il se trouva un instant condamné. Il survécut pourtant, mais il est resté excessivement faible, comme vous avez pu le voir... Et je crois, Myrtô, que le motif de la haine — le mot n'est pas trop fort — du prince Milcza pour cette créature sans coeur et sans âme, se trouve là surtout. En voyant chaque jour son fils bien-aimé dans cet état, il peut se dire: "C'est sa mère qui en est cause".

— Et c'est alors qu'il a demandé le divorce?

— Oui... Le Père Joaldy a essayé de l'en détourner, mais il s'est heurté à une âme révoltée, qui n'avait plus le guide de la foi... Il est bien improbable que lui songe jamais à se remarier, mais pour elle, c'est déjà fait. Elle a épousé un banquier américain et est une des reines de Boston.... Vous comprenez donc pourquoi je me hâte d'aller faire disparaitre ce dernier vestige de la présence de cette créature néfaste.

— Le dernier?... Non, il restera toujours son fils, dit gravement Myrtô. Elle n'a jamais cherché à le revoir?

— Jamais! la fibre maternelle n'existait même pas chez elle.

— L'enfant ne lui ressemble pas, dit Myrtô, en tendant la miniature à sa cousine après y avoir jeté un dernier regard.

— Non, c'est un vrai Milcza, heureusement. Son père l'aime d'une tendresse passionnée qui m'effraye parfois, car on n'ose songer, vraiment, si un jour...

Elle secoua la tête et s'éloigna vers le parc tandis que Myrtô continuait dans la direction du château.

Bien que le jour tombât à peine, la superbe résidence était déjà brillamment éclairée. Làbas, vers la droite, une clarté intense s'échappait de l'appartement du prince Milcza qui occupait toute cette partie du château... Et une immense pitié envahit le coeur de Myrtô en songeant aux souffrances de cette âme meurtrie et révoltée, qui n'avait pas su chercher sa consolation près de l'unique Consolateur et s'attachait avec une passion intense, exclusive, à un seul être, ce pauvre petit Karoly, si frêle, si chétif, dont la vue avait serré le coeur de Myrtô quand il lui était apparu pour la première fois.

CHAPITRE 6

Sans même en avoir reçu un simulacre de demande, par la seule volonté du prince Milcza, Myrtô se trouva donc attachée au service de Karoly... Service n'est pas un mot trop fort pour exprimer la sujétion qui était la sienne près de l'enfant gâté et exigeant. Elle n'avait plus un moment de liberté, toutes ses journées, hors les repas, appartenaient à Karoly.

Elle comprenait maintenant la crainte qu'inspirait aux jeunes comtesses ce tout petit être. Pour Irène surtout, si vive, si amie de la distraction et de la gaieté, et très peu portée, semblait-il, au dévouement, la pensée d'un tel esclavage devait être insoutenable.

Et cependant, il suffisait d'un caprice de Karoly pour le lui imposer. Aussi, plus encore que sa mère et ses soeurs, voyait-elle avec satisfaction l'engouement du petit prince pour Myrtô.

— Pendant ce temps, il ne pense pas à nous, disait-elle gaiement. Jamais nous n'avons eu tant de liberté. Il demandait tantôt l'une, tantôt l'autre pour lui tenir compagnie. Le pauvre Renat a passé là-bas des journées dont il se souvient... Et moi donc!... Vous nous sauvez, Myrtô, ajoutait-elle d'un ton moqueur.

Elle ne désarmait pas envers sa cousine et ne négligeait aucune occasion de lui lancer quelque parole plus ou moins malveillante.

Myrtô supportait tout patiemment, elle accomplissait avec courage la tâche qui lui était dévolue près de l'enfant, tâche rendue plus douce à mesure que croissait l'affection compatissante inspirée par ce petit être fantasque, mais singulièrement attachant dans sa faiblesse, et qui lui témoignait une tendresse ardente.

Mais cette tendresse n'égalait pas encore l'amour passionné de Karoly pour son père — amour réciproque, du reste. Il était exact que le prince Milcza ne voyait plus au monde que son fils. Tout convergeait vers cet enfant, tous devait s'incliner devant sa volonté — tous, sauf son père.

Car, chose singulière, cet homme qui exigeait que rien ne résistât à un désir de Karoly, savait réserver, vis-à-vis de son fils, sa propre autorité. L'enfant lui obéissait instantanément, il n'insisait jamais lorsque son père avait dit: "Non, je ne le veux pas Karoly".

Ainsi, même vis-à-vis de l'enfant bien-aimé, le prince Milcza conservait cette autorité absolue qui était parfois — il fallait le reconnaitre — un véritable despotisme, lequel, passant par tous ceux qui se trouvaient à son service, s'étendait jusqu'à sa mère elle-même.

Myrtô s'était d'abord demandé pourquoi la comtesse et ses enfants se soumettaient bénévolement à toutes les volontés du jeune magnat. Mais peu à peu, par quelques mots de Terka, d'Irène, de Renat, le mystère s'était trouvé éclairci. La comtesse avait été complètement ruinée par son second mari, elle et ses enfants devaient tout au bon plaisir du prince Milcza, qui leur servait une rente superbe et les laissait libres de jouir de ses installations à Paris et à Vienne. Cette dépendance dorée, si pénible qu'elle fût pendant le séjour à Voraczy, leur paraissait cependant préférable à la vie modeste qui eût été la leur avec les minces revenus de la comtesse, et tous courbaient la tête sous cette autorité tyrannique, tremblant de déplaire à celui qui leur procurait le luxueux bien-être jugé indispensable.

Myrtô, comme tous, sentait peser sur elle cette volonté impérieuse. C'était elle qui l'enchainait près du lit de repos de l'enfant, elle encore qui lui interdisait de s'élever contre les caprices ou les actes injustes du petit prince. Cette dernière obligation était la plus dure pour Myrtô, et elle ne pouvait s'empêcher d'y manquer parfois, d'une manière fort discrète, d'ailleurs. Généralement, un simple mot, un regard même suffisait. Karoly semblait lire couramment dans les yeux expressifs de Myrtô, "sa Myrtô", disait-il d'un petit ton à la fois câlin et dominateur.

Mais en présence du prince Arpad, elle devait s'abstenir de l'ombre même d'un reproche aux exigences les plus déraisonnables de l'enfant. Il avait une certaine façon de dire: "Je permets cela à Karoly, Mademoiselle", qui n'invitait pas précisément à la discussion.

Il apparaissait régulièrement chaque jour vers quatre heures, et attendait que Myrtô eût servi le café. Il se montrait aussi froid, aussi laconique que le premier jour, et lorsqu'il ne s'occupait pas de l'enfant, s'absorbait généralement dans sa lecture. Il ne faisait exception qu'en voyant Myrtô prendre son violon, sur la demande de Karoly que la musique ravissait. Alors, son regard adouci et rêveur se perdant sous les futaies environnantes, il écoutait ce jeu délicat et si profondément expressif. Il était, au dire de ses soeurs, un admirable musicien, il composait, mais pour lui seul, et c'était là une des rares distractions de sa vie solitaire.

— Vous avez un véritable tempérament d'artiste, Mademoiselle, avait-il dit à Myrtô la première fois qu'il l'avait entendue, du ton d'un homme obligé, par politesse, d'adresser un compliment.

Les journées passaient ainsi, toutes semblables, sauf parfois où le prince Milcza amenait son fils chez la comtesse, à l'heure du thé. Deux ou trois fois aussi, il fit faire à l'enfant, dans une voiture légère qu'il conduisait lui-même, une promenade à travers le parc immense. Karoly avait voulu emmener Myrtô, et Terka avait été "invitée" à se joindre à sa cousine. Les promeneurs s'étaient arrêtés dans un coin sauvage du parc, le prince Arpad s'était assis et avait sorti un journal de sa poche, et les jeunes filles s'étaient occupées à amuser Karoly. Puis, sans que le prince eût presque ouvert la bouche, ils avaient tous repris bientôt le chemin du retour.

Mais ces promenades étaient fort rares, car elles agitaient l'enfant trop nerveux. Karoly devait se contenter de longues stations dans le parc à l'air pur vivifié par la saine senteur des sapins qui entouraient le temple.

Myrtô, privée de mouvement, s'anémiait un peu et perdait l'appétit. Sur le conseil du Père Joaldy, elle dut se décider à supprimer parfois l'assistance à la messe quotidienne pour faire une promenade matinale. Celle-ci avait généralement un but charitable, l'aumônier de Voraczy ayant indiqué à la jeune fille quelques pauvres familles à visiter.

Un matin, au retour d'une de ces promenades à travers la campagne couverte de superbes moissons, Myrtô, en atteignant le grand vestibule du premier étage, fut presque renversée par Renat qui s'en allait comme un fou, l'air furieux.

— Eh bien! Renat, que vous arrive-t-il? Vous avez manqué me faire tomber! s'écria-t-elle en reprenant avec peine son équilibre.

— Ah! je m'en moque! dit-il rageusement. Ce stupide Macri a laissé mourir mes bengalis, je vais lui dire son fait!... Pourquoi vous mettiez-vous devant moi, d'abord? Tant pis pour...

Les mots moururent sur ses lèvres. Dans le grand corridor principal qui desservait tous les appartements apparaissait le prince Milcza, en costume de cheval. L'épais tapis qui couvrait le sol avait amorti le bruit de ses pas, de telle sorte que ni Myrtô ni Renat ne l'avaient entendu.

— Voilà un enfant bien élevé! dit-il froidement.

Renat, très pâle, baissait les yeux sous le regard glacé qui l'enveloppait.

— Etendez vos mains!

L'enfant obéit... Le prince leva sa cravache, celle-ci retomba sur les doigts de Renat, y traçant une marque rouge.

— Oh! non, non, pas cela! s'écria Myrtô en joignant les mains. Assez, je vous en prie!...

Le prince ne parut pas l'entendre, et la cravache cingla une seconde fois les doigts du petit garçon. Renat serra les lèvres pour étouffer un cri de douleur, et les yeux de Myrtô se remplirent de larmes.

— Oh! je vous en prie!... murmura-t-elle encore.

— Je vous fais grâce du reste pour cette fois, dit le prince d'un ton bref. Mais à la récidive, je serai sans pitié... Faites maintenant vos excuses à Mlle Elyanni.

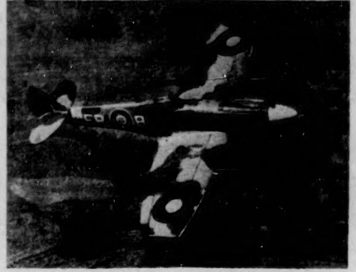
L'enfant s'exécuta d'un air soumis... Le prince s'inclina légèrement devant Myrtô et se dirigea d'un pas rapide vers l'escalier.

Quand il eut disparu, Renat leva les yeux vers sa cousine, dont le visage portait les traces d'une vive émotion.

(A suivre)

L'Exilée, par M. Delly, a été publié en livre par Les Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, et est en vente dans toutes les bonnes librairies au prix de $1.00.

LE DERNIER MODELE DE SPITFIRE



Le dernier modèle de Spitfire (modèle XII) est muni d'un moteur Rolls Royce Griffon. Les ailes sont découpées de manière à faciliter le tir. Noter aussi la forme nouvelle de l'avant, abritant le moteur Griffon.

Comités civiques de rétablissement des militaires dans la vie civile

Mémoire destiné à aider la population d'une région particulière à organiser ces comités.

(Suite)

Les règlements doivent aussi fixer la date et le lieu des réunions et permettre au président de convoquer, au besoin, des réunions spéciales.

Les règlements doivent aussi fixer le quorum du comité et du conseil et la date de la réunion annuelle.

Il est recommandé que le conseil d'administration soit élu pour un an.

Le Comité doit décider lui-même les moyens à prendre pour prélever des fonds pour ses dépenses.

Les règlements doivent aussi définir les pouvoirs et les fonctions du président, des différents officiers et du Conseil d'administration.

Quand un Comité a été régulièrement organisé, le directeur régional du Bien-être des anciens combattants doit en avertir le sous-ministre conjoint du ministère des Pensions pour que le Comité soit mis sur la liste de distribution du ministère. Le Comité doit faire parvenir régulièrement au sous-ministre conjoint les rapports de ses réunions et de ses travaux afin que le ministère puisse coopérer avec lui.

Buts

A une réunion tenue à Montebello, P.Q., en novembre 1943, les présidents d'un certain nombre de Comités civiques établis depuis quelque temps ont formulé les buts suivants qui ont été adoptés unanimement par la réunion:

"Le but des Comités civiques est de faire comprendre à la population et de lui faire accepter pleinement sa part de responsabilité en vue du rétablissement des militaires dans la vie civile. L'organisation d'un Comité civique est la reconnaissance du fait que tous les éléments de la population doivent coopérer avec les autorités gouvernementales dans cette oeuvre de rétablissement, si on veut obtenir le succès désiré. Pour atteindre ce but les Comités s'engagent à mettre à exécution un programme qui secondera les efforts des organismes gouvernementaux et ils acceptent, en particulier, les fonctions suivantes, qui pourront être augmentées ou modifiées à l'occasion:

(a) Etudier et faire connaitre au public toutes les mesures adoptées par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux en vue du rétablissement des militaires dans la vie civile.

(b) Etudier à fond le système d'allocations et les autres avantages mis à la disposition des anciens combattants.

(c) Faire les suggestions voulues aux autorités fédérales, provinciales et municipales pour que le programme de rétablissement réponde pleinement aux besoins locaux.

(d) Faire le recensement de toutes les positions que l'on peut mettre à la disposition des anciens combattants qui sont physiquement aptes à accomplir un travail quelconque ou qui souffrent de quelque invalidité.

(e) Tâcher d'obtenir une priorité pour les anciens combattants dans le commerce et l'industrie et dans les services du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et municipaux.

(f) Coopérer au choix de cours et de programmes de formation pour les militaires démobilisés et favoriser le développement des moyens de formation appropriés dans les écoles ou les usines.

(g) Coopérer avec les institutions et les organismes nationaux qui s'intéressent au placement des militaires frappés d'une invalidité grave et contribuer à replacer les militaires démobilisés dans les situations qu'ils occupaient avant leur enrôlement.

(h) Travailler à la solution des difficultés légales, sociales ou familiales des vétérans de concert avec le ministère des Pensions et de la Santé nationale et avec les diverses associations de vétérans, les églises, les sociétés fraternelles et sociales et les clubs.

(i) S'intéresser au retour des vétérans et faire des plans pour leur réception, et, si la chose est nécessaire, prendre des mesures pour leur rétablissement dans le milieu où ils doivent vivre.

(j) Etudier toutes les possibilités de rétablissement des anciens combattants dans la vie sociale et économique de leur localité et coopérer avec tous les organismes qui poursuivent le même but.

Sous-comités

Si le Comité civique de rétablissement est assez considérable, il pourra nommer des sous-comités qui auront les fonctions suivantes:

Pensions

Par l'entremise du directeur régional du Bien-être des anciens combattants, préparer la cause d'un militaire démobilisé qui semble avoir droit à une pension pour que cette cause puisse être portée à la connaissance des autorités compétentes.

Loi agraire des anciens combattants

Etudier cette loi et faire connaitre aux militaires démobilisés les trois genres d'établissements possibles: Etablissement exclusivement pour la culture; établissement d'un employé urbain sur un petit lopin de terre situé dans une banlieue; établissement sur un lopin de terre afin de se livrer à la pêche dans un but commercial.

(à suivre)

SUR LA FERME

Graines de céréales endommagées par la gelée

On confond souvent la semence gelée avec celle qui est abimée par les champignons parasites, ou moisissures, comme on les appelle généralement, mais c'est prendre l'effet pour la cause car la gelée est en réalité la cause de l'attaque des champignons parce qu'elle affaiblit la semence. Il y a dans les semences gelées beaucoup de grains verts ou morts, ou dont les enveloppes sont rompues, et ces grains ne tardent pas à être infectés de moisissure quand le temps est humide, parce qu'ils sont affaiblis; ils lèvent mal et produisent une récolte maigre et inégale. Ces faits ont été démontrés au laboratoire fédéral de phytopathologie à Saskatoon.

La semence gelée de blé, d'avoine, d'orge, de seigle et de lin doit être appréciée à la lumière des renseignements qui précèdent. Lorsque la semence est suspecte, une précaution indispensable est de l'essayer pour la germination. Cet essai de germination peut être fait sur la ferme, de préférence dans la terre, mais il est préférable d'envoyer un échantillon à un laboratoire bien outillé, où les résultats obtenus sont plus sûrs. Pour tous renseignements à ce sujet on pourra s'adresser aux agronomes de la localité. On se règle sur le taux de germination indiqué pour la quantité de grains à semer et le traitement à appliquer.

Un bon jugement est nécessaire pour cela. Si la germination est de 70 pour-cent ou plus, c'est-à-dire s'il y a en moyenne au moins 70 plants vigoureux pour 1000 grains essayés, on peut considérer que la semence est raisonnablement bonne; même alors, cependant, il serait bon d'en semer un peu plus et de la traiter avec une poudre mercurielle, pour la protéger contre les moisissures. D'autre part, si la germination est inférieure à 70 pour-cent, sans tomber aussi bas que 50 pour-cent, une bonne augmentation dans la quantité de semence à employer est nettement indiquée, de même que le traitement avec une poudre mercurielle. Lorsque la germination est inférieure à 50 pour-cent, il est souvent préférable de rejeter la semence et de la remplacer par une autre de haute qualité. Le traitement ne sert de rien quand la germination de la semence est fortement affectée par la gelée. Le traitement à la formaline peut même encore aggraver les conditions en abimant les plants, et son emploi sur la semence de céréale avariée est déconseillé.

L'essai de germination est nécessaire parce qu'il n'est pas toujours facile de reconnaitre les lots endommagés par la gelée. Il y a des indications, cependant. Sur le blé, les rides et les ampoules montrent que le son est gelé. Les lots contenant un grand nombre de grains non mûrs ou verts doivent être considérés comme suspects. Parfois, les échantillons de blé ont une apparence bronzée, ce peut être là simplement un signe d'immaturité, mais aussi de moisissure.

L'avoine gelée est parfois entièrement ou partiellement décolorée et les balles se détachent quelque peu, mais généralement parlant, pour la plupart des échantillons, il est difficile de s'apercevoir de la gelée. Il est aussi très difficile de déterminer exactement l'étendue des dégâts de la gelée dans l'orge et le lin, sauf au moyen d'un essai de germination. Quant au seigle, les indications sont les mêmes que pour le blé.

On peut se procurer des renseignements sur les dégâts causés par la gelée ou sur la présence possible de maladies en s'adressant au Laboratoire fédéral de phytopathologie le plus proche. Il y a des laboratoires de ce genre à Winnipeg, Saskatoon et Edmonton.

Essais de protéine

La Division de la zootechnie du Service des fermes expérimentales fédérales, a fait une expérience intéressante portant sur l'emploi des suppléments protéiques d'origine animale et végétale dans l'alimentation des porcs d'élevage et d'engrais. On a donné à certains groupes de porcs des rations qui contenaient toutes la même quantité de protéine, mais des proportions variables de protéine animale et végétale. Dans un groupe, par exemple, les ⅘ du supplément protéique-minéral étaient d'origine animale (tankage et farine de poisson). Dans les autres groupes, la protéine animale formait une moitié, un tiers et un cinquième du supplément. Dans chaque cas le reste de la protéine se composait de protéine végétale, sous forme de pain de lin.

On a constaté qu'il n'y avait que peu ou point de différence dans les différents groupes au point de vue du taux d'augmentation du poids, de la quantité de nourriture nécessaire par animal ou par livre d'augmentation. L'étude des animaux abattus a révélé qu'il n'y avait pas de différence significative dans la qualité du lard. On voit donc que dans un supplément protéique-minéral, on peut sans crainte réduire à un cinquième du mélange, la proportion de protéines animales, comme le tankage et la farine de poisson et que le reste peut se composer de sources végétales comme le pain de lin, sans que la valeur alimentaire du supplément ou la qualité du lard soit diminuée.

Le Ministère fédéral de l'Agriculture est venu en aide à l'industrie de bois de placage au Canada en faisant une reconnaissance spéciale des arbres attaqués par le scolyte bronzé du bouleau. Cette étude a permis de mieux récupérer les arbres endommagés et de stabiliser la régularité des approvisionnements.

En Hollande occupée, la population, pour ne pas mourir de faim, en est réduite à se nourrir de bulbes de tulipes.

Avis aux débutants en apiculture

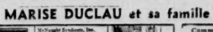
Beaucoup de gens n'ayant aucune expérience dans la conduite du rucher achètent des abeilles pour produire du miel depuis que le sucre est rationné. Que d'ennuis et de pertes ces gens s'épargneraient s'ils acquéraient les connaissances qui leur manquent en passant une saison chez un bon apiculteur, ou en suivant un cours abrégé d'apiculture, ou encore en lisant attentivement les publications sur l'élevage des abeilles qu'ils peuvent se procurer gratuitement de leur université ou de leur station expérimentale. De toute façon qu'ils ne gardent jamais plus d'une ou deux ruches pour commencer, dit E. Van Nice, de la Station expérimentale fédérale de Scott, Sask. Rappelons ici que tous les apiculteurs sont tenus de se faire inscrire chez l'apiculteur provincial pour que toutes les ruches puissent être examinées par un spécialiste lorsqu'une maladie se déclare dans la région.

Dans certaines parties de la prairie découverte, où l'été est très sec, on est obligé de nourrir la ruchée pour l'empêcher de mourir de faim et c'est ce qu'il a fallu faire à la Station expérimentale fédérale de Scott, Sask., lorsque les plantes mellifères, et même le mélilot, ne contenaient que très peu de nectar. Dans les districts plus favorisés, l'apiculture est généralement une industrie annexe intéressante et d'un bon rapport, à condition que l'on donne une attention raisonnable aux abeilles au moment où cette attention est nécessaire. Il faut pour cela faire un examen de toutes les ruches tous les huit jours de l'été afin de prévenir l'essaimage et le pillage entre les colonies. Dans les endroits où il ne se cultive pas de luzerne ni de mélilot pour la graine, il serait préférable d'ensemencer un petit champ de ces plantes pour que les abeilles puissent butiner. La luzerne est préférable, mais cette plante ne vient pas bien partout.

En ces dernières années, des ruchées d'abeilles, que l'on disait être établies, ont été vendues gros prix à des débutants et elles n'ont pas toujours donné de bons résultats. On peut éviter les risques de ce genre en achetant des abeilles en paquets, à prix réguliers, et en les mettant dans des ruches neuves. Il faut que toutes les ruches soient de la dimension et du type réguliers, pour que hausses et cadres soient interchangeables. C'est pourquoi il vaut généralement mieux acheter des ruches et des cadres faits à la fabrique plutôt que de les faire soi-même.

Ce sont les conditions de la localité qui règlent la question de savoir s'il est sage d'hiverner les abeilles. Il est bon de le faire quand on le peut pour gagner du temps, parce que l'élevage du couvain est déjà bien avancé dans les ruches hivernées quand les abeilles en paquets sont prêtes à être expédiées. A la Station de Scott, où plusieurs modes d'hivernage ont été mis à l'essai, on préfère la caisse d'hivernage régulière pour l'hiver normal de la Saskatchewan.

Il se fait actuellement au Canada des recherches élaborées sur l'utilité que peut avoir l'urée pour remplacer les substances protéiques pour les ruminants.



Marise à la rescousse. Par McEvoy et Striebel







Petites Annonces

ON DEMANDE — Couple marié, pour travailler sur ferme. Logement séparé. Pourront commencer immédiatement. S'adresser à **M. Emile Petit, Ile-de-Chênes, Man.** 45P.

A VENDRE—Deux manteaux de drap noir pour dames, un pour l'hiver et un pour le printemps. Grandeur, 40. S'adresser à **M. Joseph Laurin, 340, rue Notre-Dame, St-Boniface.** P.

A VENDRE—1 machine pour permanentes, avec 12 fers (heaters) (Hélène Curtis) 1 sèche-cheveux, 1 "Head Tray" tous en bonne condition. Les trois pour $160.00. S'adresser à **Lucille Rondeau, Somerset, Man.** T.F.

ON DESIRE LOUER — 2 chambres: cuisine et autre chambre dans une maison tranquille. Près de l'Académie St-Joseph. S'adresser à **Boite 386, La Liberté et le Patriote.** 45P.

A VENDRE—Un rucher de 70 ruches, avec chasse-reines. $250.00. S'adresser à 533, rue **Bourgeault, St-Boniface.** 48P.

A VENDRE—Fromagerie toute équipée, dans un centre canadien-français. Bonne clientèle. S'adresser à **Boite 65, Zénon Park, Sask.** 45P.

A VENDRE — A St-Boniface. Maison neuve, un étage et demi, planchers en chêne. Près de l'école et de l'église. S'adresser à **Boite 382, La Liberté et le Patriote.** 45P.

ON DESIRE ACHETER—D'un propriétaire, maison de 5 à 7 chambres, à St-Boniface ou Norwood. Paiera tout comptant. S'adresser à **M. Tony Gauvreau, 601, édifice Confederation Life, Winnipeg. Téléphone 98 353.** 45C.

A VENDRE — Ferme de choix située dans un centre canadien-français, tout près de Duck Lake, Sask. 480 acres le S½ de la 30 et ¼ N.O. 9-43-2 O. du 3 mér. 300 acres en culture, 80 acres en jachère, tout clôturé. Bonne maison semi-moderne de 6 chambres. Bonne eau; grainerie pouvant contenir 4000 m. Hangar pour machines, 60' x 20'; écurie, etc. Les bâtisses ont coûté au delà de $5,000. Le tout est loué jusqu'à cet automne. Prix, $25.00 l'acre; 2-3 comptant, escompte pour tout comptant. Pour autres renseignements, s'adresser à **M. A. Barré, Kimberley, C.B.** 45P.

A VENDRE — Forge et équipement. Maison. 4 lots. Forge et maison bâties sur les quatre lots. S'adresser à **M. Roméo Lafrenière, 154, rue Kenny, Norwood. Téléphone 205 229.** T.F.

A VENDRE — Patrouille rapide Allis Chalmers, modèle W. Propre à fossoyer, construire et entretenir chemins et allées, tailler les bords. Procurez-vous une machine à tout faire. Réduisez votre coût par mille. Entretenez plus de chemins, plus souvent. 31 forces de poulie, 26 forces de tir, lame de 10 pieds, poids 5960 livres, vitesse 2½-10½ milles. Démarreur, générateur et lumières. Bonne condition. Epargnez de $500 à $1,500 en coût initial. Pourrait se convertir en tracteur léger. Prière de vous adresser au **Secrétaire-trésorier, Municipalité Rurale de Taché, Lorette, Man.** 45C.

FERME "LAKEVIEW" A VENDRE—District de Mattes, Sask. 55 milles au nord-ouest de Prince-Albert, Sask. Highway no 3, gravelé. 5 milles à l'est de Debden, Sask. Centre canadien-français. Ferme composée de 1,600 acres, dont 640 en pâturage loué. Plus de 400 acres en culture. Terre de qualité excellente. Ce district n'a jamais manqué de récolte. ½ mille de l'élévateur, gare, bureau de poste, fromagerie et magasin général. Les bâtisses ont coûté au delà de $20,000 sur cette ferme, construites depuis 1935. Le tout est offert pour $30,000, comptant. District pour culture mixte par excellence. Pour plus amples renseignements, écrivez à **M. Omer Demers (propriétaire), Mattes, Sask.** 45P.

Si vous avez les cheveux gris, rendez-les de teinte naturelle avec du "Never Grey". Ce n'est pas une teinture, mais un tonique merveilleux. Ecrivez pour obtenir un dépliant gratuit. **A.-J. Bruyère, Hutton Post Office, Man.** T.F.

Au Sacré-Coeur

La partie de cartes de dimanche dernier était organisée par le R. P. Curé.

1er prix et "pool", Mme N. Le Blanc; 2ème prix, M. W. Goodmanson; prix d'entrée, M. J. Escaravage.

M. Victor Bonin agissait comme maître des cérémonies.

Mlle Denise LaFlèche et son frère, Bernard, jouèrent chacun un solo de piano et exécutèrent aussi un duo, comme programme récréatif.

Le R. P. Curé est heureux de remercier les deux jeunes artistes ainsi que les organisateurs qui lui ont prêté si aimablement leur concours.

• • •

Le R. P. D. Jubinville, O.M.I., curé, nous a annoncé dimanche dernier qu'il partait mercredi soir, 28 février, pour Québec, où il prêchera le carême à la paroisse St-Jean-Baptiste.

Concours de la Bonne Chanson

Dimanche dernier, à 3 h. 30, nous avions à la salle paroissiale le concours local de la Bonne Chanson, organisé dans toutes les paroisses françaises de la province par l'Association d'Education du Manitoba. Ce concours local avait pour but de juger quelle classe de notre école paroissiale serait choisie pour concourir à la réunion des quelques écoles qui viendront chez nous le dimanche 11 mars. Il fallait choisir quelle classe exécuterait le mieux une chanson, et quelle classe donnerait le mieux une récitation. Les juges pour la circonstance étaient Mme G.-M. LaFlèche, MM. B. Léveillé et L. Lefebvre. Les élèves des grades 4, 5, 6 ont été jugés premiers, dans les chansons suivantes: Le Credo du Pêcheur et La Vieille Eglise. Les juges leur ont accordé 87%.

Les élèves des grades 7 et 8 ont remporté la victoire dans la récitation "Travail et Devoir". Ils ont obtenu la note 82½%.

M. Brunelle Léveillé fut député par ses collègues pour annoncer le verdict des juges. M. Léveillé fit ressortir brièvement les qualités et défauts des différentes classes. Il fut très judicieux et très délicat dans ses remarques. Les longs applaudissements dirent l'approbation de l'auditoire qui corroborait parfaitement la sentence des juges.

Le R. P. Curé remercia les juges qui se sont acquittés de leur délicate tâche si consciencieusement et avec intérêt pour notre école paroissiale.

Le R. P. Curé invita tout le monde à revenir au concours inter-paroissial, le 11 mars prochain, à la salle paroissiale du Sacré-Coeur.

Tués au combat



Le matelot Richard Gauthier — L'officier-pilote Gérard Guay

Deux jeunes gens de la paroisse du Sacré-Coeur ont perdu la vie récemment alors qu'ils étaient en combat actif. L'officier-pilote Gérard Guay a été tué le lundi 19 février, et le matelot Richard Gauthier le 14 février.

Service funèbre

Lundi dernier, à 9 h. 30, avait lieu le service de l'officier-pilote Gérard Guay, dont la mort est survenue outre-mer, le lundi 19 février. Le service fut chanté par le R. P. D. Jubinville, O.M.I., curé, assisté des RR. PP. A. Paradis, O.M.I., et I. Desautels, O.M.I., comme diacre et sous-diacre. Un grand nombre de parents et d'amis y assistaient, manifestant ainsi leur sympathie à la famille si éprouvée.

On sait que la famille Guay a perdu un autre fils, le sergent Lucien, dans l'aviation, il y a un an et demi.

On remarquait au sanctuaire: Mgr M. Kessler, P.D., Vicaire Général de l'Archidiocèse de Winnipeg; MM. les abbés L. Primeau et A. Fortin, de St-Boniface, le R. P. Léonard, prieur, et le R. P. Raymond, de la Trappe de St-Norbert, Man. M. l'abbé St-Jacques, chapelain de l'aviation, assistait dans la nef. Un groupe d'aviateurs assistaient également. Six d'entre eux se tinrent en garde, de chaque côté du catafalque, durant tout le service.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Mme Helen Guay, et son fils, Philippe, son père et sa mère, M. et Mme Philippe Guay, ainsi que huit soeurs et deux frères, tous deux dans la marine canadienne.

L'officier-pilote Gérard Guay laisse un excellent souvenir au Sacré-Coeur. Enfant d'une famille foncièrement chrétienne, il fut un modèle de chrétien lui-même et compte dans la paroisse un très grand nombre d'amis.

Feu M. Richard Gauthier

Mardi matin, à 9 heures, avait lieu au Sacré-Coeur un autre service funèbre pour nos deux jeunes de la paroisse, tués outre-mer, ces jours derniers, MM. Richard Gauthier et Gérard Guay.

M. Richard Gauthier était âgé de 20 ans. Il faisait partie de la marine canadienne (Combine Operation) depuis deux ans, et était outre-mer depuis le mois d'avril 1944. Il fut tué le 14 février dernier, et enterré le 16, en Belgique.

Il laisse dans le deuil, outre ses parents, M. et Mme Henri Gauthier, de 846, avenue Flora, Winnipeg, deux frères, Georges (25 ans) et André (19 ans), tous deux dans l'armée canadienne.

Le service conjoint des deux disparus fut chanté par le R. P. Denys Jubinville, O.M.I., curé, assisté des RR. PP. A. Paradis, O.M.I., et I. Desautels, O.M.I., comme diacre et sous-diacre.

Les servants de messe étaient deux jeunes de l'aviation et deux de la marine, dans leur uniforme respectif.

La messe fut chantée par les enfants de l'école. Le jeune Gauthier est un ancien élève de notre école paroissiale. Fils d'une de nos bonnes familles, il laisse chez tous un excellent souvenir.

Banquet en l'honneur du Consul

Sous les auspices de la Fédération Française du Manitoba, un banquet en l'honneur de M. Adigard des Gautries, consul de France arrivé récemment à Winnipeg, sera donné le samedi 17 mars à 7 h., à l'hôtel Fort Garry. On peut se procurer des billets aux adresses suivantes: France Combattante (de 2 h. à 5 h.), No 408, édifice Paris (Tél. 93 647); M. C. Buffet, No 302, édifice McIntyre (Tél. 97 125), ou chez M. P. Chabalier, 460, rue St-Jean-Baptiste. Les personnes de la campagne peuvent réserver leurs billets par lettre.

Tous les Français et les amis de la France sont cordialement invités. (Communiqué)

Fédération des femmes canadiennes-françaises

Mme E. Belair désire remercier, au nom de la Fédération, toutes les personnes qui ont répondu si généreusement à l'appel pour l'aide à la "Normandie". Grâce à votre générosité, une très grosse malle fut envoyée à Ottawa, afin que nos frères de France sachent que nous sympathisons toujours avec eux et que nous faisons tout en notre pouvoir pour soulager leur misère.

• • •

Les dames de la Fédération sont heureuses de saluer le retour de notre présidente, Mme Etsell qui, après un séjour de quelques mois dans l'Est du Canada et des Etats-Unis, nous est revenue plus zélée que jamais pour l'accomplissement des oeuvres de notre Fédération.

Egalement nous saluons le retour de Mme Rhéaume, notre trésorière, qui revient de Montréal après quelques semaines d'absence.

• • •

Mercredi dernier, Mme J.-E. DeGagné recevait chez elle l'exécutif, en l'absence de Mme Etsell. Mme DeGagné s'est très bien acquittée de son rôle de présidente. Le but de cette réunion était de former son comité pour la Croix-Rouge. Les dames ont très bien compris que plus que jamais il fallait se dévouer, afin de venir en aide et soulager ceux qui souffrent. Comme par les années passées, Mme DeGagné, comme capitaine, a tout le district sud de l'avenue Provencher.

Sec. correspondante.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher

De l'avis de la très grande assistance à notre initiation du 25 février, le Conseil Provencher a remporté, à cette occasion, un très beau succès. Il y avait d'abord une classe magnifique de candidats et nos officiers conférants se sont surpassés dans ces cérémonies toujours imposantes, instructives et toujours si nouvelles. Nul doute que le choix du local y était pour beaucoup et la vaste salle académique de l'Académie Provencher, remplie à déborder, était bien l'endroit idéal sous bien des rapports, pour assurer la réussite d'une fonction de cette envergure. Nous tenons à remercier de tout coeur les autorités de la commission scolaire de St-Boniface qui avaient gracieusement mis cette belle salle à notre disposition. Un grand merci également au Rév. Frère W. Moran, principal de l'Académie, qui nous a fait sentir bien chez nous dans ce bel édifice et s'est montré un hôte gracieux et empressé. Evidemment nous incluons dans nos remerciements tous les nombreux Chevaliers qui se sont dévoués pour assurer le succès de cette entreprise. Le travail admirable des frères René Dussault, M. le magistrat H. Lacerte et de l'honorable L.-P. Roy mérite d'être signalé particulièrement. Un souper-buffet, organisé par le frère J.-B. Poitras, eut lieu après l'initiation aux salles du Cercle Ouvrier où tous les Chevaliers, nouveaux et anciens, purent donner libre cours à leur enthousiasme et échanger leurs vues et souvenirs encore bien récents. Nous saluons nos nouveaux frères, nous savons qu'ils sont bien satisfaits de leur journée et nous les engageons à revenir nous voir souvent.

• • •

Des incidents tout à fait imprévus firent qu'un certain frère médecin fut joliment occupé. Ne t'en fais pas, Marcel, ça donne de l'expérience.

• • •

Le tout se termina à temps pour que notre agent de gare, Georges, puisse attraper son train à 8 h. 10 pour le sud, même après avoir mangé.

• • •

Georges prétend qu'au moins un de ses co-paroissiens aurait pu rester chez lui. C'était également l'avis de Ted qui se servit de méthodes directes pour régler l'affaire à notre entière satisfaction.

• • •

La chèvre était sous les soins du vétérinaire officiel des Packers, où est-ce le contraire? Tous les deux sont en bon état.

• • •

Et Taburet de nous dire: "Il y a longtemps que je vous disais de venir ici." En voilà encore un qui s'est donné beaucoup de mal pour nous bien recevoir. Merci, Georges, mais te décideras-tu à faire le grand saut la prochaine fois? Nous espérons et nous t'attendons.

• • •

Plusieurs de nos frères Chevaliers sont dans les forces armées et ont négligé de nous faire parvenir leur numéro matricule et leur adresse postale. Nous demanderions à leurs parents ou amis de donner ces renseignements au secrétaire, frère Ernest Dumas. Nous pourrons ainsi leur faire parvenir l'organe officiel de l'Ordre ainsi qu'autres douceurs que nous leur expédions régulièrement.

BISTOURI.

Six semaines d'un rude entraînement

PRINCE-ALBERT — Aguerris par six semaines de manoeuvres en plein air dans des températures allant jusqu'à 50 en dessous de zéro, les 1,700 officiers et soldats du contingent canadien surnommé "Esquimau" et leurs centaines de véhicules, de tanks et de "jeeps" ont été passés en revue par le brigadier G.-A.-H. Trudeau, officier commandant le district militaire no 12, dimanche. Ce défilé devait marquer la fin des manoeuvres dans les conditions précitées.

Des appareils de l'aviation canadienne qui avaient participé aux exercices ont survolé le défilé durant 40 minutes.

Au Club du Sacré-Coeur

LIGUE DE CINQ QUILLES

Position des équipes

Lalonde	14	7	699
Rhéaume	12	9	661
Les Jeunes	11	10	703
Lacharité	11	10	663
Comeau	9	12	613
Patenaude	6	15	603

Haute partie simple—Marie Escaravage, 211; Raymond Latourelle, 266.

Hautes 3 parties individuelles—Alberte Patenaude, 568; Raymond Latourelle, 694.

Haute partie d'équipe — Les Jeunes, 800.

Hautes 3 parties d'équipe—Les Jeunes, 2224.

"Le Crédit Social seul peut sauver la démocratie"

L'honorable Solon E. Low, chef de l'Association du Crédit Social, au Canada, a dit dernièrement devant un auditoire considérable, que le seul moyen de parer à la menace faite à la liberté personnelle par le communisme et le socialisme, était de faire revivre le pouvoir démocratique par le Crédit Social.

"Le progrès par l'évolution, non par la révolution" voilà notre but, dit M. Low. Nous voulons adopter ce que nous avons constaté être à notre avantage et rejeter ce qui ne l'est pas.

Le grand problème de nos jours, est celui de la liberté personnelle. Si vous n'êtes pas de cette opinion, votez pour la C.C.F. ou pour les libéraux. Deux de ces partis parlent beaucoup de socialisme, et le troisième nous le donne.

L'orateur condamna la tendance actuelle qui se généralise et qui consiste à favoriser la formation de partis et de contrôles centralisés.

M. SOLON LOW

La guerre

On commence à entrevoir l'ombre d'une troisième guerre mondiale, dit M. Low, et cela pour deux raisons: Premièrement, parce que tandis que l'on s'efforce de détruire le totalitarisme, la propagande en faveur de ce totalitarisme nous attaque; deuxièmement, on constate que les problèmes qui ont trait aux dettes, au chômage, aux prix du marché et à la guerre demeurent sans être résolus.

Le progrès technologique et les moyens suggérés pour épargner du travail nous ont presque conduits à un Age d'Or, mais nous n'avons pas été assez circonspects pour faire aboutir ces moyens à notre avantage.

La plus grande lacune du système économique actuel est la restriction du pouvoir d'achat chez le consommateur. Le Crédit Social, avec son système de distribution de dividendes par tout le pays, remédierait à cette lacune.

En réponse à une demande qui lui fut faite, M. Low dit qu'un gouvernement créditiste à Ottawa créerait un système monétaire pour tout le pays et nommerait un chef responsable qui suivrait les règlements prescrits par la Chambre des Communes.

Condamnation des partis

M. Low dit qu'une vraie démocratie dépend de la bonne organisation du peuple. Il condamna le système de partis par lequel le choix des candidats est influencé par des intérêts puissants.

En dehors de la province de l'Alberta, il n'y a pas de démocratie politique au Canada. Quelques-uns de nos membres sont passés à l'opposition parce qu'ils refusèrent de se soumettre aux désirs du peuple qu'ils représentaient.

M. C. Bailey, vice-président de la Manitoba Social Credit Organization, présidait l'assemblée. Il dit qu'il y avait peu de chance que la justice économique soit reconnue, tant que les maîtres de l'argent tels que Rothschild Stern ou Brohfman auront le contrôle des affaires économiques.

M. Paul Prince, président de l'organisation, remercia le conférencier.

Plus de 106 volontaires de la province de Québec servent actuellement avec la Croix-Rouge sur les fronts européens.

PETITE NOTE

Mme André Frey est partie par avion samedi pour Montréal, où elle doit rejoindre son mari qui en ce moment est à suivre un cours spécial pour la compagnie "Trans-Canada Air Lines".